3 1761 07965460 4

CJ
2682
P643

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/descriptionraiso00pont

DESCRIPTION RAISONNÉE

DES

MONNAIES MÉROVINGIENNES

DE CHALON-SUR-SAONE

DESCRIPTION RAISONNÉE

DES

MONNAIES MÉROVINGIENNES

DE CHALON-SUR-SAONE

PAR

LE Vte G. DE PONTON D'AMÉCOURT.

Extrait de l'*Annuaire de la Société française de Numismatique et d'Archéologie*, t. IV.

PARIS

AU SIÉGE DE LA SOCIÉTÉ

58, RUE DE L'UNIVERSITÉ, 58.

1874

LIBRARY
MAR 23 1970
UNIVERSITY OF TORONTO

CJ
2682
P643

DESCRIPTION RAISONNÉE

DES

MONNAIES MÉROVINGIENNES

DE CHALON-SUR-SAONE

L'industrie monétaire de Châlon-sur-Saône fut très-active pendant la période mérovingienne, si l'on en juge par le nombre et la variété des produits qu'elle a créés et qui sont parvenus jusqu'à nous. Aucune équivoque n'est possible sur la localisation de la masse de ces produits; nul ne conteste, en effet, l'identification de CABILONNVM avec Châlon-sur-Saône, quelles que soit les hésitations soulevées, dans des cas exceptionnels, par la ressemblance du nom de la cité bourguignonne avec ceux de Cavaillon et du peuple Gabale [1].

La question géographique étant donc mise de côté, il nous reste à résoudre le problème chronologique, et nous allons l'aborder en cherchant si les types de ces nombreux monuments sans date trahissent leur filiation; s'il est possible, dans leurs modifications, de discerner les effets des causes et de dresser la généalogie des minutieux détails

---

[1] Voici les formes diverses du nom de Châlon d'après les anciens auteurs : Cabilonnum (Cæs. *Comm.* l. VII), Καβυλλῖνον (Strab.), Καβαλλῖνον (Ptolém.), Capilunnum, Cavilunnum (*Itin. d'Anton.*), Caballodunum (*Not. de l'Emp.*), castrum Caballonense, Cavallonense, Cabilonense, Cavilonensium, civitas Cabilonensis (*Not. des prov.*), Cabillio (Peuting. *Tabl. Théodosienne*), Cabillo (Amm. Marcell. l. XIV), Cabillonus (*id.* l. XV), Cabilluno (*cod. Theod.*), Cabilunum (*cod. Justinian.*), Cabalonnus (Marius), Cabillonum, Cavillonum, Cabillonensis civitas (Greg. Tur.), Cabillonum (Fredeg.), Cavalo, Cavelone (*Gest. Reg. Franc.* 35.), Cavallonum urbs, Cavalonnum (*Gest. reg. Pipp.*), Cabillo civitas, Cabillonum (Éginh.), Cabillonum (Ambros.), Cabilonum castrum, civitas, urbs, oppidum (*Vit. Lud. Pii*), Cavillonum (Nithard).

burinés par la fantaisie des graveurs. C'est une étude aride et fastidieuse, nous le savons d'avance; mais on ne paye jamais trop cher la conquête de la vérité. La numismatique mérovingienne ne sortira de la période d'élaboration et ne méritera le nom de science que lorsqu'elle aura classé ses monuments dans le temps aussi bien que dans l'espace. Alors seulement surgiront des horizons nouveaux et imprévus, alors on saura à quelle classe de la société appartiennent, et quel rôle ont pu jouer dans l'histoire ces nombreux personnages dont les noms sont inscrits sur le métal; on saura si le monétaire était autre chose qu'un obscur artisan. Jusqu'à présent le seul nom de S. Éloi se révèle à nous comme associé à la fois, et d'une manière incontestable, aux plus grandes charges du royaume et au titre de monétaire. Est-ce témérité d'identifier d'autres noms historiques à ceux qui nous apparaissent avec cette qualification si humble au premier aspect? — Oui assurément, tant que nous n'aurons pas au moins vérifié la contemporanéité du monétaire et du dignitaire; oui, tant que la chronologie des monnaies mérovingiennes ne sera pas définitivement fixée.

Entrons donc résolûment et sans parti pris dans cette nouvelle série de recherches. Faisons table rase des idées reçues ou préconçues, et, provisoirement, laissons de côté le raisonnement pour nous livrer à un simple travail d'observation, au triage des monnaies de Châlon et à leur classification d'après leurs types.

Nous séparons d'abord les métaux : voici l'or, voici l'argent. Donnons la priorité au métal le plus précieux et occupons-nous de l'or.

Voici un groupe très-peu nombreux de tiers-de-sol dont le revers présente le type dégénéré d'une Victoire vue de face; c'est une immobilisation des types romains, une grossière monnaie de barbarie et de transition. Elle ne se distinguerait pas des autres espèces frappées dans toute la région occupée par les Burgondes, si le nom de Châlon n'était pas inscrit dans la légende ECLIS? CAVELONO ; son style est le même que celui d'un triens frappé à Lausanne avec la légende LANSONNA CIVITATE, et des monnaies émises à Lyon avec les monogrammes des rois burgondes, ou de Childebert Ier (voy. *Annuaire de la Soc. de Num.*, t. I, p. 117).

Nous éliminons encore ce groupe, et nous nous occupons de cette masse d'espèces au revers desquelles est le type de la croix.

Nous pouvons de suite les partager en deux classes, les unes offrant au droit un buste de profil, les autres une tête de face. Les monnaies romaines présentent la même particularité; mais ce qui nous autorise surtout ici à faire deux genres différents des monnaies à tête de profil et de celles à tête de face, c'est que chacune de ces deux classes a d'autres

caractères spéciaux : la première inscrit le nom de la ville sous la forme CAVILONNO ou CABILONNO; la seconde emploie le plus souvent la forme CABLONNO; la première a, en général, pour type du revers une croix dont la haste est plus longue que le bras, et qu'on appelle une croix latine; l'autre, une croix se rapprochant de la croix grecque, formée de quatre bras égaux.

Elles se subdivisent à leur tour en plusieurs groupes. La série des têtes de profil nous apparaît avec ou sans l'ornement circulaire qui circonscrit la croix du revers et s'appelle couronne, diadème ou grènetis; la série des têtes de face trahit dans ses types deux périodes, l'une de mouvement et l'autre d'immobilité; l'une où le type se modifie au point que plusieurs coins sont signés du même monétaire, l'autre où le type reste invariable, alors même que plusieurs monétaires y inscrivent successivement leurs noms.

Enfin le groupe des croix circonscrites forme lui-même plusieurs subdivisions. L'ornement du revers est tantôt une couronne de feuillages, tantôt un diadème de perles muni de ses accessoires, tels que nœud d'attache et rubans, tantôt un simple grènetis qui semble unifier et immobiliser les deux autres ornements.

En résumé, je trouve huit groupes dont voici le tableau :

- Or
  - type de la Victoire — 1er *groupe.*
  - type de la croix
    - profil
      - sans ornement autour de la croix — 2e *groupe.*
      - avec
        - couronne de feuillage — 3e *groupe.*
        - diadème de perles — 4e *groupe.*
        - grènetis — 5e *groupe.*
    - face
      - se modifiant, avec l'aspect imberbe — 6e *groupe.*
      - immobilisée, avec l'aspect barbu. . — 7e *groupe.*

Argent. — Deniers au type du chrisme, ou croix à six branches, au droit, et de la croix grecque au revers. — 8e *groupe.*

Une première observation prouve que les bases de ce classement ne sont pas empruntées au hasard : si je dresse la liste des noms de monétaires inscrits sur les espèces de Châlon, je constate qu'à peu d'exceptions près les produits signés par les mêmes monétaires appartiennent au même groupe. En voici le catalogue :

1er groupe : *Episcopus Estnu* (Stephanus episcopus?)

2me groupe : *Nonnus, Priscus et Domnolus, Domnolus,* seul; *Domnittus, Bonnasius, Chlotharius rex.*

3me groupe : *Domnittus* (v. 2e groupe), *Baiolfus et Baio, Domulfus, Domulfus et Baio, Baudomeres et Rignoaldus, Baudomeres*, seul, *Fraternus, Abbo.*

4me groupe : *Wintrio, Bonefacius, Bonefacius et Wintrio, Betto, Wintrio et Betto, Wintrio et.....?, Baudegiselus*, *Mummolus*, *Emmes, Abbo* (v. 3e gr.).

5me groupe : *Abbo* (v. 3me et 4me gr.) et quelques exemplaires de *Fraternus* (3me gr.) et de *Bonefacius et Wintrio* (4me gr.).

6me groupe : *Duccio*, *Bertheramnus*, *Saturnus, Austadius.*

7me groupe : *Austadius* (v. 6me gr.) *Abbo* (v. 3me, 4me et 5e gr.), *Inportunus*, *Alasius*, *Magnoaldus*, *Jacote d-ic* ou *Ed-iciacot*, *Usias m ed-cdm.*, ou *Ed-cdmusias m.*

8me groupe : *Theodebertus*, *Badoinus*, *Mummolus* (v. 4me gr.), *Marol.?... Bil...inus? Abbo* (v. 3me, 4me, 5me et 7me gr.), *Nertunus, Inportunus* (v. 7e gr.), *Bobo?* etc.

Ceci posé, cherchons plus attentivement les caractères généraux des groupes.

1er groupe : Tout se résume dans ces deux mots :

Dégénérescence du type romain, avec la Victoire de face au revers.

2me groupe : Émancipation de l'art mérovingien; grande variété de style et d'épigraphie; rapides alternatives de création et d'immobilisation, d'art et de barbarie;

Croix latine sur trois degrés ou sur un globe;

Absence ordinaire (onze fois sur treize) des lettres CA sous les bras de la croix.

3me groupe : Buste imité du Romain, profil élevé, souvent correct;

pallium drapé à la romaine; boucles de cheveux tombant derrière l'oreille;

Croix latine sur deux degrés et au-dessus d'un globe (vingt fois sur vingt-quatre);

Toujours CA sous les bras de la croix;

Association fréquente de deux noms de monétaires (trois raisons sociales sur six connues);

CAVILONNO plus souvent que CABILONNO;

Coupe ordinaire de la légende : CAVILO NNO FIT (six lettres à gauche, et plus; vingt fois sur vingt et une).

4me groupe : Le profil porte un diadème dont le nœud forme souvent un lozange derrière la tête; pallium ornementé, raideur dans les plis de la draperie;

Croix sur un, deux, trois degrés, ou sur un globe, mais jamais sur deux degrés au-dessus d'un globe, comme au groupe précédent;

Toujours CA sous les bras de la croix;

Presque toujours CABILONNO; coupure ordinaire CABIL ONNO FIT (cinq lettres à gauche, et moins; quarante-trois fois sur cinquante-trois).

5me groupe : Emprunts aux deux groupes précédents; tendance à se rapprocher du style des groupes 6e et 7e.

6me groupe : Tête de face ornée de diverses manières, coiffure variée;

Croix grecque sur deux ou trois degrés, accostée de CA;

Grènetis simple, sans aucune trace d'attache et d'ornements accessoires;

CABILONNO et CABLONNO;

Tout ce qui diffère du type du 7me groupe.

7me groupe : Tête de face dont voici le signalement :

Bouche indiquée par un trait saillant semblable à un trait d'union; yeux traités à peu près comme pour figurer une paire de lunettes à verres ronds; barbe en saillie semi-ovoïde, et qui n'est, à proprement parler, que l'immobilisation des parties saillantes des joues et du menton; coiffure formée d'un boudin semi-circulaire, uni sur le front, crêpé sur les tempes;

Croisette au-dessus de la tête;

Accessoires occupant souvent la place des boucles d'oreilles, par exemple, A O (débris d'alpha et oméga), anneaux, globules, croisettes, sans symétrie, sauf le cas de deux globules (par exemple, anneau ou croix d'un côté, globule de l'autre);

Croix latine presque à bras égaux, sur un ou deux degrés, accostée des lettres CA;

Grènetis simple; croisette sous le type du revers;

Légende constante du droit : CABL ONNO, coupée en deux groupes de quatre lettres;

Tout au plus M au revers, après le nom du monétaire, pour indiquer sa fonction.

8me groupe : Monnaies d'argent, sans effigie;

Croix grecque d'un côté, cantonnée de points et de la légende circulaire; croix chrismée ou à six branches de l'autre.

Nous avons déterminé les groupes et leurs caractères généraux; essayons maintenant d'établir leur chronologie.

Le premier groupe est le plus ancien, c'est évident, puisque c'est le seul où nous rencontrions le type de la Victoire, héritage de la numismatique romaine, qui disparaît ensuite pour être définitivement remplacé par la croix.

Le second groupe lui succède dans l'ordre chronologique et est plus ancien que les six derniers :

1° Parce qu'il a conservé, pour quelques-unes de ses espèces, les débris de la légende VICTORIA faisant allusion au type du groupe précédent;

2° Parce que le triens de *Nonnus*, qui appartient à ce groupe, a de nombreux caractères de la première époque, notamment l'*étoile*, qui se rencontre à côté de la Victoire sur les monnaies des rois burgondes et de Théodebert Ier;

3° Parce que le triens de *Priscus et Domnolus*, qui lui appartient également, porte à son revers le chiffre VIII sous les bras de la croix, chiffre qui indique le poids de 8 siliques et fait allusion à la taille de 72 sols à la livre, donnant 24 siliques pour le sol; cette taille a précédé celle de 81 sols à la livre, donnant seulement 21 siliques pour le sol et 7 pour le tiers-de-sol;

4° Parce que la présence du nom de *Domnittus* sur des espèces de ce groupe donne à présumer que cette signature appartient au personnage que nous retrouverons comme chef d'école et fondateur du 3me groupe ;

5° Enfin, parce qu'il contient une monnaie du roi Clotaire, contemporaine des plus anciens spécimens des 3me et 4me groupes, comme nous le verrons quand nous étudierons son type.

Le 3me groupe suit immédiatement le second :

1° Parce qu'il contient la période des raisons sociales, ou associations de monétaires, inaugurée par *Priscus et Domnolus* dans le second groupe ;

2° Parce que ses premiers produits sont signés d'un monétaire du 2me groupe, *Domnittus;*

3° Parce que les larges bustes des tiers-de-sol de *Domnittus*, *Baudomeres*, *Domulfus et Baio*, etc. sont la continuation de ceux de *Nonnus* et de *Priscus et Domnolus*, monétaires du 2me groupe;

4° Parce que la couronne de feuillages est empruntée aux monnaies des Ostrogoths, qui sont plus anciennes, et a été transportée, dans la suite, de Châlon en Austrasie, avec la copie inconsciente des initiales CA, pour former le type messin, tandis que l'atelier de Châlon abandonnait cette couronne pour adopter le grènetis, dernier ornement circulaire des monnaies mérovingiennes conservé dans les espèces carlovingiennes et répandu sur presque tous les deniers du moyen âge.

Le 4me groupe succède également au second sans interruption, et il est contemporain du troisième.

On ne voit d'autre manière d'expliquer ce fait qu'en admettant l'hypothèse de deux ateliers qui auraient fonctionné simultanément, chacun d'eux conservant ses traditions artistiques et son style particulier.

L'indice de non-interruption entre les groupes 2e et 4e, est ce fait que les premiers types du 4e groupe portant la signature de *Wintrio* et le triens de Clotaire, l'un des derniers produits du 2e groupe, sont gravés par la même main. Nous l'établirons plus loin.

Les indices de simultanéité dans l'émission des 3e et 4e groupes sont :

1° Ce fait désormais acquis que tous les deux ont succédé au 2e sans intervalle ;

2° Certains accidents communs aux deux groupes, des similitudes de détails accusant des émissions contemporaines, notamment les faits suivants :

Domulfus et Baio, du 3e groupe, et *Wintrio*, du 4e, offrent chacun au revers d'un de leurs produits le type, tout à fait insolite à Châlon, de la croix latine soudée sur une base.

Sur plusieurs coins de *Wintrio* (4e gr.) le champ du droit est orné, devant le profil, d'une petite croix latine, tandis que sur un triens de la raison sociale *Baudomeres et Rignoaldus* (3e gr.) on voit à la même place un autre accessoire, un rameau, objet dont le sens allégorique et chrétien est bien évident.

Plusieurs monnaies de *Wintrio* (4e gr.) ont au revers une croix chrismée, ou plutôt une croix dont la haste porte les traces du P (ραυ grec); sur un de ces chrismes dégénérés, la boucle du P est tournée du côté gauche, et pareillement plusieurs monnaies du 3e groupe (*Baudomeres et Rignoaldus, Fraternus*) ont une croix chrismée, avec la même particularité que l'une d'elle (*Baudomeres*) a le chrisme tourné à gauche.

Une monnaie de l'association *Baudomeres et Rignoaldus* (3e groupe) remplace le nom de Châlon par celui de *Baudomeres* autour du buste; et une monnaie de l'association de *Wintrio* avec un monétaire encore inconnu (4e groupe) place de la même manière le nom de *Wintrio* autour du type du droit, en supprimant le nom de la ville.

Le 5e groupe clôt les séries de têtes de profil, est postérieur aux 3e et 4e groupes, continue le 4e, est contemporain du 7e avec lequel il se fusionne.

Il est postérieur aux 3e et 4e, parce qu'il résume leurs caractères et qu'il est l'expression de leur fusion.

Le raisonnement démontre que, dans la filiation des types, le grènetis est le produit de l'alliance de la couronne de feuillage et du diadème perlé. Au moment où les artistes ont voulu orner l'espace laissé libre entre la croix et la légende du revers, ils ont trouvé deux figures à leur convenance, la couronne de lauriers des anciens empereurs et le diadème de perles des empereurs contemporains. Faire à la croix une auréole de ces deux objets, c'était sans doute lui rendre hommage et affirmer son règne sur le monde. La couronne de lauriers n'était plus, comme autrefois, la réunion de deux rameaux attachés par la partie inférieure de leur tige et courbés pour entourer la tête du triomphateur; la tradition de l'attache était perdue; il ne restait qu'un cercle feuillu absolument égal dans toutes ses parties. Le diadème, au contraire, faisait son apparition autour de la croix, et les artistes qui l'ont introduit se seraient bien gardés de négliger des détails tels que le chaton ou la

gemme qui servait d'ornement au sommet de la tête ou d'attache au bas du diadème, et les rubans ou lemnisques destinés à relier les extrémités. Ce n'est que par l'effet de l'immobilisation et de la reproduction inintelligente que ces détails ont disparu. Pour se rapprocher de la couronne laurée, le diadème a perdu ses lemnisques et son principal ornement; en même temps la couronne laurée s'est rapprochée du diadème en changeant ses feuilles contre des perles. Qu'est-il resté? Le simple grènetis.

Parmi les monétaires du 5e groupe, nous signalons *Fraternus*, qui a d'abord appartenu au 3e, *Bonefacius et Wintrio* qui, à vrai dire, font partie du 4e et ne doivent pas figurer daus le 5e. La suite de notre discussion démontrera que cette raison sociale n'a eu que par accident le caractère du 5e groupe, le grènetis, imité des monnaies du 6e groupe. Suivant de grandes probabilités, le 5e groupe procède du 4e, dont l'officine s'est annexée préalablement l'atelier qui produisait les espèces du 3e groupe avec le monétaire *Fraternus*, et s'est trouvée plus tard fusionnée avec celle du 7e groupe, sous l'administration d'*Abbo*.

Ce même 5e groupe est contemporain du 7e, parce que son principal monétaire, *Abbo*, fait également partie de ce dernier groupe.

Il n'est, en réalité, qu'une transition, qu'un symptôme de la tendance vers une unité de types et de fabrication qui paraît s'être accomplie sous Abbon.

Le 6e groupe précède le 7e comme la cause précède l'effet. Ce détail de la tête de face du 7e groupe qui ressemble à une barbe (voy. Longperier, *Catal. de la collection Rousseau*, p. 43) n'est autre chose que l'immobilisation des contours d'une face bouffie, qui est remarquable sur les derniers produits du 6e groupe; il n'est donc pas besoin d'insister sur l'ordre chronologique de ces deux groupes; mais le 6e est contemporain des 3e, 4e et 5e, peut-même du 2e, parce que ses premiers produits datent de la période d'émancipation du monnayage mérovingien, et continuent la tête de face des sols d'or de Théodebert.

Le 8e groupe correspond à une période très-longue; son apparition remonte au règne de Théodebert Ier, où l'on grave sur des monnaies de bronze le type qui s'est fixé depuis sur les deniers d'argent et n'a pour ainsi dire plus été modifié jusqu'à l'avénement des Carlovingiens. On retrouve sur les monnaies de ce groupe des noms de monétaires appartenant à plusieurs des groupes précédents, notamment *Mummolus, Abbo, Inportunus*.

En résumé le 1er groupe précède les autres; le 2e, le 6e et le 8e ont d'abord fonctionné simultanément, puis le 3e, le 4e, le 6e et le 8e, puis le 5e, le 7e et le 8e, puis le 7e et le 8e seulement.

On trouvera plus loin (p. 84) un tableau qui exposera d'une manière plus claire la chronologie des divers groupes.

Nous allons maintenant examiner et décrire en détail les monnaies appartenant à chacun de nos huit groupes, en suivant, autant que possible, l'ordre chronologique de leur émission.

PREMIER GROUPE.

STEPHANUS EPISCOPUS.

1. + ECLIS? CAVELONE. Buste de profil, à droite; double diadème dont le nœud forme une boucle détachée de la tête. Manteau dont les draperies sont indiquées par des ondulations. Filet extérieur uni.

   ℞. EPISCOPVS ESTNV. Victoire de face, tenant une croix à droite et un diadème à gauche. Filet extérieur uni.

   F. (Collection de France.) 1 gr. 23. (Voy. pl. I.) Valeur : 1000 fr.

2. ЄEMIZ? CAVEL·NO. Buste de profil à droite; double diadème avec lemnisque en boucle détachée; manteau ondé.

   ℞. INIVSTIVS IVV .. VCII. Victoire de face, tenant une croix à droite et un diadème à gauche.

   G. (Collection Gariel) 1 gr. 10. Valeur : 500 fr.

3. TIVIN NISITNI (Débris de IVSTINIANVS). Buste de profil à droite, diadémé.

   ℞. EPISCOPVS ESTNV. Victoire barbare vue de face, tenant une croix et un diadème.

   P. (Coll. de Ponton d'Amécourt) Poids 1 gr. 35. Valeur : 500 fr.

Les monnaies frappées par l'évêque Étienne, au nom de l'église de Châlon, sont des monnaies romaines immobilisées. Elles portent les débris du nom de l'empereur Justinien (527-565). Elles ne peuvent guère être antérieures à l'an 540.

MONNAIES MÉROVINGIENNES DE CHALON-SUR-SAONE

1er Groupe

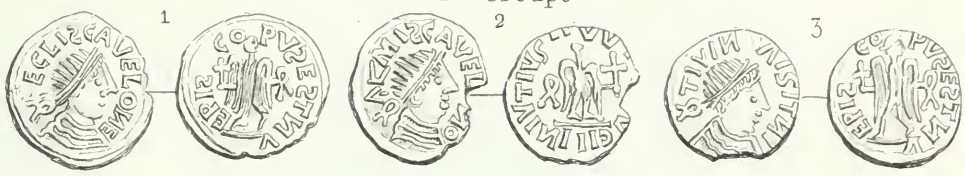

2ème Groupe

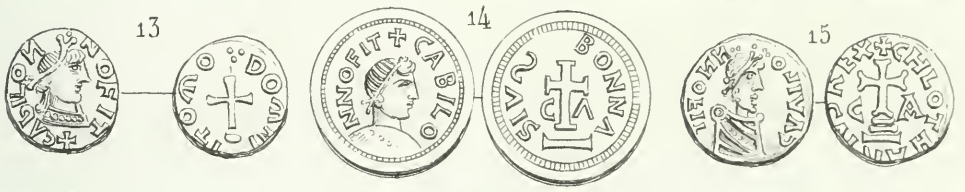

3ème Groupe

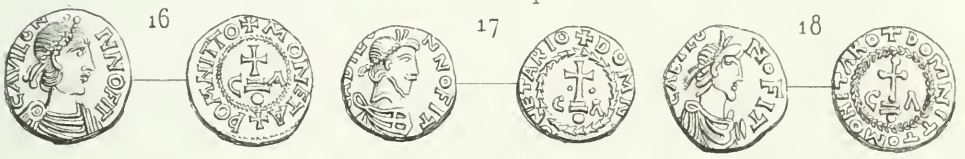

L. Dardel sc.

Imp. Dumas Vorzet

Annuaire de la Société de Numismatique, 1873

DEUXIEME GROUPE.

Transition.

4. .....NVSTIA. Buste de profil à droite; double diadème perlé.

℞. VIITORI AVITONVM. Croix latine potencée sur un globe écrasé, accompagnée des lettres CG, au-dessous desquelles le chiffre VII; au-dessous un trait horizontal; à l'exergue NIONI.

G. Poids 1 gr. 35. Valeur : 80 fr.

5. IVTƆIV + CAVELONO. (VICTVI retrograd.) Buste de profil à droite; double diadème, dont le filet inférieur est un chapelet de perles. Manteau largement drapé, avec anneau d'attache sur l'épaule, à gauche.

℞. VIITOIA AV·ITO.... Croix latine potencée, soudée sur une base, au-dessus d'un globe, accostée des lettres C G, au-dessous desquelles le chiffre VII; au-dessous un trait horizontal. A l'exergue NIONI.

P. provenant de la coll. G. Poids 0 gr. 85. Valeur : 250 fr.

6. IVTƆIV + CAVELONO (VICTVI retrograde). Buste de profil, à droite; double diadème, dont l'inférieur est en perles. Manteau largement drapé.

℞. IVIITONIVAVITORVM. Croix latine potencée, soudée sur une base, au-dessus d'un globe écrasé; accostée de deux globules très-peu apparents et des lettres C G, au-dessous desquelles le chiffre VII. Au-dessous un trait horizontal. A l'exergue, ON.

G. 1 gr. 35. Valeur : 250 fr.

Dans notre premier groupe le type de la Victoire a résisté à l'émancipation du monnayage, mais la légende VICTORIA a disparu; ici c'est le contraire, la croix s'est emparée du champ, le souvenir de la Victoire persiste dans la légende.

Les trois monnaies que nous plaçons en tête de ce 2e groupe devraient être décrites un peu plus loin. Elles sont postérieures à celles émises par *Priscus et Domnolus*, car le chiffre VII qu'on voit dans le champ du revers fait allusion à un système monétaire postérieur à celui qui est indiqué par le chiffre VIII, comme nous l'exposerons tout à l'heure.

Il faut expliquer comment la légende VICTVI, débris du mot VICTORIA, a pu persister après l'apparition de types sur lesquels il ne reste aucune trace de la figure ou du nom de la Victoire. Voici l'explication que je propose :

Deux tendances se manifestaient dans la composition des types monétaires; parmi les graveurs de coins, les uns continuaient les traditions romaines et croyaient peut-être ainsi donner plus de crédit aux espèces qu'ils fabriquaient; d'autres, esprits hardis et initiateurs, s'affranchissaient de l'imitation des types romains, créaient des types entièrement nouveaux, et s'accréditaient non plus de cette servile imitation dont on avait étrangement abusé, mais de leur signature même, qu'ils gravaient sur la monnaie pour en garantir le bon titre. Les types copiés sur les anciens coins sont extrêmement défectueux; les légendes sont illisibles et n'ont plus de sens; tout accuse cette négligence et cet affaiblissement d'un art qu'aucune responsabilité, aucun amour-propre d'auteur ne tend à soutenir; la seule préoccupation du graveur consiste à indiquer tant bien que mal le nom de la ville et quelques initiales qui paraissent essentielles, telles que le chiffre VII, indiquant le nouveau système monétaire, et les lettres CG, dont le sens nous échappe encore. Au contraire, les nouveaux types créés par les véritables initiateurs du monnayage mérovingien se distinguent et par le progrès artistique, et par la perfection des légendes, et par la pureté du métal, et surtout par la signature, qui engage la responsabilité des monétaires.

Ainsi, pendant la seconde période du monnayage de Châlon-sur-Saône, on fabriquait des monnaies simultanément dans divers ateliers de la ville, et tandis que plusieurs monétaires produisaient les coins que nous examinerons tout à l'heure, d'autres continuaient à copier grossièrement les monnaies romaines; de sorte que, même après que *Nonnus*, *Priscus*, *Domnolus*, avaient mis dans la circulation les élégants produits que nous allons décrire, il y avait encore à Châlon des monnayeurs anonymes, qui recopiaient les vieux types et n'avaient pas même conscience de la signification des légendes DN IVSTINIANVS—VICTORIA AVGVSTORVM, dont ils copiaient des fragments tronqués et bouleversés.

Le type du revers des trois monnaies que je viens de décrire a eu un sort particulier qu'il est curieux de constater en passant; il a été porté vers le midi, et, sur les coins de quelques ateliers voisins des Pyrénées, la croix accostée des initiales CG et du chiffre VII est devenue un type local qui caractérise les monnaies mérovingiennes de Comminges, de Bigorre, de Foix et d'autres ateliers de la même région. Ce même type a fait aussi une courte apparition à Limoges.

NONNUS.

7 NONNVS MONITARIVS. Buste de profil, à droite, avec double diadème; manteau assez large, ouvert en cœur sur la poitrine, avec deux lignes arrondies sur les seins.

℟. CABILOINO CIVITATE. Croix latine, dont chaque extrémité est terminée par deux globules. Sous la croix, un globe écrasé; au-dessous, une étoile. Une autre étoile dans le champ, de chaque côté de la croix; celle de droite disparaît dans une bavure causée par une fente du coin.

F. Poids 1 gr. 23. — G. 1 gr. 30. — P. 1 gr. 25. Valeur : 300 fr.

Le triens de *Nonnus* est certainement le plus ancien produit de l'atelier de Châlon portant un nom de monétaire. Il appartient à l'époque où le monnayage local a commencé à s'affranchir de l'imitation des types romains. La Victoire du revers est déjà remplacée par la croix; mais l'étoile qu'on remarque dans le champ des monnaies de Gondebaud et de Théodebert a persisté. C'est un principe de numismatique, qu'en général on ne revient pas à un type abandonné; il faut en conclure que les monnaies signées par *Nonnus* sont, de toutes les espèces qui composent le 2me groupe, les moins postérieures au règne de Théodebert Ier (534-547). On peut fixer leur date approximative à l'an 548.

Deux autres caractères indiquent encore l'époque d'émission des monnaies de *Nonnus :*

1° L'abondance des légendes : NONNVS MONITARIVS — CABILONNO CIVITATE. Pas une lettre ne manqne à l'intégrité de ces deux énonciations, et c'est là un signe d'ancienneté. Malgré la petitesse de leurs coins monétaires, les Francs étaient sobres d'abréviations; ils ont presque toujours supprimé ou abrégé les substantifs qualificatifs, mais c'est parce que ces mots étaient connus pour avoir été inscrits intégralement dans l'origine. Une abréviation suppose la connaissance parfaite de la formule tronquée, et cette connaissance suppose l'inscription préalable; en effet, les légendes les plus anciennes sont en général les plus complètes; sur les monnaies encore presque romaines nous lisons CIVITATE, MONETARIVS, EPISCOPVS, OFFICINA, en toutes lettres, et plus tard tous ces mots sont abrégés en CIV., MON., EPS., OF., etc.;

2° L'ampleur du buste. Les types romains immobilisés à Châlon, à Lyon, à Lausanne, ont des épaules très-larges; le buste du tiers-de-sol de *Nonnus* présente ce caractère particulier et, sous ce rapport, fait groupe avec les espèces signées de *Priscus et Domnolus* du 2me groupe, et avec *Baudomeres, Domulfus et Baio, Domnittus* du troisième.

PRISCUS ET DOMNOLUS.

8. PRISCVS ET DOMNOLVS. Buste de profil, à droite, avec un double diadème surmonté d'un ornement en forme de croissant, dans la concavité duquel est une étoile. Le buste est orné d'une bande verticale entre deux lobes semi-circulaires.

℞. + CABILONNO FIT DESELETAS. Croix latine au-dessus de trois degrés, accostée du chiffre VIII.

F. Poids 1 gr. 27. — P. 1 gr. 25. Valeur : 500 fr.

Publié par Conbr. pl. XX, n° 2. — Cart. *Rev. Num.* 1847, p. 98. — Liste de Cartier, n° 691.

Les espèces signées de cette association de monétaires sont contemporaines ou à peu près de celles de *Nonnus*. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer la manière dont le haut du corps est traité. Le triens n° 8 est intermédiaire entre le n° 7 et le n° 34 signé de *Baudomeres*. La même conviction résultera de l'examen du diadème formé de deux bandeaux parallèles, qui placent ce produit entre le n° 7 et le n° 41 signé de *Wintrio;* seulement l'ornement du sommet du diadème offre une analogie avec des produits un peu postérieurs. Cet ornement présente l'aspect d'un croissant et a inspiré l'ornement semblable figuré sur les n°s 43, 49, 52, 53 et 55 de *Wintrio*. Dans le croissant, on voit encore figurer l'étoile dont nous nous sommes occupé à propos du triens de *Nonnus;* elle est remplacée par un globule dans le type de *Domnolus* seul, n° 9, et son rôle est fini à Châlon.

La marque numérale placée sous le bras de la croix est VIII; j'ai dit plus haut que je considère ce chiffre comme faisant allusion au poids des triens en siliques. Or, si le triens pèse 8 siliques, le sol en pèsera 24; et comme la livre romaine en pesait 1728, il suffit de diviser ce dernier chiffre par 24 pour savoir à quel système de taille appartient le triens de *Priscus et Domnolus*. On trouve exactement la taille de 72 sols à la livre, la même taille qui semble indiquée par les lettres grecques numérales OB, dans les marques CON·OB, TR·OB, etc. La livre romaine correspondant à 326 gr. 357, le triens de 8 siliques devait peser, avant d'être rogné ou altéré par le frai, 1 gr. 51.

Quoique extrêmement rare, l'indication de valeur VIII n'est pas unique dans le monnayage mérovingien : on la retrouve à Dijon et à Mâcon, mais elle n'apparaît jusqu'à ce jour que dans cette région relativement restreinte de l'ancienne province Lyonnaise. Si notre hypothèse relativement à la signification du chiffre VIII est justifiée, la date d'émission

de notre monnaie est antérieure au règne de Maurice Tibère (582-602), car les sols de cet empereur frappés à Marseille portent la marque XXI, et les tiers-de-sol, VII, chiffres qui font allusion à une taille plus récente de 81 sols à la livre. Nous pouvons préciser davantage et dire que le triens de *Priscus et Domnolus* a été frappé avant la mort de Justinien (565), puisqu'il est antérieur au n° 4, sur lequel on trouve à la fois la trace du nom de Justinien et la marque VII du système plus récent.

On a lu jusqu'à ce jour au revers les lettres DESEDEPAS, qu'on a interprétées par les trois mots DE SEDE PAStorum, *du siège des pasteurs*. Cette opinion paraissait d'autant plus rationnelle que la monnaie du premier groupe est déjà une monnaie épiscopale. Je n'oserais pas, pour le moment, proposer d'autre interprétation, mais je veux éclairer les esprits désireux d'approfondir cette question en mettant sous leurs yeux trois légendes qui me paraissent être contemporaines et avoir une signification identique. La numismatique mérovingienne est accidentée de problèmes qui se dressent à chaque pas ; celui-ci n'est pas sans intérêt :

On a lu sur une monnaie de Besançon : VESVNCIONE DESELEGS; on a bien eu l'idée de comparer cette légende au CABILONNO DESEDEPAS. J'ai proposé moi-même, très-timidement, de compléter la légende de Besançon par les mots DE SEDE LEGIS; or voici qu'un triens de Mâcon, découvert en 1872 à Saint-Bonnet-Champsaux (Hautes-Alpes), nous donne une troisième formule analogue, qui me porte à croire que les trois formules n'en font qu'une, ordinairement mal lue, et ayant un seul et même sens. Il est possible que cette formule soit plus ou moins raccourcie et altérée sur les divers monuments où nous la rencontrons, et qui ne concordent pas exactement entre eux; mais, en rapprochant les variantes, on parviendra peut-être à trouver le texte original ou la meilleure version; voici les formes que présentent les exemplaires de ma collection :

PRISCVS ET DOMNOLVS — + CABILONNO FIT DESELEꝶAS. [VIII]

MATASCONE FET — + IVSE FACIT DESELEꝶAS. [VIII]

GENNARDVS + ERO — + VESVNCIONE DESELEꝶVS. [VII]

GENNARDS + ERIO — + VESVNCIONE DLE. [VII] [1]

---

[1] Du Chalais (*Rev. num.*, 1847, p. 99) dit : « Pourquoi VIII au lieu de VII sur le

DOMNOLUS (*seul*).

9. CABILON NO FIT M̄. Buste de profil, à droite. Diadème prolongé au sommet et en arrière par deux saillies en angle, terminées par des perles; une troisième perle, en haut et en bas, forme triangle avec les deux premières. Manteau largement drapé.

℞. DOϒNOLO ϒ. Croix latine pattée, sur un globe.

F. 1 gr. 27. — G. Poids 1 gr. 25. Valeur : 120 fr.

Publié par Conbrouse, pl. XX, nº 1. Liste Cartier, nº 298.

10. CABILON NO FIT M̄. Buste de profil, à droite; diadème orné, au sommet, de trois globules, et attaché derrière la tête par trois bandelettes terminées par des globules.

℞. DOMNOLO ϒ. Croix latine au-dessus de trois degrés.

C. (Châlon-sur-Saône.) — Voy. Batault, *Descr. des Monn. mérov. de la coll. de Ch.-s.-S.*, p. 13, pl. III, nº 28. Poids : 1 gr. 40. Valeur : 120 fr.

Ce monétaire, que nous avons vu figurer dans une association avec *Priscus*, nous apparaît seul ici.

La monnaie qu'il signe est tellement différente du beau type de *Priscus et Domnolus*, tellement marquée du cachet de la barbarie, qu'on serait tenté de l'attribuer à un autre monétaire homonyme, et de la

---

triens de Saint-Vincent, de *Priscus et Domnolus?* » Je crois avoir répondu à cette question.

Le même numismatiste (*loc. cit.*) dit encore : « Le sens des mots DE SEDE PA est : *De sede pastorali*, en sous-entendant *auctoritate* ou *ratione*, frappé à Châlon (*Cabilonno fit*) sous la garantie du siége pastoral. Domnolus a signé seul d'autres espèces de Chalon, sans y placer le nom de la cathédrale Saint-Vincent. Faut-il en conclure qu'il était à la fois monétaire de la ville et de l'église? Il y avait plusieurs ateliers à Châlon-sur-Saône, puisqu'on voit Saint-Marcel, abbaye hors les murs, en possession d'un privilége analogue à celui de la cathédrale. On peut croire que, de même qu'à Bannassac on ne trouve pas toujours le nom de Saint-Martin, de même ailleurs les ecclésiastiques négligeaient de constater leurs titres sur les espèces, se contentant d'y inscrire le nom de la ville où leur église était située. »

Malheureusement ces commentaires et beaucoup d'autres auxquels le triens de *Priscus et domnolus* a donné lieu, reposent sur une erreur de lecture. Les auteurs qui ont publié la monnaie n'ont même pas reproduit exactement la légende. Conbrouse (pl. XX, nº 2) a fait graver DE SEDE PA et a transcrit DE SEDE PAST, ce que Cartier a admis ensuite. (R. N. 1847, p. 98.)

D'abord ce qu'on a pris pour Ɔ est un L, et ce qu'on a pris pour P est bien le

reléguer à la fin des produits de l'atelier de Châlon dans une période d'immobilisation; mais cela n'est pas possible, pour les raisons suivantes :

1° Les tiers-de-sol signés de *Domnolus* seul n'ont pas d'ornement circulaire au revers; il faudrait créer un groupe spécial pour eux;

2° Ils présentent au revers le type le plus fréquent du 2me groupe, la croix sur trois degrés ou sur un globe;

3° Le monétaire *Domnittus,* contemporain de *Domnolus,* comme nous le verrons tout à l'heure, a émis aussi des produits barbares presque identiques à ceux de *Domnolus,* en même temps que d'autres produits qu'on peut considérer comme les chefs-d'œuvre du monnayage mérovingien; si l'on admet qu'il y a eu deux *Domnolus,* il faut nécessairement admettre deux *Domnittus,* et par un hasard impossible, un *Domnolus* et un *Domnittus* contemporains auraient signé les plus beaux spécimens de l'art mérovingien, tandis qu'un autre *Domnolus* et un autre *Domnittus* également contemporains auraient mis leurs noms sur les espèces les plus grossières et les plus dégénérées. Cette théorie n'est pas soutenable.

L'unique *Domnolus* et l'unique *Domnittus* ont vécu au moment où fermentait la révolution artistique du milieu du VIe siècle. Le monnayage romain périssait dans l'immobilisation, et en même temps l'art franc s'émancipait et cherchait sa voie. Rien n'était stable : les écoles artistiques n'étaient pas fondées; les modifications étaient brusques; la pente générale entraînait vers les rapides dégénérescences. Soit que *Domnolus* et *Domnittus* aient fait plusieurs essais avant de créer leurs

---

même caractère que sur les monnaies de Mâcon, une haste verticale sous un demi-cercle ⊤. Je ne rencontre pas d'autre exemple de l'emploi de ce caractère dans l'épigraphie des monnaies mérovingiennes; mais si je remarque, d'un côté, que sur le triens de Gennardus cette lettre est remplacée par un ϽS, de l'autre, que les nombreuses formes du G dans l'épigraphie mérovingienne sont presque toujours la combinaison d'un demi-cercle et d'un trait droit, sic G, ϽI, ϽS, C, je ne serai plus étonné de le voir affecter la forme ⊤, intermédiaire avec les formes ϽS et ⊔ que nous offre le triens de *Gennardus*. Dès lors je lirai DE SE LEGAS. Quant à la traduction de cette légende, je la demande à de plus habiles que moi. Serait-ce une déclaration faite par le monétaire pour attester que la monnaie est d'un bon titre : DE SEcura LEGe ASseveratum; ou qu'il bat monnaie de son chef, sous sa responsabilité personnelle et sans titre officiel? Dans ce dernier cas la légende de Mâcon, par exemple, signifierait : « *Juse fait, lisez : De lui-même.* » Celle de Chalon : « *Priscus et Domnolus, lisez : D'eux-mêmes.* » Ainsi interprétée, cette légende aurait une importance sur laquelle je n'insisterai pas, pour ne pas mériter le reproche d'édifier un système sur une hypothèse.

beaux types, soit que leurs ouvriers, (car le monétaire n'était pas le même que le graveur de coin) [1] aient promptement cédé au courant qui les entraînait, une très-courte période de temps a suffi pour descendre tous les degrés de l'art, et un seul jour a suffi aussi, avec le burin d'un habile graveur, pour le faire remonter à son point culminant.

Le désordre épigraphique de la monnaie de *Domnolus* n'est pas moindre que le désordre artistique, et c'est là encore un des caractères de cette période d'incertitude. Aussi, tandis que sur la monnaie de *Nonnus* nous voyons ᒐ pour B ou V, Є pour E, et sur celle de *Priscus et Domnolus* D pour D, S et T probablement pour G, sur les espèces signées de *Domnolus* seul nous trouvons M et T pour M, HT pour FIT.

J'insisterai sur un rapprochement que le hasard ne saurait produire : deux coins de *Domnolus* sont décrits ici; l'un porte au revers une croix latine sur un globe, l'autre une croix latine sur trois degrés; or, des deux types que je viens de décrire comme les plus anciens du deuxième groupe, l'un, celui de *Nonnus*, nous présente une croix sur un globe; l'autre, celui de *Priscus et Domnolus*, une croix sur trois degrés. Il serait superflu d'insister davantage.

DOMNITTUS (1re *période*).

11. + CABILONNO. Buste de profil, à gauche. Style grotesque.

℞. DOMNITTVS ..... ETARIVS. Croix latine sur deux degrés.

C. (Coll. de Ch.-s.-S.) (Bat., nº 52, pl. III, nº 7) [2].

Poids 1 gr. 35. Valeur : 100 fr.

12. + DOMNIT TO MONI. Tête de profil, à droite; diadème très-bas et presque horizontal, absence de front, œil en olive, lèvres formées de deux traits parallèles; épaules réduites à la proportion du cou. Le diadème forme en arrière deux pointes terminées par des perles.

℞. CWVIVO NNO FIT. (Commençant à droite, en haut du type.) Croix latine sur trois degrés. Filet uni à l'extérieur.

P. Poids 1 gr. 20. Fleur de coin. — G. Prov. de la coll. Dassy, nº 103. Poids 1 gr. 25. — Coll. Hoffmann. Poids 1 gr. 24. Valeur : 120 fr.

13. + CAᒐILON NO FIT. Buste de profil, à droite. Diadème avec saillies en angle au sommet et à l'arrière. Un globule dans l'angle du sommet. Le dia-

---

[1] Voy. *Recherches sur les Monn. mérov. de Touraine*, p. 17, nº 26 (extrait de l'*Annuaire de Num.*, t. III, p. 100).

[2] Cette pièce a été attribuée à Clotaire III (656-670), par suite d'une interprétation erronée de la légende du droit; on croyait lire.. OTARIVS DOMNINVS.

dème divise la chevelure en trois portions: boucle en boudin à la nuque, calotte et houppe frontale. Le buste est indiqué par un trapèze plat contenant une ligne horizontale de six globules.

℞. ....DOMNI TTO ⋂O. Croix latine sur un globe.
P. Poids 1 gr. 30. Valeur : 80 fr.

Ainsi que je l'ai dit, *Domnittus* appartient au 2me et au 3me groupe. Je partage la description de ses monnaies, afin d'étudier séparément chacune de ses deux manières.

Nous constatons, dans l'étude des monnaies frappées pendant la première période de l'administration de *Domnittus*, la tendance qui entraîne l'art monétaire vers le dernier degré de la fantaisie barbare. Pour peu que l'atelier soit fécond et les ouvriers peu lettrés, les coins, qu'on renouvelait souvent alors, et qui chaque fois étaient copiés par des mains inexpérimentées sur des reproductions déjà dégénérées, subissaient de telles altérations, qu'en quelques semaines on pouvait descendre aux copies inconscientes, aux légendes inintelligibles, aux types les plus grossiers. Le public, habitué au maniement des monnaies, ne s'en apercevait même pas; mais un beau jour l'attention du maître de la monnaie était appelée sur cette défectuosité, et alors on revenait brusquement aux bonnes traditions. C'est ce qui s'est passé sous l'administration de *Domnittus;* nous voyons jusqu'à quel degré de dégénérescence un produit peut être entraîné très-rapidement (nos 11, 12); la réaction commence à se manifester sur le no 13, et quand nous étudierons les espèces de la deuxième période qui inaugurent le troisième groupe, nous admirerons des spécimens de l'art monétaire vraiment irréprochables.

Domnolus avait considérablement restreint l'ampleur du buste; en se frayant une voie nouvelle, *Domnittus* commence par réduire à leur plus simple expression les larges lignes horizontales ou ondulées des bustes romains immobilisés. Trois traits fort courts, superposés horizontalement, font tous les frais du buste et supportent une tête tournée à gauche (no 11); les légendes sont complètes : + CABILONNO—DOMNITTVS MONETARIVS; la croix placée sur deux degrés. Si l'on examine la manière dont est traitée cette tête, unique dans son genre, à Châlon; si l'on fait attention à l'agencement des cheveux, à la courbe de l'oreille en sens inverse de la nature, au profil, aux lèvres, à tout l'ensemble, on reconnaîtra, pour peu qu'on soit initié à la numismatique mérovingienne, que le type produit ici par *Domnittus* a fait son chemin vers Orléans et a eu une très-grande influence sur la formation du groupe de types connus sous le nom impropre de *têtes au chaperon*

perlé. Naturellement on fera coïncider l'époque où notre triens était en circulation avec celle où Châlon et Orléans furent réunis sous le même sceptre.

La légende résistait d'abord à l'altération du type (n° 11); mais voici qu'elle subit d'étranges modifications : il faut vraiment savoir que *Domnittus* est un monétaire de Châlon pour lire CABILONNO dans CWVIVONNO; pourtant cette bizarre légende peut contenir une révélation : nous trouverons ailleurs la forme CAOILONNO, et, en considérant comme un L mal placé le deuxième V de CWVIVONNO, je me demande avec quelques motifs si CWVILONNO et CAOILONNO ne sont pas deux expressions du langage vulgaire, équivalentes de la forme classique CABILONNO. Dans tous les temps les illettrés écrivent comme ils prononcent; la forme classique *Cabilonnum* se prononçait évidemment *Cavilonnum*, et de là est résultée la confusion constante du B et du V. Le B était plus correct, plus conforme aux vieux textes; mais la langue parlée s'écartait plus ou moins des types adoptés dans les usages de la langue écrite, et l'on ne peut guère expliquer la transformation de *Cabilonnum* en *Chalon* sans admettre qu'à un moment donné le peuple a prononcé le V lui-même en l'adoucissant, comme le faisaient autrefois les Grecs et les Gaulois, chez lesquels cette lettre n'existait pas. Je n'ai pas besoin de rappeler qu'ils écrivaient Σεουῆρος le nom de Sévère, Αουενιο le nom d'Avignon. Le V avait donc à peu près la valeur de notre W ou de OU; or il suffit de comparer les prononciations diverses dans les langues modernes de la syllabe *caw*, pour s'expliquer comment, à l'époque mérovingienne, elle aurait pu s'exprimer par CWV (côv) ou par CAO, et pour avoir la raison des formes CWVILONO et CAOILONNO. On trouve dans la numismatique mérovingienne d'autres exemples du B remplacé par O; j'ai vu notamment un triens de Beaumont avec la légende OELLOMONTE.

Le buste des n°s 11 et 12 est extrêmement réduit; mais il s'élargit en même temps que la légende s'améliore dans le triens n° 13, + CABILON NO FIT — DOMNITTO MO.

Je constatais plus haut qu'on ne pouvait pas nier la contemporanéité de *Domnolus* et de *Domnittus* à cause de ce fait que chacun de ces deux monétaires a émis à la fois des types dont le revers offre une croix sur trois degrés, et d'autres dont la croix est placée sur un globe; j'ajouterai comme nouvelle preuve ce détail d'épigraphie que tous les deux donnent à l'M les formes M et ᴛ, et au D la forme D.

BONNASIUS.

14. + CABILO NNO FIT. (La légende commence en haut, à droite, et est coupée par le buste.) Buste de profil, à droite; diadème de perles avec deux courts rubans d'attache.

℟. BONNA SIVS. (Légende commençant en haut à droite, et coupée par les degrés de la croix.) Croix latine accostée de CA, sur deux degrés.
List. Cart. 185, anc. coll. de la Monnaie. Bout., pl. II, p. 342. Valeur : 300 fr.

Je n'ai pas vu cette monnaie en nature; elle est décrite par Bouteroue. Les gravures données par cet auteur s'éloignent tant de la réalité, qu'on ne saurait leur accorder une entière confiance; cependant l'ornement circulaire serait un détail assez important pour n'avoir pas été omis par le dessinateur de Bouteroue, et il est évident dès lors, que l'exemplaire que ce numismatiste a eu sous les yeux appartenait au 2me groupe; j'admets donc un monétaire du nom de *Bonnasius* distinct de *Bonifacius*. Toutefois je fais remarquer que ce dernier nom, sur un exemplaire rogné, a pu être lu *Bonnasius, sic :* BONIFACIVS. Si l'interprétation de Bouteroue est défectueuse et qu'il faille restituer la monnaie à *Bonifacius*, il en résultera que ce monétaire appartient aux 2me et 4me groupes, comme *Domnittus* au 2me et au 3me, et cela s'accordera parfaitement avec mon système, car *Bonifacius* et *Wintrio*, qui ont associé leurs noms sur des espèces, sont évidemment les deux premiers monétaires du 4me groupe.

CHLOTHARIUS, *rex*.

15. CAVILO.....NNO FIT (retrograde). Buste de profil, à droite; diadème se divisant en deux branches au sommet de la tête et à l'arrière. Le manteau, peu drapé, est orné d'un globule en avant et d'une fibule à l'arrière; de cette fibule descend obliquement une bande ornée d'une ligne de perles.

℟. + CHLOTHARIVS REX. Croix latine accostée des lettres CA, sur trois degrés. (La croisette de la légende est au-dessus de la croix.)
P. Autrefois coll. Baudot, de Dijon. Poids 1 gr. 15. Valeur : 2,000 fr.

Nous sommes en face d'un problème capital pour la numismatique de Châlon-sur-Saône.

Trois Clotaire peuvent avoir droit à cette médaille :

Clotaire Ier, roi de Bourgogne, de 558 à 561,

Clotaire II, roi de Bourgogne, de 613 à 628,

Clotaire III, roi de Neustrie et de Bourgogne, de 656 à 670.

Il semble, au premier aspect et avec les données acquises, que Clotaire Ier serait le dernier auquel on devrait songer à l'attribuer; en effet, d'un côté nous avons cru pouvoir établir [1] qu'à Lyon, bien près de Châlon, on en était encore, du temps de Clotaire Ier, aux grossières imitations des tiers-de-sol de Justinien avec la Victoire au revers; d'un autre côté, pendant cinquante ans après la mort de Clotaire Ier, on frappait encore à Marseille, à Vienne, à Viviers, à Valence, à Arles, à Uzès, au Puy, en un mot, dans toute la vallée du Rhône, des monnaies avec les noms de Maurice-Tibère (582 à 602), de Phocas (602 à 610), d'Héraclius I (610 à 641); enfin on s'habitue à attribuer au règne de Clovis II et à rattacher au nom de S. Eloi la période la plus florissante du monnayage mérovingien, de sorte que nos espèces de CHLOTHARIVS, qui paraissent tre d'une très-bonne époque, conviendraient parfaitement à Clotaire III, fils aîné de Clovis II.

On comprend notre perplexité; posons la question d'une manière encore plus précise.

La monnaie qui nous occupe est du même âge que les espèces qui portent les signatures de *Nonnus, Priscus et Domnolus, Domnolus* seul, *Domnittus*.

Nous pouvons établir approximativement les dates suivantes :

540 pour les monnaies de l'évêque *Stephanus,* dont le nom ne se trouve pas dans les chroniques ecclésiastiques;

545 pour les monnaies de Théodebert Ier;

548 pour les monnaies de *Nonnus.*

Avant la mort de Justinien (565), pour les monnaies de *Priscus et Domnolus*, les tiers-de-sol *Victui Cavelono* et sans doute aussi la première manière de *Domnittus.*

Or, la monnaie de Clotaire, contemporaine de tout ce 2e groupe, est antérieure à la seconde manière de *Domnittus.*

Donc elle semble ne pouvoir être attribuée qu'à Clotaire Ier (558-561), le seul dont le règne coïncide avec la durée d'émission du 2e groupe.

Mais, pour qu'il en soit ainsi, il faut que la ville de Châlon ait devancé

---

[1] *Excursion numismatique en Bourgogne au* VIIe *siècle.* Ann. 1866, p. 117.

presque toutes les villes de France dans l'affranchissement de ses types monétaires; il faut que, à Châlon au moins, Théodebert soit l'initiateur et non le précurseur du monnayage d'or des rois francs, et nous sommes habitués à croire qu'après sa tentative isolée et hardie d'émettre des monnaies d'or à son nom, les Francs se traînèrent encore un demi-siècle dans la servile reproduction des types romains.

Quand on y songe, du reste, peut-on s'étonner qu'une telle initiative soit partie de Châlon?

Près d'Autun, qu'on a surnommé la Rome Gauloise, sur la Saône qui était le grand chemin de l'Est, Châlon prenait, dès le milieu du VIe siècle, une importance à laquelle elle dut son titre de capitale du deuxième royaume de Bourgogne.

Il ne faut pas perdre de vue que l'illustration de Châlon appartient au VIe siècle et non au VIIe; on ne doit pas séparer la numismatique de l'histoire. Que fut Châlon sous Gontran, de 561 à 593? La florissante capitale d'un roi pacifique, qui possédait les parties les plus civilisées de la Gaule. Que fut Châlon pendant le VIIe siècle? Une simple ville épiscopale comme cent vingt autres, sans résidence habituelle de roi, sans église métropolitaine, sans industrie, sans pèlerinage célèbre, et n'ayant pour gloire que ses souvenirs, ses couvents et le tombeau de Gontran.

Supposons qu'au lieu d'appartenir à Clotaire Ier, qui est monté sur le trône de Bourgogne onze ans après la mort de Théodebert Ier, la monnaie qui nous occupe appartienne à Clotaire II, parvenu au même trône cinquante-deux ans après la mort de Clotaire Ier, ou à Clotaire III, couronné quarante-trois ans plus tard; il faudra admettre que tout le monnayage du 3e au 8e groupe, toute la fécondité de l'atelier le plus fecond de France aura correspondu à une époque où Châlon était déchu de son rang de capitale. Et, dans cette hypothèse, les dates que nous avons déjà fixées seraient un échafaudage d'erreurs et d'illusions, la période de grandeur de la ville ne se signalerait dans les monnaies que par les informes imitations des types romains. Dans cette nuit de barbarie artistique qui se serait prolongée un demi-siècle, l'étoile des belles espèces de Gondebaud, Sigismond et Théodebert se serait perdue dans les grossières productions de l'évêque *Stephanus*; mais alors, comment réapparaîtrait-elle sur la monnaie de *Nonnus*, puisqu'il est admis en numismatique qu'on ne revient pas aux types abandonnés? Tout cela semble bien étrange, et cependant la science est si peu avancée qu'aucun des numismatistes de notre époque ne penserait, je crois, à l'heure qu'il est, à chercher une autre effigie sur notre monnaie que celle de Clotaire II ou de Clotaire III. N'a-t-on pas, du reste, un argument qui semble décisif? Gontran n'écrivait pas encore son nom sur les

monnaies de Châlon, comment Clotaire Ier, son prédécesseur, aurait-il pu y mettre le sien? En effet, aucune monnaie de Châlon connue jusqu'à ce jour ne nous révèle le nom de Gontran; mais si ce roi pieux et modeste ne s'est pas prévalu de la prérogative royale sur les monnaies du lieu de sa résidence ordinaire, il ne s'abstenait pas complétement de l'inscrire sur les produits d'autres ateliers, et ce nom apparaît notamment sur une monnaie de Sens.

Si la monnaie dont nous nous occupons appartient à Clotaire Ier, la plupart des noms inscrits sur les monnaies de Châlon se dressent comme des noms connus dans l'histoire, avec une parfaite concordance de dates.

S'il n'en est pas ainsi, tous sont des hommes inconnus, d'obscurs ouvriers.

Dans la première hypothèse nous reconnaissons sous la qualification de monétaire, le fameux juif Priscus qui trafiquait avec Chilpéric; le duc Wintrion, général de Gontran et de Childebert II, vaincu par Frédégonde à Soissons; le célèbre et ingrat patrice Mummole; l'orfévre Abbon, qui fut le maître de S. Éloi, alors qu'il dirigeait l'atelier de Limoges, etc.

Avec la deuxième hypothèse il faut renoncer à toutes ces attrayantes identifications.

Mais il faut se défier du sentiment quand on se livre aux recherches scientifiques, et par cela même qu'une théorie est séduisante, il faut ne l'admettre qu'à bon escient.

Réservons donc encore notre jugement, attendons une longue et minutieuse instruction, et contentons-nous pour le moment d'indiquer la place qu'occupe chronologiquement la monnaie du roi Clotaire dans la série des espèces frappées à Châlon.

Elle ferme la série des monnaies du second groupe;

Elle ouvre la longue série des types aux initiales CA accostant la croix du revers [1].

---

[1] Ces deux lettres subsisteront jusqu'à la fin comme partie intégrante du type de Châlon. Au mérite d'offrir les initiales du nom de la ville, elles ajoutent celui de rendre un hommage à cette croix que le respect des monnayeurs hausse sur un triple piédestal ou sur le globe du monde et à laquelle on va faire une auréole du diadème impérial : on peut les lire *Crux Adoranda* (V. Du Chalais. R. N. 1844, p. 159), et c'est peut-être pour cela qu'elles ont été adoptées dans toute l'Austrasie; enfin, introduites pour la première fois sur une monnaie de Clotaire, il n'est pas impossible que, dans la pensée de l'artiste, elles aient eu un autre mérite, celui d'offrir un monogramme du nom du roi : C+A = (ChloThArius).

Tout cela résulte de l'examen du style et notamment des observations suivantes, qui ne peuvent laisser aucun doute dans notre esprit :

1° La ligne de petits points qui coupe la légende du droit, au-dessus de la tête royale, *sic :* CAVILO....NNO FIT, se trouve également indiquée au-dessus du buste et dans la zone de la légende, qu'elle coupe de la même manière, sur le beau triens de *Domnittus,* que nous décrirons en tête du 3me groupe. Clotaire est donc contemporain de *Domnittus,* et comme son triens appartient encore au 2me groupe, tandis que le triens de *Domnittus* fait partie du 3me, on peut dire que le Clotaire clôt la seconde série avec les monnaies de la première manière de *Domnittus,* et que ce dernier monétaire ouvre la troisième.

2° Le buste du triens de Clotaire n'est pas seulement le prototype, mais le modèle servilement copié par le graveur du premier triens de *Wintrio,* que nous retrouverons au 4me groupe; je parle du buste et non pas de la tête ; j'appelle l'attention notamment sur la bande oblique qui descend de gauche à droite. Elle est reproduite sur les nos 41 à 43 ainsi que sur les nos 48, 49 et 75, mais comme, pour ce dernier coin, le graveur n'a pas pris la peine de renverser son dessin, il en résulte que le pallium est drapé à l'envers. Le diadème placé sur la tête de Clotaire ne diffère de celui qui est représenté sur les monnaies de *Nonnus* et de *Wintrio* (n° 41) que parce que les deux bandeaux se touchent à la hauteur des tempes, au lieu d'être parallèles. La ligne de points n'existe pas sur la tête du triens de *Wintrio* comme sur la monnaie de *Domnittus;* mais la coupure de la légende est faite à la même place, + CAVILO NNO FIT, et de toutes les monnaies du 4me groupe, cette pièce de *Wintrio,* qui offre tant de caractères de ressemblance avec celle de Clotaire, est presque la seule où la coupure soit ainsi faite. Il est donc incontestable que le triens de Clotaire (n° 15) est contemporain de celui de *Wintrio* (n° 41), et que, par conséquent, *Wintrio* ouvre la série du 4me groupe, comme *Domnittus* ouvre celle du 3me.

TROISIEME GROUPE.

DOMNITTUS (*seconde période*).

16. CAVILO..... NNO FIT. Buste de profil, à droite, orné d'un double dia-

dème terminé par des globules au sommet de la tête et derrière le cou; ce diadème divise la chevelure en trois portions : houppe frontale, calotte et nuque en boudin. Le buste est large et drapé à l'antique d'une manière irréprochable, avec ornement d'attache sur l'épaule à gauche.

℞ + DOMNITTO + MONETA. Croix latine au-dessus de deux degrés et d'un globe; dans le champ, CA, à droite et à gauche de la croix. Une guirlande de feuillage sépare le champ de la légende. Type irréprochable. Un des plus beaux spécimens de l'art mérovingien.
P. Poids 1 gr. 26. Valeur : 200 fr.

17. CABILO NNO FIT. Buste de profil, à droite, diadémé; manteau drapé avec boucle sur l'épaule, à gauche.

℞. + DOMNITTO MONETARIO. Croix latine au-dessus de deux degrés et d'un globe, accostée de deux globules; CA à gauche et à droite des degrés. Couronne de feuillages.
C. (Batault, n° 17, pl. II, n° 13.) Poids 1 gr 30. Valeur : 100 fr.

18. CABILO NO FIT. Buste de profil, à droite, diadémé; cheveux divisés en trois portions : houppe, calotte et mèches derrière l'oreille; cou long, manteau drapé à l'antique, nœud d'attache sur l'épaule en forme d'anneau.

℞. + DOMNITTO MONITARO. Croix latine dont les quatre extrémités sont terminées par un globule, au-dessus de deux degrés et d'un globe, accostée de CA, dans une couronne de feuillage.
C. (Bat., n° 16, pl. II, n° 12.) Poids 1 gr. 30. Valeur : 100 fr.

19. ..... LO+NNO FIT. Buste de profil, à droite; double diadème faisant saillie assez développée au sommet de la tête. Manteau non drapé, indiqué par des rangs de perles horizontaux et des traits verticaux et ayant la forme d'un trapèze.

℞. + DOHNIITO MONETA. Croix sur deux degrés et un globule écrasé, accostée de CA, dans un grènetis.
(Conbr., pl. XVIII, n° 5. — Rev. num., 1840, pl. XIII, n° 24.) Valeur : 60 fr.

Le n° 16 est la pièce la plus importante de cette série; sous une influence que je ne saurais expliquer que par le concours d'un graveur vraiment artiste et lettré, le type de *Domnittus* se modifie tout d'un coup en un charmant triens qui forme la tête du 3e groupe. Le pallium est intelligemment drapé, les épaules sont larges, le profil très-correct et élégant; le double diadème de *Nonnus* et de *Priscus et Domnolus* affecte une courbe gracieuse dans son parallélisme. Les lemnisques flottent derrière la tête; une élégante couronne de feuillages,

finement gravée, entoure la croix du revers. La légende est à peu près complète, et son épigraphie irréprochable est exempte d'innovations.

Je ne dirai rien de plus des nos 17, 18 et 19, imitations plus ou moins réussies du no 16. Le no 19 porte un grenetis au revers, mais je ne le décris que d'après un dessin publié par Conbrouse, et je suis persuadé que cette irrégularité est le résultat d'une négligence du dessinateur, qui, n'attachant pas d'importance à ce détail et n'y regardant pas de près, a rendu la couronne, très-fine d'ailleurs, par une ligne circulaire de petits points.

BAIULFUS ET BAIO.

20. CAVILO NO FIT. Buste de profil, à droite; double diadème, dont les extrémités supérieures font saillie, s'écartent et contiennent un globule, et dont les extrémités inférieures descendent en se rapprochant; ce diadème paraît formé d'un double chapelet de perles. Deux boucles de cheveux tombent derrière le cou. Manteau drapé à l'antique; boucle d'attache circulaire sur l'épaule, à gauche.

℞. + BAIOLFO ET BAIONE MONI. Croix latine au-dessus de deux degrés et d'un globe; CA accostant les degrés au pied de la croix. Couronne de feuillage. Charmant triens.

G. Poids 1 gr. 30. — P. 1 gr. 25. Valeur : 200 fr.

Je n'ai trouvé qu'un seul type émis par cette association. Le premier nom est écrit *Baiolfo*, mais sa forme normale est *Baiulfo*.

Les raisons fondées sur le style, qui assignent à cette monnaie un rang immédiat après celles de *Domnittus*, sont les suivantes :

1° Le buste, en ce qui concerne l'agencement du pallium et l'indication des draperies, est la reproduction exacte du beau triens de *Domnittus*, no 16.

2° Le diadème est traité de la même manière que sur le no 18, avec deux parties saillantes formant angle sur l'occiput. Les lemnisques tombent derrière la nuque avec la même courbe que sur les nos 16 et 18; enfin deux longues boucles de cheveux, se détachant derrière l'oreille, reproduisent un détail semblable du no 18.

DOMULFUS.

21. CAVILO NO FIT. Buste de profil, à droite; diadème se divisant au sommet en deux branches dans l'angle desquelles on voit un chapelet de perles qui descend sur le diadème et forme un nœud derrière la tête; deux boucles de cheveux entre le nœud du diadème et le cou. Manteau très-correctement drapé à l'antique. Devant la poitrine, trois petits traits semblent indiquer une main.

℞. + DOMVLFO MONITARIO. Croix latine, sous la croisette de la légende, sur deux degrés et un globe. Les degrés accostés des lettres CA. Couronne de feuillage.

P. Poids 1 gr. 26. — G. 1 gr. 30. — Coll. Charvet, incomplète, 1 gr. 07. Valeur : 100 fr.

J'appellerai l'attention sur l'omission d'un N dans la légende CAVILONNO. Si c'était un fait absolument isolé, on pourrait n'en tenir aucun compte, mais c'est un véritable caractère d'époque, puisque nous l'avons rencontré sur des espèces de *Domnittus, Baiulfus et Baio*, que nous le retrouvons ici, et que nous allons encore le constater sur les espèces de *Domulfus et Baio* et de *Baudomeres et Rignoaldus*. Nous n'avions pas besoin de cet indice pour affirmer la contemporanéité de tous ces types et l'unité de l'atelier qui les a produits; tous sont absolument du même style et dérivent du beau triens de *Domnittus* (n° 16). On peut constater encore les deux boucles de cheveux comme sur les n°s 18, 20; on les retrouvera sur les n°s 23, 24, 26, 31, 40, etc.

DOMULFUS ET BAIO.

22. CAVILO+NO FIT. Buste de profil, à droite. Manteau drapé régulièrement. Trois plis ou une main devant la poitrine.

℞. + DOMVLFO ET BAIONI MONT. Croix sous la croisette de la légende, sur deux degrés et un globe; les degrés accostés de CA. Couronne de feuillage.

G. Poids 1 gr. 30. Valeur : 80 fr.

23. CAVILO NO FITV. Buste de profil, à droite, diadémé; deux mèches de cheveux tombent derrière le cou. Manteau drapé correctement. Un filet uni extérieur contourne la légende.

℞. + DOMVLFO ET BAIONI M°N. Croix latine sur deux degrés et un globe ; les degrés sont accostés des lettres CA. Couronne de feuillage.

P. Poids 1 gr. 20. Valeur : 80 fr.

24. CABILO NO FIT. Buste de profil, à droite; diadémé, drapé à l'antique; deux mèches de cheveux derrière le cou.

℞. + DOMVLFO ∈T BA.... MON. Croix latine sur deux degrés et un globe; les degrés accostés des lettres CA. Couronne de feuillage. (Le dessin publié par M. Batault indique une couronne en torsade; ce doit être une erreur du dessinateur.)

C. (Bat., n° 18, pl. II, n° 14.) Poids 1 gr. 30. Valeur : 80 fr.

25. CABILO NNO FIT. (Légende commençant à droite et coupée par le buste.) Buste de profil, à droite; le diadème forme deux saillies en angle à la partie postérieure et sépare la chevelure en trois parties; un énorme boudin de cheveux tombe entre le cou et les lemnisques du diadème. Le menton et la mâchoire inférieure ont des proportions démesurées; le graveur a sans doute voulu représenter une figure avec sa barbe. Les épaules sont très-larges, sans autres traces de draperie que des plis horizontaux d'une épaule à l'autre.

℞. ÞOMVL.... T BAIO MO. Croix latine soudée sur une base, au-dessus d'un globe, accostée des lettres CA rétrogrades. Couronne de feuillage; filet extérieur uni.

— G. 1 gr. 30 fort. — P. 1 gr. 21. Valeur : 120 fr.

Quand même ces espèces ne porteraient pas les noms de deux monétaires que nous connaissons déjà, nous n'hésiterions pas à les rapprocher des produits signés de *Baiulfus et Baio* et de *Domulfus* seul; le style est absolument le même : buste ample et drapé, boucles de cheveux derrière le cou, etc., etc. La même main a gravé la plupart de ces types; pourtant un des coins de l'association *Domulfus et Baio* s'écarte très-sensiblement des autres et tend vers un nouveau style, sans doute sous l'influence d'un foyer artistique voisin; ainsi les boucles de cheveux (n° 25) sont changées en un seul boudin en tire-bouchon qui devient très-large en tombant sur l'épaule. Le revers nous offre une croix soudée sur une base, au-dessus d'un globe, type très-rare à Chalon, et seul spécimen de ce genre de croix que nous rencontrions dans le 3e groupe. Les croix soudées sur une base appartiennent aux plus anciennes monnaies de l'Austrasie; leur groupe, antérieur au type messin, a été répandu dans toute la vallée de la Meuse et s'est propagé jusque dans la Champagne, notamment à Troyes. A propos de cette croix *basée*, nous ferons remarquer que pour faire son chemin de la vallée de la Meuse à Troyes, elle a passé par Chalon; si l'on compare les monnaies de Troyes signées par *Audolenus* et *Mummolinus* à notre n° 25, on restera convaincu que les types ont été servilement copiés les uns sur les autres; mais c'est Troyes qui a copié Chalon et non Chalon qui a copié Troyes, puisque cette dernière ville ne s'est même pas abstenue

de reproduire les lettres C A, qui ne sont pas les initiales de son nom. Ainsi notre n° 25 est le trait d'union entre Verdun et Troyes. Le graveur, qui a fait son apprentissage dans une des villes de la vallée de la Meuse, a fait un stage à Chalon près de *Domulfus* et de *Baio;* puis il a porté son industrie à Troyes, où il a créé plusieurs coins.

Nous retrouverons dans le 4e groupe un tiers de sol de *Wintrio* avec la même croix soudée sur la base, détail que j'ai déjà signalé comme indice de contemporanéité entre le 3e et le 4e groupe.

La couronne du revers prend l'aspect d'une torsade sur le dessin du n° 24 publié par M. Batault; n'ayant pas eu l'exemplaire en nature, je ne puis dire si c'est le dessinateur qui a mal exprimé cette couronne, ou si réellement elle a été altérée sur la monnaie; dans ce dernier cas nous verrions là un exemple d'immobilisation, qui du reste n'a pas eu de suite.

BAUDOMERES ET RIGNOALDUS.

26. CAVILO NO FIT. Buste de profil, à droite; diadème perlé, terminé au sommet par deux tiges dont l'extrémité porte une perle, avec un globule au-dessus, et à l'arrière par deux bandelettes formant chapelet de perles. Deux mèches de cheveux derrière le cou. Buste haut de style; manteau drapé assez correctement; globule d'attache sur l'épaule, à gauche; perles semées sur l'étoffe; devant le buste, trois traits semblent indiquer les doigts d'une main.

℟. + BAVDOMERE ET RIGNOALDO m̄. Croix latine, sous la croisette de la légende, au-dessus de deux degrés et d'un globe aplati; les degrés sont accostés des lettres CA. Couronne de feuillage. Flan large.

G. 1 gr. 30. — P. 1 gr. 19. Valeur : 100 fr.

27. CAVILON+NO FIT. Buste de profil, à droite; un diadème de perles, dans une position presque verticale, contourne la tête en formant une courbe inverse à la convexité du crâne. Le front est démesurément bombé, et l'œil est presque à l'occiput; pas d'oreilles ni de mèches de cheveux; manteau drapé, mais mal rendu. Un rameau vertical occupe le champ devant le profil.

℟. + BAVDOM.... E. RI...ALDO m̊. Croix latine au-dessus de deux degrés et d'un globe; les degrés accostés de CA. Couronne de feuillage.

P. 1 gr. 22. Valeur : 150 fr.

28. . . . . NO FIT Buste de profil, à droite.

℟. + BAVDO. . . . . ALDO M. Croix latine sur deux degrés et

un globe, accostée de CA, dans une couronne de feuillage. (La croisette de la légende est en haut.) Coll. de Ch. S. S. (Bat., n° 5, pl. II, n° 37. Poids 1 gr. 30. Valeur : 100 fr.

(M. Batault lit : . . . . . BLONNO FIT· — ℞ BAVDOMERE ET . . . AGNOALD·, et décrit le revers : croix à branches égales, sur deux degrés, au-dessous un losange en relief, etc.)

CAVA LONNO· Buste de profil, à droite, diadémé; cou plus court que ₙr les types précédents. Manteau de forme raide et carrée, orné d'une broerie de perles qui suit son contour; très-peu drapé à l'intérieur de cette bordure. Couronne de petits cônes imbriqués au pourtour extérieur de la légende.

℞. + BAVDEMIR E RIGNOALD· Croix latine potencée et chrismée, à droite, sur un globe aplati; accompagnée des lettres AM· Couronne de feuillage.
P. 1 gr. 20. Valeur : 200 fr.

30. + BAVD EMIREX· Buste de profil, à droite, diadémé, à mi-corps; riche vêtement orné de galons et broderies; bras apparent, tenant une petite croix.

℞. BAVDEMIR + E RIGNOALD· Croix latine sur deux degrés et un globe, accostée de CA dans une couronne de feuillage. Valeur : 500 fr.
Collection du marquis de Lagoy, 1 gr. 19; provenance : Collection Soret. Trouvée près de Genève. Publiée par M. de Lagoy, *Recherches sur les monogrammes de quelques médailles*, etc. Aix, 1856, p. 15, pl. n° 14.

Voici une autre raison sociale qui prend place immédiatement après celle de *Domulfus et Baio*. Elle continue la filiation des types précédents, accusant de moins en moins les contours des plis sur la draperie du pallium, pour aboutir aux vêtements du bas empire, où toute la souplesse de l'étoffe disparaît sous les broderies et les pierres fines.

Le n° 26 ouvre cette série; tous les détails caractéristiques du 3e groupe que j'ai signalés jusqu'ici sont reproduits, jusqu'à l'unique N de CAVILONO que nous constatons pour la dernière fois.

Comme particularité de ce type, je signalerai les quelques traits placés en avant du buste, qui semblent indiquer la main; c'est une imitation des mains bénissantes qu'on a émises dans d'autres ateliers.

Le n° 27 offre au-dessus de la tête, dans la coupure de la légende CAVILON + NO, une croisette qui régulièrement devrait être au commencement du nom, mais qu'on a souvent placée au-dessus de la tête, sans avoir égard à la disposition de la légende, sans doute pour la symétrie. Le même fait, que nous avons déjà pu observer sur un triens

de *Domnittus* (n° 19) se retrouvera sur une monnaie de *Mummous*, au 4e groupe, ainsi que sur toutes les espèces du 7e groupe.

J'ai déjà parlé du rameau qui figure dans le champ devant le profil, et, le comparant à la croix qu'on trouve à la même place sur un triens de *Wintrio*, j'en ai conclu par induction que les 3e et 4e groupes étaient contemporains.

Le n° 29 m'a fourni un argument semblable; son revers a pour type une croix chrismée qu'on trouve sur plusieurs monnaies de *Wintrio*. Ce triens a été gravé par une autre main que les deux précédents; le faire en est tout à fait différent, bien que certains détails, notamment l'agencement du diadème, lui assignent sa place ici. Les types du droit et du revers sont tellement semblables à ceux d'un triens de Langres, qu'il y faut reconnaître le travail du même ouvrier. Les lettres qui accostent la croix sont A M au lieu de C A; je pense que c'est la copie inintelligente des initiales de Marseille ou de Mâcon; il arrive souvent, en effet, que les graveurs renversent le type, quand ils perdent de vue le sens de ce qu'ils copient; ils reproduisent le modèle, sans penser que la frappe donnera une inscription rétrograde; en copiant MA, on obtient ainsi AM; de la même manière, à Troyes et dans d'autres villes, la copie maladroite des initiales CA a produit pour résultat AƆ. Nous en avons vu un exemple dans un triens de *Domulfus et Baio*, n° 25.

La dernière remarque que je ferai sur le bizarre type dont je m'occupe, portera sur la forme de ses légendes. Le graveur du coin était un ouvrier très-peu lettré, qui n'a tenu aucun compte de l'orthographe, ou un innovateur hardi, qui poussait à l'affranchissement de l'art. La langue de ses légendes n'est plus du latin classique, c'est du patois franc, si j'ose m'exprimer ainsi; nous assistons à la bifurcation des deux langues. Les lettrés résistent et avec eux la plupart des graveurs de coins monétaires; le latin pur se conserve dans l'Eglise et dans les couvents, mais les illettrés, notamment la plupart des lapicides sculpteurs d'inscriptions funéraires, suivent l'entraînement du peuple vers une déformation du langage qui doit produire la langue française.

Au lieu de *Cavilonno — Baudomere et Rignoaldo*, nous lisons *Cavalonno — Baudemir e Rignoald*. *Cavilonno* était déjà l'adoucissement de *Cabilonno; Cavalonno* est un acheminement vers Chaalon; le *v* tombera tout à fait, le *c* sera chuinté, la syllabe finale *no* se perdra dans l'immobilisation; elle n'aura plus de raison d'être, la syllabe précédente étant accentuée et les cas étant supprimés; ainsi se sera formé le nom français. *Baudemir* est une dégénérescence de *Baudomere*, qui déjà était

une altération de *Baldomaro; Rignoald* est une altération de *Ragnoaldo;* voilà déjà ces deux noms privés de terminaison, indéclinables par conséquent; ces formes ne sont pas des abréviations, car il est bien remarquable que dans l'épigraphie mérovingienne les noms propres ne s'abrégent jamais par la suppression de la terminaison; ce sont des formes *franques,* on pourrait presque dire françaises. Une curieuse altération est encore celle que subit la conjonction *et* réduite à la voyelle *e;* si cette forme ne se trouvait pas ailleurs qu'ici, nous dirions que c'est un accident, mais nous la verrons plus loin dans la raison sociale *Bonefacius et Wintrio,* et nous la trouvons également à Lyon dans l'association des noms de *Petrus et Guirius* [1].

Mon travail sur les monnaies de Chalon était terminé, déjà livré à l'imprimeur, quand j'ai découvert la curieuse monnaie que je décris sous le n° 30. Elle confirme d'une manière remarquable mes appréciations sur Baudomer, et je me réserve d'y revenir quand je parlerai du rôle historique des monétaires. Un rapprochement de noms, les caractères non équivoques d'une figure royale dans le buste aux larges épaules que nous offrira surtout le n° 34, les traces d'une main en avant du buste à mi-corps, une foule d'indices insaisissables me portaient à chercher dans ce Baudomer une personnalité supérieure au vulgaire; et la découverte du triens publié en 1856 par le marquis de Lagoy est venue donner un poids immense à mes soupçons.

Je me contenterai pour le moment de reproduire les réflexions que cette monnaie a suggérées à M. de Lagoy, l'un des numismatistes les plus judicieux de notre siècle :

« La terminaison *rex,* dit-il, de la légende BAVDEMIREX, sur cette monnaie de Chalon-sur-Saône, conviendrait très-bien à un nom propre gaulois; mais elle est singulière pour celui d'un personnage franc. Aussi, croyant d'abord voir le titre de roi dans cette terminaison, j'avais cherché vainement à faire de Baudomir quelque souverain bourgonde ou autre..... » — « Le buste royal à mi-corps, richement vêtu et tenant une petite croix, est un type particulier et sans analogue sur toutes les

---

[1] On peut s'étonner de cette persistance du *t* dans la conjonction française *et,* alors que les autres langues romanes l'ont aboli, et que nos poëtes ont sanctionné sa suppression en interdisant, pour cause d'hiatus, son emploi devant une voyelle. Les Mérovingiens étaient conséquents, et, puisque la réaction littéraire a été impuissante à maintenir la dentale *t* dans la prononciation, elle ne devait pas l'imposer à l'orthographe. Si l'on estimait le prix du temps qu'on perd à écrire une lettre inutile et l'argent qu'on dépense à la faire imprimer, on reconnaîtrait que ce luxe coûte plusieurs millions chaque année.

monnaies de ce genre connues jusqu'à présent. La fabrique de la pièce ne manque pas d'une certaine finesse relative assez rare pour cette époque. »

Quand on lira la partie historique qui termine mon traité des monnaies de Chalon, on verra combien est importante la sanction que le triens du marquis de Lagoy apporte à mes pressentiments.

BAUDOMERES.

31. KUILO NNO FIT. Buste de profil, à droite, diadémé; deux longues mèches de cheveux derrière la nuque; cou allongé; manteau drapé. (Style des espèces des premiers monétaires du 3e groupe.)

℞. + BAVDOMERE ..... Croix latine sur deux degrés et un globe, accostée de CA. Couronne de feuillage.

P. Poids 1 gr. 20. (Voy. pl. II.) Valeur : 120 fr.

32. + CABILO NNO FIT. (Commençant à droite en haut.) Buste de profil à droite; double diadème formé de deux traits parallèles, terminé au sommet par un ornement en forme de croissant. Manteau bien drapé.

℞. + BAVDOMERES MONETARIVS. Croix latine sous la croisette de la légende, sur deux degrés et un globe, accostée de CA dans une couronne de feuillage.

G. Poids 1 gr. 30. Valeur : 100 fr.

33. CABILON NO FIT. (De droite à gauche et en dehors.) Buste de profil, à droite, diadémé; manteau large mais sans draperie, affectant la forme des trois côtés supérieurs d'un hexagone; les ornements consistent en une ligne de perles descendant de l'épaule, à gauche, et diverses lignes formant bordures et bandes horizontales.

℞. + BAVDOMERES MONEARIVS. Croix latine dont la haste est plus courte que les autres bras, au-dessus de deux degrés et d'un globe, accostée des lettres CA. Guirlande de feuillage épaisse.

G. 1 gr. 30. — P. 1 gr. 25. — Collection Lacroix à Macon. Poids 1 gr. 30. Valeur : 80 fr.

34. CABILON NO FIT. Buste de profil à mi-corps, tourné à droite. Diadème épais, prolongé au sommet et derrière la tête par deux doubles saillies ou appendices formant angle et ciselés. Les épaules sont très-larges et semblent porter un collier; on ne voit pas trace de draperies dans le vêtement, mais comme une ouverture en forme de cœur sur la poitrine.

℞. + BAVDOMERES MONEARIVS. Croix sur deux degrés et un globe, accostée des lettres CA. Guirlande de feuillage.

P. Poids 1 gr. 18. — C. (Bat., pl. II, n° 5.) Poids 1 gr. 15. Valeur : 100 fr.

4ème Groupe

L. Dardel sc

Paris Imp. Dumas-Vorset, rue St Placide, 18

Annuaire de la Société de Numismatique, 1873

35. CAVILO N.... Buste de profil, à droite.

℞. + BAVDOMERE· Croix chrismée, dont la boucle est du côté gauche, accostée de CA rétrograde et renversé, (*sic*) ∀Ɔ ; sous la croix on voit la trace d'une pointe servant à la ficher. Couronne de feuillage.
C. (Bat., n° 10, pl. II, n° 6.) Poids 1 gr. 20. Valeur : 80 fr.

36. + BAVDEM ERE MO· (Légende commençant à droite et coupée par le buste.) Buste de profil, à droite ; diadème prolongé au sommet et derrière la tête par deux tiges formant angles et terminées par des perles ; manteau très-peu drapé, chargé d'une bordure de pierreries en haut et en avant.

℞. + CAVILONNO FIT· (Légende écrite en dehors, de gauche à droite.) Croix sur deux degrés et un globe, accostée de CA. Couronne de feuillage, imitant et copiant presque le grènetis.
P. Poids : 1 gr. 20. Valeur : 120 fr.

37. B AVDOMERE MON. (Légende coupée par le buste entre les lettres BA.) Buste de profil, à droite, bien drapé.

℞. ....NO CIVI. Croix latine sur deux degrés et un globe ; A dans le champ à droite de la croix. Guirlande de feuillage et filet uni extérieur.
G. Poids : 1 gr. 15. Valeur : 120 fr.

Les monnaies signées de *Baudomeres* seul sont assez nombreuses. Est-ce avant ou après son association avec *Rignoaldus* qu'il a seul dirigé un atelier? La question est assez difficile à résoudre, et je croirais presque que c'est avant et après ; à l'ampleur du buste, à la manière dont le diadème est traité, on peut affirmer que très-peu de temps s'est écoulé entre *Domnittus* et *Baudomeres ;* les deux boucles de cheveux et le style général du buste du n° 31 m'engageraient à placer ce triens en tête de la série de *Baudomeres*, et immédiatement après les produits de *Domulfus et Baio,* par conséquent avant l'apparition de la raison sociale *Baudomeres et Rignoaldus ;* d'un autre côté, le plus grand nombre des produits de *Baudomeres* seul prennent rang après l'association pour plusieurs raisons ; d'abord à cause de l'absence à peu près complète de draperies du pallium ; ensuite parce qu'on y voit apparaître plusieurs monogrammes dans les légendes, AV, ÆE, ÆE, et qu'il est assez logique d'admettre que l'usage des caractères liés est postérieur à celui des caractères indépendants.

J'ai signalé dans une étude précédente (*Excursion numismat. dans la Bourgogne.* Ann. de la Soc. franç. de Num. 1866, p. 165, n° 102) comme une curiosité épigraphique l'emploi du K avec la valeur de CA sur un des tiers de sol de *Baudomeres.* Je rapprochais alors de la monnaie de Chalon celle d'Avranches, où l'on trouve tantôt *Abrincatas,*

tantôt *Abrinktas;* de nouvelles découvertes ont confirmé l'importance de mon observation; ainsi j'ai rencontré deux tiers de sol d'un même lieu, l'un avec la légende *Carovilla*, l'autre avec *Krovillum;* les monnaies carlovingiennes de Chelles portent tantôt *Cala*, tantôt *Kla;* le texte de Rigord donne *Kino* pour *Caino* (Chinon); enfin je n'ai jamais rencontré sur aucune monnaie mérovingienne le K suivi d'un A. Le nom de Charlemagne s'écrit CAROLVS, et dans le monogramme cruciforme du même nom, l'A n'est pas exprimé, mais le K est toujours employé; les cinq lettres du monogramme donnent KR◇LS.

Un triens de *Baudomeres* (n° 35) porte au revers une croix chrismée, dont le crochet est à gauche et dont les initiales sont rétrogrades; si l'on se reporte à ce que j'ai dit à l'article précédent au sujet des lettres AM, on reconnaîtra que ce revers, tout à fait étranger au style du 3e groupe, a été copié sur un triens du 4e groupe, et c'est un argument que j'ai invoqué déjà pour établir la simultanéité de ces deux séries d'émissions.

FRATERNUS.

38. CABILON NO FIT + (Légende commençant à droite et coupée par le buste.) Buste de profil à droite; un diadème formé d'un chapelet de perles se termine au sommet par un ornement à trois branches imitant un E lunaire couché, (*sic*) Ɯ. Une grosse boucle de cheveux en boudin descend derrière la tête. Le cou est détaché des épaules. On remarque une tendance marquée vers le style messin.

℞. + FRATERNO MON — Croix chrismée sur un globe, accostée de CA, dans une épaisse couronne de feuillage. Filet circulaire uni à l'extérieur.

F. Poids : 1 gr. 15. Très-belle Valeur : 120 fr.
Publiée par Conbrouse, pl. XVIII, n° 8. Liste de Cartier, n° 407.

39. CABILON NO FIT. + (Légende commençant à droite, coupée par le buste.) Buste de profil, à droite; un diadème formé d'un chapelet de perles se termine au sommet par un ornement imitant un Ɯ, dont les trois branches sont surmontées de perles indépendantes, (*sic*) Ɯ, et à la partie inférieure par deux rubans de perles formant un angle. Le manteau est drapé correctement avec anneau d'attache à gauche et saillie courbée au dehors, à droite, laquelle forme comme une crosse sur le premier N de la légende.

℞. + FRATERNO MONT. Les traits des lettres sont pattés, (*sic*) M. Croix latine dont les extrémités sont pattées, sur trois degrés, accostée

de CA, dans un grènetis. La croix porte un très-léger indice de crochet du chrisme, à droite. Filet circulaire uni à l'extérieur.
F. 1 gr. 27. — P. 1 gr. 26. 120 fr.

Les rares produits de Fraternus viennent à la suite du triens de *Baudomeres*, n° 34, et du 3e groupe. On peut comparer la manière dont le buste est traité, la forme du diadème, etc.

On remarquera le singulier ornement qui surmonte le diadème.

La guirlande de feuillage fait place au grenetis sur le n° 39; Fraternus pourrait être placé dans le 5e groupe; il marque la transition directe du 3e au 5e.

ABBO.

40. CAVILO NNO FIT. Buste de profil, à droite; diadème de perles; deux boucles de cheveux derrière la tête; manteau légèrement drapé. Boucle sur l'épaule, à gauche.

℞. ABBONE MONI+TARIO. Croix latine sous la croisette de la légende, sur deux degrés et un globe, accostée des lettres CA, dans un simple grènetis.
Conbr., pl. XVIII, n° 7. Liste Cartier, n° 4. Valeur : 200 fr.
Publ. par Cartier, R. N., 1840, p. 112, pl. VII, n° 18, d'après un exemplaire de la Coll. Barthélemy.

Nous renvoyons au 5e groupe pour les observations sur ce monétaire.

En publiant cette monnaie, M. Cartier émet l'opinion qu'elle ouvre la série des profils à Châlon-sur-Saône; nous croyons plutôt qu'elle la ferme.

QUATRIEME GROUPE.

WINTRIO.

41. + CAVILO NNO FIT. Buste de profil, à droite. Double diadème formé de deux ornements parallèles, perlés et terminés par des globules. Manteau orné d'une ligne de perles sur une bande oblique descendant de gauche à droite.

℞. + VVINTRIO MON. Croix chrismée avec la boucle à gauche, accostée de CA, dans un diadème de perles avec anneau d'attache et rubans.
P. 1 gr. 15. — Coll. Charvet, 1 gr. 15. Valeur : 25 fr.

42. + CAVIL ONNO FIT. Buste de profil, à droite. Double diadème composé de deux ornements qui se touchent au milieu et s'écartent en formant des angles au front et à la nuque; de chacun de ces angles part une troisième tige, et les six extrémités sont terminées par des perles. Le manteau est semblable au précédent.

℞. + VVINTRIO MON. Croix chrismée avec la boucle à gauche, sur un globule, accostée de CA dans un diadème de perles, avec anneau et rubans.
F. 1 gr. 16. — **G.** 1 gr, 15 et 1 gr. 10. Valeur : 25 fr.

43. + CAVIV.. NO IN. Buste de profil, à droite. Diadème terminé au front par un croissant et à la nuque par deux rubans en croix. Manteau comme le précédent.

℞. + VVIN... N. Croix latine aux bras bifurqués, soudée sur une base de même, accostée de CA, dans un diadème de perles avec anneau et rubans.
P. 1 gr. 12. Valeur : 25 fr.

44. + CAIL + ◇NN◇ I. Buste de profil, à droite; diadème terminé au front par deux globules et à la nuque par des lemnisques dont le nœud forme un losange; nez et bosse frontale presque détachés; manteau drapé correctement (de gauche à droite), avec anneau d'attache à gauche.

℞. + VVINTRI◇ M◇NEVI. Croix chrismée, accostée de CA, dans un diadème de perles avec anneau contenant une perle au centre et rubans.
F. Poids 1 gr. 25. Valeur : 25 fr.

45. CAVILON + NO FIT. M. (Commençant derrière la tête à gauche.) Buste de profil, à droite, sous la croisette. Diadème très en arrière, vertical, courbé en sens inverse du crâne, prolongé au sommet par deux saillies formant angles et au bas par deux rubans de perles. Front très-proéminent. Manteau aux angles globuleux, avec trois plis descendant régulièrement de gauche à droite.

℞. + VVINTRIO M.. Croix latine sur un globe, accostée de CA, dans un diadème de perles avec anneau centré et rubans d'attache.
Musée de Lyon. Poids 1 gr. 10. Valeur : 25 fr.
Cette monnaie paraît être la même que celle publiée par M. Fillon (*Lettres*, etc., p. 56. pl. II, n° 2.) Elle appartenait alors à M. H. Morin, et avait été trouvée avec un triens de S. Jean de Losne : LATONA — AVNVLFO.

46. + CABILO NNO FIT. Buste de profil, à droite; diadème dont le sommet semble orné d'un croissant, et dont l'extrémité inférieure est nouée par deux rubans formant un losange.

℟. + VVINTRIO MON — Croix latine sur trois degrés, accostée de CA, dans un diadème de perles avec anneau et rubans.
Coll. Charvet. Poids 1 gr. 15. Valeur : 25 fr.

47. + CAVILO NNO FIT. Buste de profil, à droite; double diadème de perles attaché par deux rubans noués en losange et terminés par des perles. Manteau drapé correctement avec fibule d'attache en forme d'anneau, contenant une gemme, sur l'épaule à gauche.

℟. + VVINIRIO MON (*sic*). Croix chrismée, sur un globe, accostée de CA, dans un diadème de perles orné d'un anneau avec globule ou gemme au centre, sans rubans.
Coll. Hoffmann, poids 1 gr. 22. Autrefois coll. E. N. (Voir Fillon. *Lettres*, etc., p. 56, pl. II, n° 1. M. Fillon, qui indique comme époque d'émission de cette pièce le premier tiers du VIIe siècle, remarque que c'est un des plus parfaits échantillons de l'art mérovingien. Valeur : 40 fr.

48. + CAVIL· O· NNO FIT. Buste de profil, à droite; double diadème de perles surmonté d'un globule et prolongé en arrière par deux saillies faisant angle. Manteau drapé régulièrement avec bande de perles oblique descendant de gauche à droite. (Le premier O de la légende est entre deux globules au-dessus de la tête.)

℟. + VVINTRIO MON· Croix chrismée, accostée de CA, dans un diadème de perles avec anneau ayant un globule au centre et pas de rubans.
G. Poids 1 gr. 25. Valeur . 30 fr.

49. CAOIL ONNO F. Buste de profil, à droite; diadème perlé, sommé d'un croissant, attaché par un nœud d'où tombent trois rubans terminés par des perles. Devant le profil, une croix.

℟. + AN.....NAT? Croix latine sur deux degrés, accostée de CA, dans un diadème de perles, avec anneau ayant une perle au centre, sans rubans.
P. Poids : 1 gr. 13, provenant de la coll. Dassy, n° 94. Valeur : 40 fr.

50. MABILO IAINO· Buste de profil, à droite; diadème noué par trois rubans, terminés par des perles; devant le profil, une croix.

℟. A..... IO MON· Croix chrismée, accostée de CA, dans un diadème de perles.
F. Poids 1 gr. 12, prov. de la coll. Rousseau, n° 113, p. 42. Valeur : 25 fr.

51. + CABIL ONNO FIT· Buste de profil, à droite; diadème perlé, terminé au front par un croissant contenant un globule, et à la nuque par deux rubans qui se recroisent et forment un très-petit losange. Buste drapé régulièrement, de gauche à droite, avec deux globules marquant les angles supérieurs; sous un large pli oblique descendent beaucoup de plis verticaux ayant chacun une perle au sommet.

℟. VVINTRI◇ M◇NETAR◇S· (Les trois dernières lettres beaucoup plus grosses que le reste de la légende.) Croix portant un reste du crochet du

chrisme, accostée de CA, dans un diadème de perles avec anneau contenant une perle, sans rubans.

F. Poids 1 gr. 20. — P. Bel exemplaire. Poids 1 gr. 21. Valeur : 30 fr.

52. + CABIL ◇NN◇ FIT. Buste de profil, à droite; double diadème de style échelonné, avec rubans formant losange; manteau drapé correctement. Filet circulaire extérieur.

℞. + VVINTRI◇ M◇NETAR◇S. Croix latine portant un reste de chrisme, accostée de CA, sur un degré, dans un diadème de perles avec anneau contenant une perle, sans rubans. Filet circulaire extérieur.

F. Poids 1 gr. 26. Valeur : 30 fr.

53. + CABI LONNO FIT. Buste de profil, à droite; diadème sommé d'un croissant et attaché par un nœud de trois perles. Manteau drapé de gauche à droite, avec anneau d'attache sur l'épaule, à gauche.

℞. + VVINTRIO MON. Croix sur deux degrés, accostée de CA, dans un diadème de perles avec anneau contenant un globule et sans rubans.

P. Poids 1 gr. 15. Valeur : 25 fr.

54. + CABIL ONNO FIT. Buste de profil, à droite; diadème formé de deux ornements qui font angle et encadrent la partie antérieure de la chevelure. Manteau drapé correctement avec deux globules d'attache aux épaules, à droite et à gauche.

℞. + VVINTRIO MON. Croix latine sur deux degrés, accostée de CA, dans un diadème de perles avec anneau contenant un globule, sans rubans.

Coll. Hoffmann, poids 1 gr. 22. Valeur : 25 fr.

55. CABIL ONNO FIT. Buste de profil à droite; diadème de perles avec croissant au sommet et trois rubans terminés par des globules à la base. Manteau avec anneau d'attache à l'angle supérieur gauche et globule à l'angle droit, drapé régulièrement.

℞. + VVINTRIO MON. Croix latine sur deux degrés, accostée de CA, dans un diadème de perles avec anneau centré.

Musée de Lyon. Poids 1 gr. 25. Valeur : 25 fr.

56. + CABI L◇NN◇ FIT. Buste de profil, à droite; diadème de perles; Manteau drapé de gauche à droite en descendant; du pli de la draperie descend une série de plis verticaux avec des perles aux extrémités. Une mèche de cheveux, ou un ornement analogue à une visière, s'avance du front et retombe devant le nez.

℞. + VVINTRI◇ M◇NETAR◇. Croix chrismée, à droite; accostée de CA, sur un degré, dans un diadème de perles muni d'un anneau contenant un globule, et sans rubans.

C. (Batault, pl. II, nos 21 et 26.) Poids 1 gr. 30. Valeur : 35 fr.

57. CABL ONNO FIT. Buste de profil, à droite; double diadème de perles

dont les rubans se croisent et forment un losange. Le manteau est drapé en descendant des deux épaules vers le milieu.

℞. + VVINTRIO MONETARIVS. Croix latine chrismée, accostée de CA, dans un diadème de perles avec anneau contenant un globule et sans rubans.

C. (Batault, pl. II, nº 25.) Poids 1 gr. 30 Valeur : 40 fr.

57 bis. CABLONNO... + Buste de profil, à droite. Devant, une croisette.

℞. + VVINTRIO MON. Croix sur deux degrés, accostée de CA.

Trouvée dans les draguages de la Saône. (Publiée par M. de Barthélemy. *Rev. Num.* 1841, p. 177.)

N'ayant pu voir cette pièce, nous n'en pouvons donner une description plus complète.

58. + CABILO NNO FIT. Buste de profil, à droite; diadème dont le ruban est traversé par le débris d'un autre ruban, de manière à former une croix derrière la tête; manteau sans draperie oblique, avec une ligne horizontale de perles sous le trait supérieur.

℞. + VVINTRIO.... + Croix latine chrismée, sur un globule, accostée de CA, dans un diadème de perles avec anneau contenant un globule, sans rubans.

C. (Batault, pl. II, nº 30.) Poids 1 gr. 25. Valeur : 25 fr.

59. + CABIL ONNO FIT. Buste de profil, à droite; double diadème séparant la houppe frontale de la calotte. Buste drapé avec ampleur; anneau sur l'épaule, à gauche.

℞. VVINTRIO MONETARIVS. Croix chrismée, accostée de CA, dans un diadème de perles avec anneau orné d'une perle au centre, sans rubans.

F. Poids 1 gr. 28. Valeur : 40 fr.

60. + CABIL ONNO FIT. Buste de profil, à droite. Le diadème n'est signalé que par les trois rubans qui tombent derrière le cou. Manteau drapé en plis descendant de gauche à droite. Petite croix devant le profil.

℞. VVINTRIO M. Croix chrismée, accostée de CA, sur deux degrés, dans un diadème de perles avec rubans sans anneau d'attache.

C. (Batault, pl. II, nº 22.) Poids : 1 gr. 30. Valeur : 25 fr.

61. CABIL ONNO FIT. Buste de profil, à droite, comme le précédent.

℞. + VVINTRIO MON. Comme le précédent.

Coll. Charvet. Poids 1 gr. 25. — **C.** (Bat., pl. III, nº 13.) Poids 1 gr. 30. — **P.** Poids 1 gr. 19. Valeur : 25 fr.

62. CABIL ONNO FIT. Buste de profil, à droite, haut de style; diadème terminé au bas par un nœud d'où tombent trois rubans; manteau avec globule à

l'angle gauche pour soutenir la draperie, qui est régulière. Devant le profil une petite croix.

℞. + VVINTRIO MON. Croix latine chrismée, à droite, sur trois degrés, accostée de CA, dans un diadème de perles avec rubans, sans anneau.

Musée de Lyon. Poids : 1 gr. 10. (Voy. pl. III.) Valeur : 25 fr.

63. + CABIL ONNO FIT. Buste de profil, à droite; diadème de perles terminé au front par trois pointes et à la nuque par deux rubans dont la disposition imite une lyre renversée.

℞. + VVINTRIO MON. Croix latine sur trois degrés, accostée de CA, dans un diadème de perles avec rubans, sans anneau.

C. (Batault, pl. II, n° 32.) Poids : 1 gr. 30. Valeur : 25 fr.

64. + CABIL ONNO... Buste de profil, à droite; diadème peu apparent; rubans courts passant l'un sur l'autre. Manteau drapé à contre-sens (descendant de droite à gauche).

℞. + VVINTRIO MON. Croix latine sur deux degrés, accostée de CA, dans un diadème de perles avec rubans, sans anneau.

C. (Bat., pl. II, n° 24.) Poids : 1 gr. 25. Valeur : 25 fr.

65. + CABILO NNO FIT. Buste de profil, à droite; diadème de perles dont le nœud, formé de trois rubans courts, décrit un très-petit losange; manteau drapé correctement avec bande oblique de perles; fibule annulaire à gauche et globule à droite, aux angles du manteau.

℞. + VVINTRIO MON. + Croix accostée de CA, sur deux degrés, dans un diadème de perles, sans anneau, avec rubans non perlés.

F. Poids : 1 gr. 15. Valeur : 25 fr.

66. + CABIL ONNO FIT. Buste de profil, à droite; diadème de perles attaché par trois rubans dont le nœud forme un petit losange. Devant le profil, une croix.

℞. + VVINTRIO MON. Croix chrismée, accostée de CA, sur trois degrés, dans un diadème de perles avec rubans, sans anneau.

P. Poids : 1 gr. 20. Valeur : 25 fr.

67. + CABIL ONNO FIT. Buste de profil, à droite; diadème de perles dont les rubans se croisent de manière à imiter une petite croix; l'un d'eux se prolonge jusque dans les lettres de la légende; manteau à plis horizontaux orné de lignes de perles.

℞. VVINTRIO MONI. Croix accostée de CA, sur trois degrés, dans un diadème de perles avec rubans, sans anneau.

C. (Batault, pl. II, n° 23.) Poids : 1 gr. 30. Valeur : 25 fr.

68. + CABIL ..... F .. Buste de profil, à droite, diadémé; nœud de trois rubans, sans losange; croix devant le profil; buste élevé.

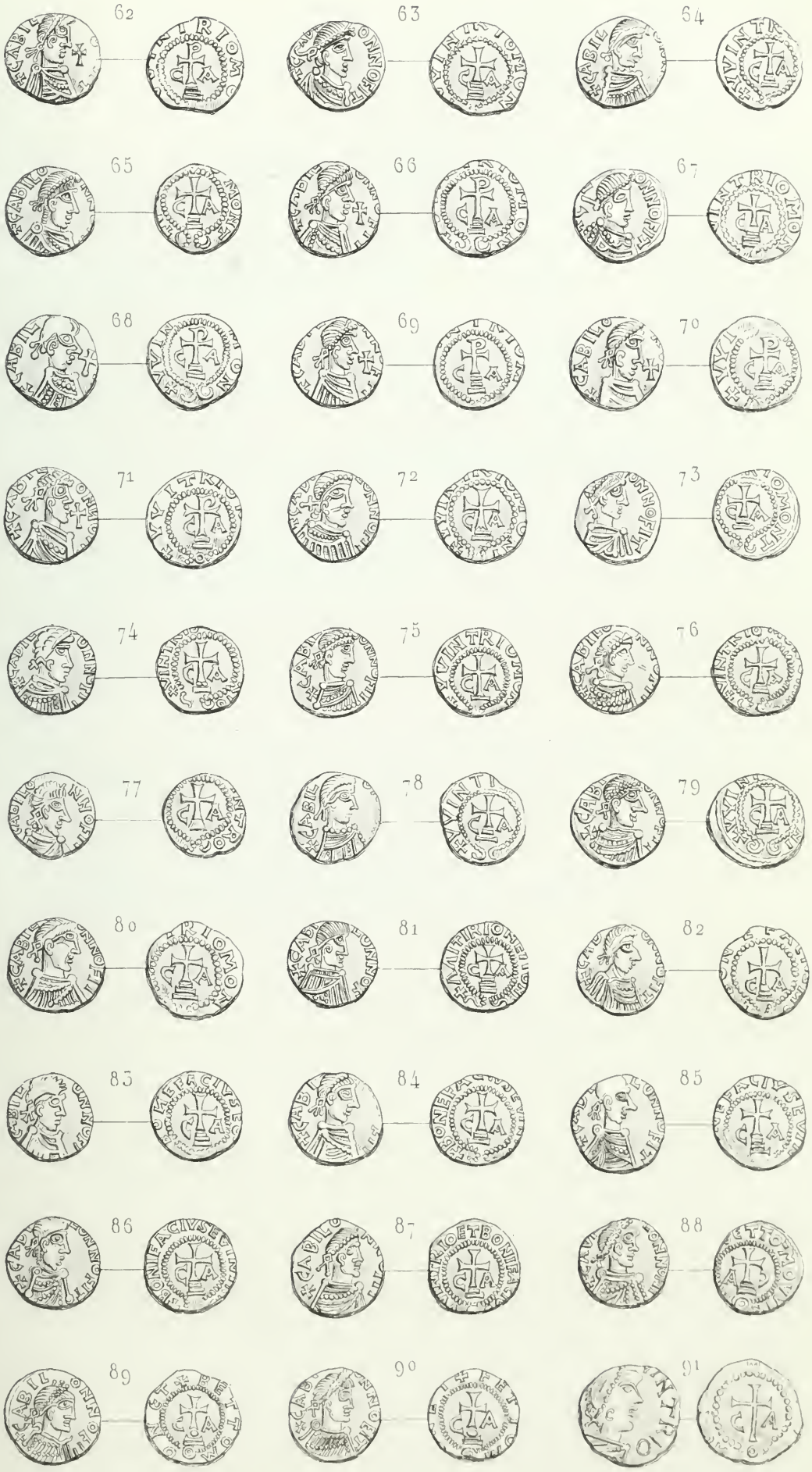

L. Dardel sc

Imp. Dumas Varnet

Annuaire de la Société de Numismatique, 1873

℟. + VVINTRIO MON. Croix chrismée, accostée de CA, sur deux degrés, dans un diadème de perles avec rubans, sans anneau.
G. Poids : 1 gr. Valeur : 25 fr.

69. +. CABIL ONNO FIT. Buste de profil, à droite; diadème de perles attaché par trois rubans dont le nœud forme un petit losange; manteau correct; petite croix devant le profil.

℟. ... NTRIO M.. Croix chrismée, accostée de CA, sur trois degrés, dans un diadème de perles avec rubans, sans anneau.
G. Poids : 1 gr. 20. Valeur : 25 fr.

70. + CABILO ..... Buste de profil, à droite. Diadème de perles séparant de la calotte la houppe frontale; nœud en losange; trois petits rubans; croix devant le profil.

℟. + VVIN ..... Croix chrismée, accostée de CA, sur deux degrés, dans un diadème de perles avec rubans, sans anneau.
F. Poids : 1 gr. 14. Valeur : 25 fr.

71. + CABIL ONNO FIT. Buste de profil, à droite, diadémé; nœud en losange avec trois rubans terminés par des perles; croix devant le profil; manteau drapé correctement; bande de perles oblique.

℟. + VVITRIO M.. Croix latine sur deux degrés, accostée de CA, dans un diadème de perles avec rubans, sans anneau. Or pâle ayant la couleur de l'argent oxydé.
G. Poids : 1 gr. 05. Valeur : 25 fr.

72. + CABI LONNO FIT. Buste de profil, à droite; diadème de perles dont les rubans forment une croisette derrière la tête. Le manteau offre un pli supérieur incliné légèrement à contre-sens (de droite à gauche), et beaucoup de plis verticaux.

℟. + VVINTRIO MON. Croix latine, accostée de CA, sur deux degrés, dans un diadème de perles avec rubans, sans anneau.
C. (Batault, pl. II, n° 33.) Poids : 1 gr. 30 Valeur : 25 fr.

73. ..... ONNO FIT. Buste de profil, à droite; diadème de perles; rubans en croisette; manteau drapé à contre-sens.

℟. .... TRIO MONT. Croix latine, accostée de CA, sur deux degrés, dans un diadème de perles avec rubans non perlés, et sans anneau.
C. (Bat., pl. II, n° 27.) Poids : 1 gr. 30. Valeur : 25 fr.

74. + CABIL ONNO FIT. Buste de profil, à droite; diadème non perlé, rubans formant croisette; manteau drapé à contre-sens.

℟. + VINTRIO ..... RIO. (un seul V). Croix latine, accostée de CA, sur deux degrés, dans un diadème de perles sans anneau, avec rubans non perlés et en désordre.
C. (Bat., pl. II, n° 31.) Poids : 1 gr. 20. Valeur : 30 fr.

75. + CABIL ONNO FIT. Buste de profil, à droite ; diadème de perles terminé par un losange d'où tombent trois rubans. Manteau drapé à contre-sens.

℞. + VVINTRIO MON. Croix latine, accostée de CA, sur un degré, dans un diadème de perles avec rubans, sans anneau.
P. Poids : 1 gr. 13. Valeur : 25 fr.

76. + CABILO NNO FIT. Buste de profil, à droite ; diadème de perles avec rubans croisés, terminés par une perle et formant losange. Manteau à plis verticaux nombreux, par-dessus lesquels on voit deux grands colliers de perles inclinés à contre-sens (de droite à gauche.)

℞. + VINTRIO MONETARIO. Croix latine sur deux degrés, accostée de CA, dans un diadème de perles sans anneau, avec rubans non perlés.
C. (Batault, pl. II, n° 29.) Poids : 1 gr. 25. Valeur : 30 fr.

77. CABILO NNO FIT. Buste de profil, à droite, diadémé ; rubans formant un losange derrière la tête. Manteau drapé à contre-sens.

℞. + ... ONTRO. Croix latine, accostée de CA, sur un degré, dans un diadème de perles sans anneau, avec rubans non perlés.
C. (Batault, pl. II, n° 28.) Poids : 1 gr. 20. Valeur : 30 fr.

78. + CABIL ONNO FIT. Buste de profil, à droite ; diadème avec rubans simples. Manteau drapé à contre-sens.

℞. + VVINTR ..... Croix accostée de CA, sur deux degrés, dans un diadème de perles sans anneau, avec rubans non perlés.
C. (Batault, pl. III, n° 8.) Poids : 1 gr. 30. Valeur : 25 fr.

79. + CABI. ONNO FIT. Buste de profil, à droite ; diadème attaché par un nœud ayant la forme d'un petit losange. Manteau drapé à contre-sens.

℞. + VVINT... ..NI. Croix latine accostée de CA, sur deux degrés, dans un diadème de perles avec rubans, sans anneau. Filet circulaire extérieur.
G. Poids : 1 gr. 22. Valeur : 25 fr.

80. + CABIL ONNO FIT. Buste de profil, à droite ; diadème très-bas, noué par deux rubans formant losange. Manteau drapé à contre-sens.

℞. .... TRIO MON. Croix sur trois degrés, accostée de CA, dans un diadème de perles avec rubans, sans anneau.
F. Poids : 1 gr. 20. Valeur : 25 fr.

81. + CABI LONNO F. Buste de profil à droite. Diadème très-bas formant angle droit avec le nez, terminé par deux rubans en losange ; manteau drapé à contre-sens.

℞. + VVITIRIONE MONE. Croix latine, accostée de CA, sur trois

degrés, dans un diadème de perles, sans anneau, avec rubans non perlés formant volute.

P. Poids : 1 gr. 15. Valeur : 30 fr.

Wintrio a émis à lui seul presque autant de monnaies que tous les autres monétaires de Châlon réunis ; ses coins varient à l'infini dans un cadre fort restreint du reste, dont les caractères généraux sont toujours les mêmes : au droit un buste de profil regardant à droite ; au revers une croix accostée des lettres CA, dans un diadème de perles.

Il me paraît impossible d'établir la filiation de tous ces types, par la raison qu'ils ne peuvent tous procéder les uns des autres. La fabrication était si active qu'elle employait nécessairement beaucoup d'ouvriers et de graveurs de coins, lesquels se copiaient les uns les autres, de telle sorte qu'on perdrait son temps à vouloir trouver l'ordre chronologique des différentes séries d'imitations qui s'enchevêtrent.

Nous ne pouvons qu'indiquer les tendances principales des artistes qui ont travaillé pour *Wintrio* aux différentes époques de son administration.

Le point de départ semble être un type absolument contemporain du triens de Clotaire, à tel point qu'on pourrait considérer *Wintrio* comme le monétaire de ce roi. Le diadème se compose de deux bandeaux parallèles terminés par des globules, comme sur les monnaies de *Nonnus, Domnittus, Priscus et Domnolus*. Bientôt les deux bandeaux se réunissent en un seul diadème, les rubans d'attache flottent derrière la nuque, tandis que sur le sommet du front un ornement décoratif affecte la forme d'un croissant ; j'ai déjà signalé ce croissant sur les monnaies de *Priscus et Domnolus ;* on le trouve sur plusieurs variétés de tiers de sol de Wintrio, n°s 43, 46, 49, 51, 53 et 55.

Cependant le vêtement des épaules reste identiquement le même que sur la monnaie de Clotaire ; son caractère principal est une bande chargée d'une ligne de pierreries qui descend de gauche à droite. C'est là la première période des monnaies de *Wintrio* (n°s 41, 42, 43, 48, 49.

La seconde période a pour caractère distinctif la forme du nœud du diadème ; les rubans, ou lemnisques, se croisent, au point d'attache, derrière le cou, de manière à former un losange. Cette figure n'est d'abord que le nœud d'où tombent trois ou deux bouts de rubans, puis elle s'agrandit jusqu'à la fin du monnayage de Wintrio ; elle persiste sous les monnayeurs suivants, jusqu'à la fin du 4e groupe ; elle est copiée dans beaucoup d'ateliers de l'est de la France ; la série des monnaies de *Wintrio* nous montre comment le losange procède du nœud du diadème. Nous le voyons naître sur les n°s 44, 46 et 49. Entre les deux

périodes des lemnisques pendantes et du losange, on peut signaler une phase d'hésitation pendant laquelle ces mêmes rubans affectent différentes dispositions; tantôt ils sont à peine indiqués, nos 59, 64, tantôt ils ressemblent à une lyre renversée, n° 63; plus souvent leur croisement est indiqué par une petite croix, sur la destination de laquelle on pourrait prendre le change, nos 58, 67, 72, 73, 74; à vrai dire, c'est la réunion de deux bras de cette croisette à l'extrémité inférieure du diadème qui produit le losange. V. nos 57, 71, 76, 77, etc.

Pendant la première période, les draperies du manteau s'inclinent de gauche à droite, le diadème de perles qui entoure le champ du revers laisse voir ordinairement entre ses deux rubans d'attache un anneau souvent orné d'une gemme à son centre. La croix du revers est souvent chrismée, et une petite croix latine est fréquemment placée devant le profil, dans le champ de l'obvers.

Pendant la deuxième période, les draperies du manteau sont moins bien raisonnées; elles s'inclinent parfois de droite à gauche, par l'effet d'une distraction du graveur qui oublie de renverser son type. Le diadème perlé du revers n'a plus d'anneau entre les rubans d'attache.

La copie inintelligente joue un grand rôle dans la composition des types de *Wintrio;* la déformation du chrisme, le rôle de ce losange ou de cette croisette, qu'on ne prendrait pas pour le nœud du diadème si l'on n'en suivait la filiation, l'immobilisation même du nom du monétaire, qui finit par être écrit WITIRIONE, sont les résultats presque inévitables d'une production rapide et très-abondante; en cela il faut rendre cette justice aux ouvriers de Wintrio qu'ils ont bien mieux conservé l'intégrité du type et de la légende que les monnayeurs d'autres cités, qui, en reproduisant les espèces de Justinien (527-565), de Justin (565-568), de Tibère (568-582), de Maurice (582-602), de Phocas (602-610) et d'Heraclius (610-641), ont prouvé souvent qu'ils ne savaient pas lire les légendes des monnaies copiées par eux.

J'ai cité en décrivant les monnaies du 3e groupe plusieurs irrégularités qui, coïncidant avec des accidents de même nature constatés sur des espèces de Wintrio, sont des arguments dont on doit conclure la simultanéité des 3e et 4e groupes. Je les résume :

1° Nos 25 et 43. Type de la croix soudée sur un degré.

2° N° 27 du 3e groupe et dix variétés de Wintrio. Rameau ou croix devant le profil.

3° Nos 29, 35, 38 et 39 du 3e groupe et vingt variétés de *Wintrio* du 4e. Croix chrismée.

4° Parallélisme entre la barbarie épigraphique de quelques-uns des

premiers produits du 3e et du 4e groupe; comparaison de CWVIVONNO à CAOILONNO. Les lettrés ont réagi contre ces premières tentatives d'introduction du langage parlé dans les légendes monétaires; ils ont maintenu la forme de la bonne latinité, CABILONNO; mais bientôt elle subira de nouvelles atteintes et l'I tombera; une de nos monnaies de *Wintrio*, n° 57, inscrit déjà CABLONNO. Une seconde réaction littéraire sous Pépin et Charlemagne ramènera la forme écrite CAVILONNO, tandis que le langage parlé, continuant à s'émanciper, dira déjà Châlon.

Wintrio s'est adjoint plusieurs monétaires qui ont signé les espèces avec lui. Une de ces associations a été contractée avec *Bonefacius*, une autre avec *Betto;* rien dans leur raison sociale n'indique la supériorité d'un des deux personnages. Le nom de *Wintrio* est même tantôt le premier, tantôt le second. Mais il n'en est pas de même d'une autre association avec un monétaire dont le nom malheureusement n'est pas encore connu, l'unique exemplaire qui nous la révèle étant trop incomplet. Là, *Wintrio* se pose en personnage, ne s'attribue plus la qualification de monétaire, inscrit son nom magistralement au droit de la monnaie, tandis que son associé, évidemment subordonné ou fonctionnaire en sous-ordre, met sa signature au revers avec la qualification de monétaire.

On trouvera plus loin la description de ces monnaies.

BONEFACIUS.

82. + CAB· · ONNOFIT· Buste de profil, à droite; diadème avec un nœud d'où tombent trois bandelettes terminées par des perles. Manteau régulièrement drapé et chargé de pierreries.

℞. +BONEFACIVS MO· Croix sur trois degrés, accostée de CA dans un diadème de perles sans anneau, mais avec rubans non perlés.
C. (Bat. pl. III, n° 12.) Poids : 1 gr. 20. Valeur : 150 fr.

La place de ce monétaire, d'après l'unique exemplaire que j'ai vu, et en suivant l'ordre de filiation des types, serait entre les deux périodes de monnayage de *Wintrio*, soit que celui-ci ait abandonné un moment sa fabrication, soit que *Bonefacius* ait fabriqué concurremment avec lui.

Le croissant du diadème n'est plus figuré, non plus que la bande oblique chargée de perles sur le manteau, ni l'anneau d'attache du dia-

dème du revers; mais le losange ne se montre pas encore derrière le buste de l'obvers.

On peut affirmer que *Bonefacius* n'est pas postérieur à *Wintrio*, pour l'excellente raison que ces deux monétaires vont associer leurs noms dans une fabrication d'espèces postérieures à celles de *Bonefacius* seul.

BONEFACIUS ET WINTRIO.

83. CABIL ONNO FI. Buste de profil, à droite. Nœud du diadème avec trois rubans; manteau drapé régulièrement.

℞. + BONEFACIVƧ E V.... Croix sur trois degrés, accostée de CA, dans un simple grènetis.
C. (Bat., pl. II, n° 9.) Poids : 1 gr. Valeur : 60 fr.

84. + CABI ..... FIT. Buste de profil, à droite, diadémé; manteau drapé régulièrement.

℞. + BONEFACIVS E VINTRIO. Croix latine sur deux degrés, accostée de CA, dans un diadème de perles avec rubans, sans anneau.
G. Poids : 1 gr 20 fort. Valeur : 60 fr.

85. + CABI LONNO FIT. Buste de profil, à droite; nœud du diadème formant un petit losange d'où descendent trois rubans terminés par des perles. Manteau drapé assez correctement avec anneau d'attache sur l'épaule, à gauche.

℞. BONEFACIVS E VIN... Croix latine sur trois degrés, accostée de CA, dans un grènetis.
P. Poids : 1 gr. 21. Valeur : 60 fr

86. + CABI LONNO FIT. Buste de profil, à droite, diadémé; manteau drapé à contre-sens.

℞. + BONIFACIVS E V̄INTRIO. Croix latine sur trois degrés accostée de CA, dans un diadème de perles avec rubans, sans anneau.
G. Poids : 1 gr. 10. — P. Poids : 1 gr. 16. — Collection Lacroix à Mâcon. Poids : 1 gr. 20. Valeur : 60 fr.

87. + CABILO NNO FIT. Buste de profil, à droite; diadème de perles formant un petit losange derrière la tête. Manteau drapé à contre-sens.

℞. VVINTRIO ET BONIFACIVS. Croix sur deux degrés, accostée de CA, dans un diadème de perles avec rubans d'attache, sans anneau.
F. Poids : 1 gr. 15. Valeur : 100 fr.

L'association de *Bonefacius* et de *Wintrio* paraît devoir être placée chronologiquement pendant la seconde période du monnayage de *Wintrio;* ses produits sont les premiers du 4e groupe où nous voyons ap-

paraître le simple grènetis, c'est-à-dire la transformation du diadème de perles en couronne simple, sans anneau et sans rubans d'attache.

WINTRIO ET BETTO.

88. + CAVI LONNO FIT. Buste de profil, à droite; double diadème de perles dont le nœud forme un petit losange; manteau drapé à contre-sens avec anneau d'attache sur l'épaule à gauche et globule à droite.

℞. VVIN:... BETTO⁻MO. Croix latine sur deux degrés, accostée de AƆ (CA rétrogrades) dans un diadème de perles avec anneau d'attache, au centre duquel est un plus petit anneau.
G. Poids : 1 gr. 15. Valeur : 150 fr.

Le style de cette monnaie, unique jusqu'à ce jour, indique la seconde moitié de la période d'émission des monnaies de *Wintrio*.

BETTO (*seul*).

89. + CABIL ONNO FIT. Buste de profil, à droite; diadème avec extrémités supérieures saillantes, et nœud en forme de losange; manteau très-chargé de perles, avec anneau d'attache sur l'épaule, à gauche.

℞. + FETTO M ONET. Croix sur un globule et deux degrés, accostée de CA, dans un diadème perlé muni d'anneau centré.
C. (Bat., pl. II, nos 8 et 16.) Poids : 1 gr. 30. Deux exemplaires.
Valeur : 80 fr.

90. +CABI. ONNO FIT. Buste de profil, à droite; diadème avec deux rubans en losange. Manteau drapé à contre-sens; anneau d'attache à gauche avec une perle au centre; globule à droite

℞. + FETTO M ONET. Croix sur trois degrés, accostée de CA, dans un diadème de perles avec anneau centré.
F. Provenant de la coll. Rousseau. Valeur : 80 fr.

La Société archéologique de Châlon possède deux exemplaires du n° 89; les types sont exactement les mêmes, mais sur l'un on lit BETTO et sur l'autre FETTO.

Le n° 90, qui est au cabinet de France, porte lisiblement FETTO, tandis que la forme BETTO est incontestable sur le produit de l'association de *Wintrio* et *Betto* (n° 88), qui fait partie de la collection

Gariel. Le nom de *Fetto* n'appartient pas à l'onomastique des mérovingiens ; je m'arrête donc à la forme *Betto*, qui est bien connue des numismatistes. (Voy. les monnaies d'Essone (*Exona*), de Soissons, etc.) N'oublions pas, du reste, que le B se prononçait comme V, et que l'F et le V ont une grande affinité. L'F ou *digamma* a pris dans l'alphabet latin le sixième rang, occupé dans l'alphabet grec par le βαυ, qui se prononçait *vau*. (Voir l'Annuaire de 1867, p. 279.) On peut comparer *Baron* et *Faron*, *Bruder*, *Brother* et *Frère*, etc.

Le monétaire *Betto* paraît avoir séjourné très-peu de temps à Châlon ; ses produits sont contemporains de ceux de la dernière période de *Wintrio*, et de plus ceux qu'il signe seul me paraissent postérieurs à ceux où son nom est associé au nom de *Wintrio ;* de sorte que *Betto* aurait bien pu être encore à Châlon quand déjà *Wintrio* était désintéressé du monnayage.

WINTRIO ET .....(?).

91. VINTRIO devant le profil. Buste de profil, à droite; diadème de perles terminé à la partie inférieure par un losange de grande dimension.

. .....MVC... MON ? Croix latine accostée de CA, dans un diadème perlé avec anneau et rubans d'attache.

F. Poids 0 gr. 87 centig. Valeur : 500 fr.

La légende du revers est trop rognée pour qu'il soit possible de lire le nom du monétaire ; il n'y a pas apparence que ce soit *Bonefacius*, à cause de l'M qui occupe le milieu du nom.

On peut remarquer que *Wintrio* met son nom ici à la place du nom de la ville, ne prend pas la qualification de monétaire, et place un autre nom de monétaire au revers de la monnaie. Il est plus qu'un associé, il est un chef, et si son nom garantit la monnaie vis-à-vis du public, l'autre nom la garantit vis-à-vis de *Wintrio*, qui sans doute est devenu un personnage considérable et a confié la fabrication de sa monnaie à un gérant. Saint Éloi dans les ateliers de Paris, du Palais et de l'École, et *Baudomeres* à Châlons, sont les seuls monétaires qui, comme *Wintrio*, aient donné une place aussi apparente à leur signature, en laissant voir au second plan le nom d'un autre monétaire. (V. mon *Étude sur les monnaies du Palais et de l'École*. Paris. Rollin et Feuardent. 1862.) En dehors de ces trois exemples on ne connaît que des noms royaux qui aient occupé ce rang dans la monnaie mérovingienne.

BAUDEGISELUS.

92. + CAB ILONNO FIT· Buste de profil, à droite, diadémé, drapé avec anneau sur l'épaule droite. Devant le profil, une croix.

℞. + BAVDI..... ...NET· Croix sur deux degrés, accostée des lettres CA, dans un diadème perlé avec anneau centré, sans rubans d'attache. ℂ. (Batault, II, 38). Poids : 1 gr. 30. (Voy. pl. IV.) Valeur : 100 fr.

Liste Cartier, n° 119 : CABILONNO· — BAVDOIXILVS MVNETA·
Coll. Voillemier.

La légende de l'unique tiers de sol de ce monétaire est trop incomplète pour que je puisse affirmer la restitution du nom que je propose; mais tout me porte à croire qu'elle est exacte. La liste publiée par M. Cartier indique comme appartenant à Châlon-sur-Saône un monétaire du nom de *Baudoixilus*. C'est là un nom qu'on ne peut pas admettre, et c'est évidemment le résultat d'une mauvaise lecture. Le triens sur lequel on l'a signalé fait partie de la collection Voillemier, qui, depuis la mort de son propriétaire, n'est pas accessible au public. Si l'on suppose la légende BAVDCCIS/+ILVS rognée ou frappée à faux, de telle sorte que les quatre lettres du milieu soient détruites en totalité ou en partie, suivant la ligne que je trace sur cette légende, il restera comme élément de lecture la forme BAVD[illegible] +ILVS, qu'un numismatiste peu versé dans la lecture des noms mérovingiens lira BAVDOIXILVS·

La monnaie de Baudegisèle me paraît contemporaine des émissions de *Wintrio*, à cause de son style général, et spécialement de la croix qui est placée devant le profil.

MUMMOLUS.

93. CABL+ONN O· (écrit de gauche à droite extérieurement.) Buste de profil, à droite; diadème formé d'un épais rouleau qui s'attache derrière la tête par un nœud en forme de losange. L'oreille est très-apparente et occupe le milieu de la joue. Le manteau, bordé de perles et sans trace de draperie, a la forme d'un trapèze ou demi-hexagone. La croisette de la légende est au-dessus du front.

℞. MMMOLVS· Croix sur deux degrés, accostée de AO (CA rétro-

grade) dans un diadème de perles avec anneau et rubans d'attache. Flan très étroit.

F. Provenant de la collection Rousseau. (Cat. Longp., n° 112.)
Poids : 1 gr. 30. Valeur : 60 fr.

94. CABL+ONNO. (lu de gauche à droite intérieurement.) Même type.

R. MMMOVS. Croix sur deux degrés, accostée de CA, dans un diadème de perles avec anneau et rubans d'attache.
F. Poids : 1 gr. 22. Valeur : 40 fr.

95. Mêmes types. (La croix du revers a le bras gauche plus long que le droit.)
G. Poids : 1 gr. 30 faible et 1 gr. 25 fort. Valeur : 40 fr.

96. Mêmes types. (La croix a presque la forme d'un T.)
G. Poids : 1 gr. 20 fort. Valeur : 40 fr.
Plusieurs exemplaires ont été publiés. Voir Lelewel, pl. IV, n° 40. — Saulcy, (*Rev. Num.*, 1836, p. 97, vignette.) — Liste Cartier, n. 633

Les quatre monnaies de *Mummolus* que nous publions sont des variétés qui s'écartent très-peu d'un type unique. Quoique ce type ait tous les caractères de la fin du 4e groupe, il se rapproche tellement des premières monnaies du 7e qu'on doit le considérer comme une pièce de transition. On pourrait presque dire que c'est une monnaie du 7e groupe dont la tête de face a été mise de profil. La croisette sur le front, la chevelure ou le diadème en boudin, la forme de l'œil, la contraction des noms : CABLONNO, coupé par une croisette, pour CABILONNO, MVMMOVS pour MVMMOLVS, l'absence du mot *monétarius*, tout indique la période des têtes de face et le commencement de leur immobilisation. Le type de Mummolus s'est lui-même immobilisé comme celui d'*Austadius*, qui inaugure la série du 7e groupe; on a renouvelé les coins sans modifier le type.

M. de Saulcy, qui le premier a fait connaître la monnaie de *Mummous*, n'a pas hésité à reconnaître dans ce nom celui du fameux patrice Mummole, élevé par Gontran aux plus hautes dignités. L'exemplaire de la collection Rousseau est venu bientôt apporter un argument favorable à cette hypothèse; *Mummolus* s'y est trouvé inscrit sans contraction. M. de Longpérier en décrivant cette pièce n'a pas craint de dire que l'opinion de M. de Saulcy lui paraissait très-rationnelle. M. Cartier, après avoir admis que *le duc Gondebaud* avait pu inscrire son nom sur un tiers de sol (R. N. 1836, p. 129), a depuis réduit *Gondoald* et *Mummolus* au rang de simples monétaires. « Il faudrait, lui répond M. de Longpérier (Cat. Rousseau, n° 112, p. 42), anéantir d'abord les excellents

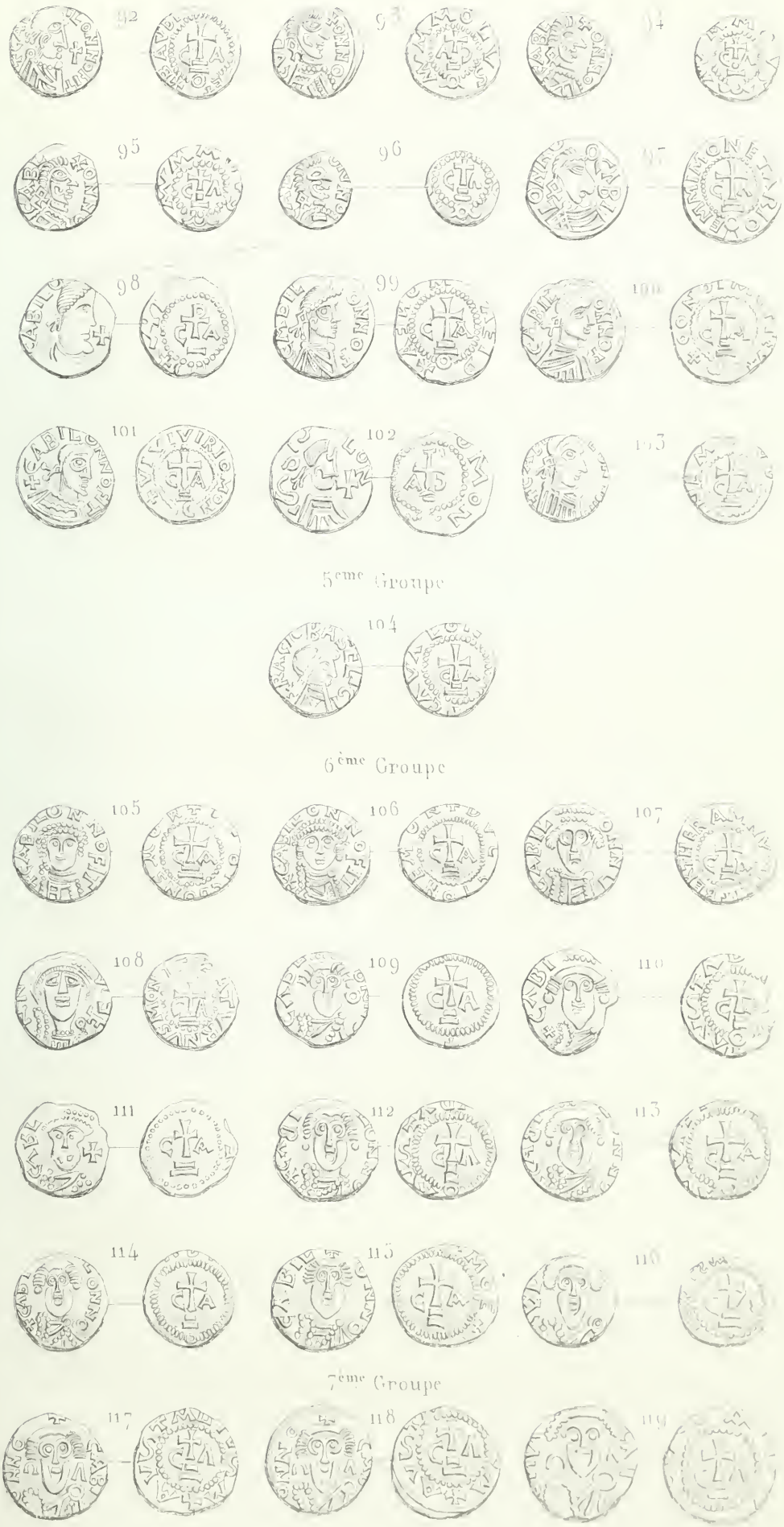
92
93
94
95
96
97
98
99
100
101
102
103
5ème Groupe
104
6ème Groupe
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
7ème Groupe
117
118
119

J. Dardel sc.

arguments présentés par M. de Saulcy; or, c'est ce qui n'a pas encore été fait et ne serait pas facile à faire. » M. Fillon (*Lettres sur la numismatique*, p. 108) s'oppose formellement à cette identification : « Un denier du dernier tiers du VIIe siècle, dit-il, porte le nom de *Mummolus* écrit MM.... comme sur le tiers de sol. Cela détruit l'hypothèse du patrice Mummole inscrit sur les monnaies. La liste des personnages illustres, peu à peu rétrécie par des découvertes semblables, finira peut-être par être réduite à néant..... Les triens de *Mummous* (p. 109) sont contemporains du denier du même, postérieurs de cent ans au moins au patrice Mummole. » Peut-être M. Fillon a-t-il trop précipité son jugement. Quand nous nous occuperons des monnaies d'argent de Châlon-sur-Saône, nous verrons que le type des deniers n'a pas varié depuis Théodebert Ier jusqu'à la fin des temps mérovingiens. Si, comme le dit fort à propos M. Fillon, le denier de Mummole est contemporain de son tiers de sol, et si la date de cette dernière monnaie est déterminée par notre critique numismatique, il sera bien forcé de reculer, fût-ce d'un siècle, l'époque de l'émission de la monnaie d'argent. Or il paraît incontestable, à l'inspection du style, que les monnaies d'or de Mummole appartiennent aux dernières émissions de têtes de profil, à la fin du 4e groupe ; qu'elles sont contemporaines d'Austadius, monétaire qui clôt le 6e groupe et commence le 7e; qu'elles sont antérieures au 5e groupe et à Abbon, lequel clôt le 3e et 4e groupe et unifie la monnaie de Châlon avec le dernier type créé par Austadius.

EMMES.

97. CABI LONNO. (Légende commençant à droite et coupée par le buste.) Buste de profil, à droite. Diadème terminé au sommet par un anneau qui a pris la proportion d'une des lettres de la légende et semble donner la forme OCABILONNO; les rubans du diadème forment un losange.

℞. EMMI MONETARIO. Croix sur deux degrés, accostée de CA, dans un diadème de perles avec anneau, auquel sont suspendus les rubans d'attache.

C. (Bat., pl. III, n° 3). Poids : 1 gr. 15. Valeur : 200 fr.

98. CABILO.. Buste de profil, à droite; diadème perlé avec trois rubans fort courts. Devant le profil, une croisette.

℞. ... M I. Croix chrismée sur un degré, accostée de CA, dans un grènetis.

C. (Bat., pl. III, n° 4.) Poids : 1 gr. 15. Valeur : 100 fr.

Ce type, qui emprunte au 4e groupe la croix chrismée et la croisette devant le profil, au 6e groupe le grènetis, et qui semble nous montrer un débris de la légende EMMI, paraît devoir être rapproché du n° 97, quoiqu'il soit plutôt inspiré par l'ensemble du 4e groupe que par le type spécial de *Mummolus*, d'où procède le n° 97.

L'unique triens qui donne d'une manière complète le nom de ce monétaire, le n° 97, porte la forme *Emmi* à l'ablatif. Le nominatif est *Emmes*, comme *Johannes*, *Agomares*, *Baudomeres*, *Berebodes*, *Procomeres*, *Teudemeres*, *Ulcemeres*, etc; ou *Emmis*, comme *Vitalis*.

La monnaie d'*Emmes* a les caractères du 4e groupe, et prend place à la fin de ce groupe à cause des dimensions du losange; cependant j'ai besoin de faire des réserves à son égard; elle pourrait être très-postérieure aux monnaies de Mummolus, dont elle exagère les particularités, postérieure même à toutes les têtes de profil, et avoir apparu comme un fait isolé pendant la période de fabrication des têtes de face immobilisées qui constituent notre 7e groupe. Nous disions, en décrivant le type de *Mummolus*, qu'il semblait présenter de profil la tête de face des monnaies d'Austadius; le type d'*Emmes* a eu cette prétention d'une manière plus lointaine et plus inconsciente, car au lieu de prendre la croisette de la légende pour la placer sur le front du buste de profil, comme a fait *Mummolus*, *Emmes* a emprunté au type copié le caractère qui se trouvait à droite à la hauteur du front, et l'a reproduit comme un ornement du diadème. Ce caractère est le premier O de CABIL+ONNO (nos 107, 115); c'est ce qui a donné la forme OCABILONNO.

PIÈCES FAUSSES IMITÉES DES TYPES DE WINTRIO ET DU 4e GROUPE.

99. CAOIL ONNO T. Buste de profil, à droite; diadème avec nœud en forme de losange et trois rubans. Manteau drapé assez correctement.

℟. + AƎNOM. AEID. Croix latine sur deux degrés, accostée de CA, dans un diadème de perles avec anneau d'attache sans rubans.

Pièce en cuivre, fausse, de l'époque mérovingienne.

G. Poids : 1 gr. Valeur : 25 fr.

100. CABIL ONNO F. Buste de profil, à droite; diadème avec nœud en forme de losange. Manteau drapé en sens inverse, avec une bande oblique chargée d'une ligne de perles.

℟. + OONOIMCTTEV+. Croix latine sur trois degrés, accostée de

CA, dans un diadème de perles avec rubans en volute sans anneau d'attache.

Pièce en cuivre doré, fausse, de l'époque mérovingienne.

G. Poids : 0 gr. 80 centig. Valeur : 25 fr.

101. CABILONNO FIT. Buste de profil, à droite; diadème avec nœud et deux rubans terminés par des perles; menton proéminent; cou indiqué par un cylindre horizontal. Manteau large, drapé à contre-sens.

R. + VIVIVIRIO MON. Croix sur deux degrés, accostée de CA, dans un diadème avec rubans, sans anneau.

Pièce en cuivre recouvert d'une mince couche d'or. Fausse, de l'époque mérovingienne.

P. Provenant de la coll. Charvet. Poids : 0 gr. 85 centig. Valeur : 25 fr.

102. CAOIV LON? Buste de profil, à droite; diadème avec rubans terminés par des perles; croisette devant le profil.

R. .... O MON. Croix chrismée sur un degré, accostée de CA rétrograde, dans un diadème de perles avec rubans en volute, sans anneau.

Cuivre recouvert d'une feuille d'or.

C. Provenant de la collection Dassy, n° 107. Valeur : 25 fr.

Ces monnaies sont l'œuvre de faussaires qui ont très-habilement imité les coins de Wintrion. Naturellement ils se sont gardés de les signer; aussi les légendes des revers sont-elles des trompe-l'œil sans aucune signification. Les lettres MO sont placées dans les légendes pour donner le change au public.

A l'automne de l'année 568, les Saxons, qui avaient franchi les Alpes avec les Lombards pour aller s'établir en Italie, traitèrent avec le patrice Mummole et convinrent de venir s'établir en Gaule. Leur projet était de se mettre à la disposition du roi d'Austrasie, et d'être remis en possession par lui des anciennes contrées qu'ils avaient occupées. (Greg. IV, 43. V. 15.) Il leur fallut passer le Rhône pour entrer en Auvergne, province du roi d'Austrasie. Mummole, sous le prétexte qu'ils avaient causé des dommages dans la Provence, leur barra le chemin et les rançonna. Arrivés enfin en Auvergne au printemps de 569, « ils y portèrent, dit Grégoire de Tours, des pièces de bronze gravées qu'ils donnaient pour de l'or essayé et éprouvé, tant elles étaient bien colorées par je ne sais quel art. En sorte que beaucoup de gens trompés par cette fraude, donnant de l'or et recevant du cuivre, tombèrent dans la pauvreté. » (Trad. Guizot, t. I, p. 224.)

L'année 569 concorde exactement avec l'époque de l'émission des

monnaies fausses que je viens de décrire, et nous avons là, j'en suis persuadé, quatre spécimens des monnaies parfaitement imitées qui ont été répandues en Auvergne par les Saxons. Il reste à savoir si elles ont été fabriquées par ce peuple; assurément non. Elles proviennent de faussaires qui appartenaient évidemment à l'atelier même de Châlon, et l'on est assez édifié sur la probité de Mummole pour le soupçonner d'avoir eu l'adresse de faire endosser aux Saxons la responsabilité de sa fausse monnaie.

Ces infortunés Saxons étaient au nombre de vingt-six mille; ils trouvèrent les Suèves établis dans leur pays, et, voulant reconquérir leurs foyers, ils livrèrent deux combats et périrent jusqu'au dernier.

ABBO (*déjà cité à la fin du 3e groupe*).

103. + CABI LONNO FIT. Buste de profil, à droite; diadème terminé en arrière par trois bandelettes perlées formant un nœud en losange; manteau drapé correctement.

℞. ABBONE MO. Croix latine sur trois degrés, accostée de CA, dans un grènetis simple.

C. (Bat., pl. II, nos 20 et 39.) Deux exemplaires dont un en or très-pâle. Poids : 1 gr. 20. Valeur : 200 fr.

Nous parlerons plus au long d'Abbon dans nos commentaires sur le 5e groupe.

CINQUIEME GROUPE.

Ce groupe ne représente pas une fabrication spéciale, mais une transition, une tendance à l'unification des types.

Nous aurions pu ne pas le former, car les divers monétaires qui ont signé les espèces dont nous le composons appartiennent déjà à l'un ou à plusieurs de quatre autres groupes, les 3e, 4e, 7e et 8e, lesquels

paraissent avoir été émis par autant d'ateliers fonctionnant simultanément.

Notre cinquième groupe est donc de pure convention ; il est caractérisé par l'association du buste de profil à l'obvers et du grènetis simple autour de la croix du revers, ou, en d'autres termes, par l'unification de l'ornement circulaire du revers.

Ses monétaires jusqu'ici connus sont :

Fraternus, dont nous avons décrit les produits au 3e groupe.

Bonefacius et Wintrio, dont nous nous sommes occupé au 4e.

Abbo surtout, sa principale personnalité, *Abbo*, qui joue un rôle capital dans le monnayage de Châlon, qui clôt la série du 3e groupe, qui dirige la fabrication du 4e, du 7e et du 8e, en un mot, qui tient un moment dans ses mains quatre ateliers et toute la fabrication des monnaies de Châlon-sur-Saône.

Le dernier tiers de sol du 3e groupe, que nous avons décrit plus haut (n° 40) porte la signature d'*Abbo*. Cette monnaie, par la forme de la légende CAVILONNO, et non CABILONNO, par l'ampleur de cette même légende (MONITARIO, en toutes lettres), par le style du buste, les boucles de cheveux, les draperies et surtout par cette disposition spéciale du type du revers, la croix posée sur deux degrés au-dessus d'un globe, appartient incontestablement au 3e groupe.

Le n° 103, également signé par *Abbon*, appartient aussi incontestablement au 4e groupe ; il suffit pour s'en convaincre d'examiner les détails du buste et du diadème, qui reproduisent un grand nombre de types de Wintrio. Un des deux exemplaires connus du n° 103 est en argent ; mais ce n'est pas un denier, c'est un triens à très-bas titre ; les deniers de Châlon ont un type spécial que nous trouverons au 8e groupe ; il y eut une époque, et cette époque semble correspondre au temps du monétaire Abbon, où l'or des monnaies reçut une si grande quantité d'alliage, qu'il devint presque aussi pâle que l'argent. Nous venons de voir, par l'examen de quatre monnaies fausses, que de grands abus régnaient alors dans la fabrication des monnaies, et précisément le triens de saint Marcel nous en fournira tout à l'heure une nouvelle preuve.

Les nos 120, 121 et 122 portent encore la signature d'*Abbo* et sont frappés au type complet et invariable du 7e groupe ; ils ne se distinguent des autres produits de ce groupe que par la signature et l'étroitesse du flan, détail qui leur assigne une place auprès des monnaies de *Mummous*.

Enfin le n° 137, toujours signé par *Abbon*, appartient à la série des deniers d'argent, dont nous avons fait le 8e groupe.

Ainsi Abbon apparaît partout, dirige tous les ateliers ; je dis tous les ateliers, car, je le répète, ces quatre groupes indépendants et contem-

porains révèlent bien quatre fabrications simultanées. De ces quatre fourneaux monétaires, dont l'activité était si fiévreuse, alors qu'un seul homme ne suffisait pas à la direction de chacun d'eux, quand, ici, les raisons sociales se multipliaient, quand, là, *Wintrio* inondait le marché de ses innombrables produits; de ces quatre feux, dis-je, Abbon en éteint au moins un, peut-être deux; il fabrique sous son seul nom, il fabrique peu, car ses produits sont rares. Que faut-il conclure de tout cela?

1° Qu'Abbon fut un monétaire éminent, le seul peut-être qui ait occupé un poste aussi important dans tout le royaume des Francs; un homme à qui pouvait parfaitement s'appliquer la qualification de *faber aurifex probatissimus*.

2° Qu'à son époque l'industrie monétaire se ralentit considérablement à Châlon-sur-Saône.

Si toutes ces données s'enchaînent logiquement, essayons d'en déduire des dates.

Nous avons déjà, tout en réservant notre jugement définitif, laissé entrevoir combien il serait logique de faire coïncider la période si active des ateliers de Châlon, avec le règne de Gontran, fils de Clotaire Ier, et de rapporter le ralentissement du monnayage à l'espèce de déchéance que subit cette ville quand le second royaume de Bourgogne fut supprimé.

Or Gontran régna de 561 à 593. C'est pendant cette période de près de trente-trois années de paix et d'une certaine gloire, que la prospérité de Châlon se serait affirmée par la multiplicité de ses émissions de monnaies.

A Gontran succédèrent comme rois de Bourgogne son neveu Childebert, roi d'Austrasie, qui résidait soit à Meaux, soit à Marlenheim, en Alsace (593-596), puis Thierry, fils de Childebert (596-613), dont la résidence fut fixée à Orléans. (Fred. ch. XVI.) Clotaire II supprima le royaume de Bourgogne en 613.

Dès l'année de la mort de Gontran, le rôle de Châlon s'amoindrit; Metz devint la capitale de l'Austrasie et de la Bourgogne réunies; et il est tout à fait logique d'admettre qu'Abbon était dans l'exercice de ses fonctions à Châlon en 593, année de la mort de Gontran, qu'il diminua la fabrication dès cette année, congédia la plus grande partie du personnel des ateliers, et quitta lui-même Châlon entre les années 593 et 600.

Comme nous le verrons quand nous nous occuperons du 7e groupe,

Abbon laissa après lui une unité de monnaies dont on ne trouve d'exemple dans aucune autre ville; six monétaires au moins se succèdent et signent les espèces dont le type, légué par Abbon, s'immobilise sans dégénérer, ce qui prouve que ce maître des monnaies a laissé dans son officine de bons ouvriers et des règles sévères.

Que devient le personnel des ateliers supprimés? Où s'en vont les ouvriers réformés par Abbon? Il n'est pas trop téméraire, je crois, de poser cette question, car tous ces ouvriers ont écrit leur itinéraire. Ils l'ont écrit, non pas sur le parchemin, mais sur le métal; ils l'ont écrit, non pas seulement dans le nom qu'ils ont buriné sur un coin d'acier, car il ne faut pas confondre le *monetarius*, dont le nom figure dans une légende, et le *faber aurifex*, qui manie le burin; mais ils se sont révélés, même sans le savoir, dans tout ce qu'ils ont produit; partout où ils ont porté leur industrie, ils ont gravé sur leurs œuvres une signature inimitable, leur style et le cachet artistique qui leur est propre.

La plupart des monnayeurs du 3e groupe sont allés à Metz, où ils ont créé le beau style messin, remplaçant le type primitif des vallées de la Meuse et de la Moselle par le nouveau type bien connu qui s'est propagé jusqu'à Reims, Mouzon, Maestricht, Trèves et Sarrebourg. Les monnaies du grand style austrasien descendent directement du 3e groupe de Châlon, et, sans entrer ici dans l'examen détaillé des caractères du buste, j'appellerai l'attention sur le type général des revers de ces monnaies : l'ornement circulaire est une guirlande de feuillage, et la croix est accostée invariablement des lettres CA importées de Châlon.

Beaucoup de monnayeurs du 4e et du 6e groupe se sont dirigés vers l'ouest. Quiconque est initié à la connaissance des monnaies mérovingiennes, reconnaîtra qu'entre les foyers artistiques de Tours, de Poitiers, de Bourges et de Clermont, il y a eu à Limoges une école qui a puisé son inspiration dans les monnaies du 4e groupe de Châlon. La manière de traiter le buste, le grènetis du revers, qui, notamment sur un triens de *Daulfus* conserve encore parfois les rubans de l'ancien diadème, tout l'ensemble enfin accuse cette émigration, en même temps que les têtes de face de *Conpriniacum* et de *Sennamaurum* montrent dans le Limousin la présence d'artistes bourguignons du 6e groupe, de ceux qui travaillaient à Châlon quand Abbon fut mis à la tête du monnayage de cette ville.

Après avoir constaté ces dates et ces faits, nous sera-t-il permis de nous demander s'il n'y aurait pas identité de personnage entre notre Abbon et le monétaire de Limoges qui eut l'honneur d'être le maître de S. Éloi? Oui certainement; mais nous le ferons avec la plus grande

prudence et avec cette ferme persuasion qu'il faut se défier des hypothèses, surtout lorsqu'elles ont un côté attrayant, parce qu'une supposition n'est jamais une preuve. Eh bien, oui, Abbon de Limoges peut être le même qu'Abbon de Châlon; oui, le milieu artistique dans lequel ces deux hommes ont vécu est le même; oui, l'unité de temps existe, car, d'un côté, d'après nos calculs, l'Abbon de Châlon brillait de son plus grand éclat en 593, l'année de la mort de Gontran; il supprima un atelier (celui du 3e groupe) qu'il dirigea vers Metz, sous Childebert II, de 593 à 596; il envoya une colonie d'ouvriers de deux autres ateliers à Limoges, dans les dernières années du VIe siècle; et d'un autre côté, d'après l'histoire, S. Éloi âgé de seize ans, en 604, fut confié à l'Abbon de Limoges, qui est qualifié dans la vie de ce saint écrite par S. Ouen : *Vir honorabilis, faber aurifex probatissimus, qui, eo tempore, publicam monetæ fisci officinam gerebat.*

Rien ne s'oppose donc, jusqu'à présent, à l'identification d'Abbon de Châlon et d'Abbon de Limoges; disons plus, tout semble l'indiquer. Mais en attendant des preuves plus formelles, réservons encore notre jugement définitif.

BASILIQUE DE SAINT-MARCEL.

104. +RACIO BASELICI. Buste de profil, à droite; diadème presque vertical; front protubérant.

℟. +CAVALON.... Croix sur deux degrés, accostée de CA, dans un grènetis. (La légende est incontestable.)

F. Publiée par du Chalais. (Rev. Num., 1847, p. 101, pl. V, n° 2.)

Cuivre doré, fausse, de l'époque mérovingienne. Poids : 0 gr. 90 centig.

Valeur non applicable à l'exemplaire faux : 1,000 fr.

Cette monnaie a vivement préoccupé et même divisé les numismatistes. M. du Chalais, qui l'a publiée (*loc. cit.*), n'hésite pas à l'attribuer à une basilique de Châlon-sur-Saône; or il y en avait deux, c'est-à-dire deux monastères; l'un, Saint-Pierre, bâti par S. Flavius, d'abord référendaire à la cour de Gontran, puis évêque de Châlon; l'autre, Saint-Marcel, fondé vers 577 par Gontran, qui voulait y être enterré. Saint-Marcel était situé hors des murs de la ville, et Du Chalais lui at-

tribue la monnaie qu'il publie [1]. M. Grepinet [2], soutenu par l'opinion de Cartier et de Conbrouse, combat l'attribution de Du Chalais, à laquelle s'était rallié M. de Longpérier; il veut lire GAVALOR (Gavalorum) et donner la monnaie à Saint-Martin du Gévaudan. Saint-Martin a déjà des monnaies qui lui font un titre pour réclamer celle-ci; on ne peut produire aucun titre pour Saint-Marcel. Du Chalais [3] répond d'une manière victorieuse qu'on lit CAVALON.. et non GAVALOR, que le Gévaudan avait sans doute d'autres basiliques que Saint-Martin de la Canourgue; qu'une basilique a besoin d'être désignée non-seulement par le nom d'un saint, mais encore par le nom d'une ville; *Gavalorum* indique un peuple et non une ville. On n'aurait pas dit *sci Martini Gavalorum;* à plus forte raison, n'aurait-on pas dit *basilica Gavalorum.* Tours, la basilique de Saint-Martin par excellence, pouvait seule se dispenser d'inscrire le nom de la ville.

Du Chalais n'avait pas besoin de donner ces arguments; il suffit d'interroger la pièce pour avoir une réponse simple et décisive à toutes les objections. Les monnaies du Gévaudan ont pour type au revers un calice; celles de Châlon ont une croix accostée des lettres CA. Celle-ci a le type de Châlon, elle est donc de Châlon.

Nous pouvons, grâce à nos études comparatives, être plus précis dire à quel groupe elle appartient, désigner presque à coup sûr le monétaire qui l'a fait frapper, et enfin déterminer sa date. Le style de cette monnaie est engendré par celui du 4e groupe et marque cette tendance à l'unification qui nous a fait un 5e groupe de pure convention, comme nous l'avons dit plus haut. Le buste est de profil, le diadème du revers a perdu son anneau et ses rubans d'attache pour prendre la forme d'un simple grènetis. Tout notre 5e groupe est dans ce détail caractéristique. Le nom d'Abbon n'est pas inscrit, mais aucun autre monétaire ne serait plus autorisé que lui à réclamer la paternité du triens de la basilique de Châlon. Sa date est, à très-peu d'années près, celle de la mort de Gontran, l'an 593. Et maintenant on peut admirer comme tout s'enchaîne dans un système en possession de la vérité. Deux basiliques, disions-nous tout à l'heure, ont existé à Châlon: Saint-Marcel, fondée par Gontran, qui la destinait à sa sépulture; Saint-Pierre, bâtie par S. Flavius, qui fut évêque de Châlon après avoir été ré-

---

[1] Rev. Num., 1847, p. 102.
[2] Rev. Num., 1848, p. 79.
[3] Rev. Num., 1848, p. 447.

férendaire de Gontran. Laquelle des deux existait à coup sûr au moment de la mort de Gontran? Saint-Marcel. Laquelle a dû recevoir les faveurs du roi, être la mieux dotée et la plus honorée? Saint-Marcel évidemment. Si la monnaie avait été frappée vingt ans plus tôt, une impossibilité historique détruirait notre système, aucune des deux basiliques n'existait à Châlon; si au contraire l'émission avait eu lieu vingt ans plus tard, nous pourrions hésiter entre les deux; tandis que la date obtenue par notre discussion coïncide parfaitement avec l'époque où la basilique Saint-Marcel était en possession des faveurs du roi Gontran.

Le seul exemplaire parvenu jusqu'à nous du triens de Saint-Marcel, est l'œuvre d'un faussaire contemporain d'Abbon; c'est évidemment la copie d'un type de bon aloi, nous ne pourrions soupçonner le maître de S. Éloi d'avoir fabriqué de la fausse monnaie. Le faussaire a eu la précaution de n'inscrire aucun nom de monétaire sur la contrefaçon qu'il a émise; il évitait ainsi de compromettre un monétaire honorable et de s'attirer les poursuites de l'homme dont il aurait usurpé la signature.

SIXIÈME GROUPE.

DUCCIO.

105. + CABILONNO FIT. Buste de face, imberbe; front chargé d'un double diadème de perles.

℞. + .. DVCCIONE MON. Croix sur deux degrés, accostée de CA, dans un grènetis.

C. (Bat., pl. III, nº 18.) Poids : 1 gr. 30. Valeur : 250 fr.

(Sur le dessin publié par M. Batault, la légende semble être + OF DVCCIONS MON.)

106. + CABILONNO FIT. Buste de face, imberbe; front chargé d'un double diadème de perles.

℞. + DVCCIONE MON. Croix latine sur trois degrés, accostée de CA, dans un grènetis.

F. Provenance : collection Rousseau. Poids : 1 gr. 20. Valeur : 250 fr.

Les types monétaires signés du nom de *Duccio* nous offrent le plus ancien buste de face qui soit gravé sur les monnaies de Châlon; ce que je vais démontrer par les lois presque mathématiques de la filiation des types, M. de Longpérier l'avait pressenti avec son admirable instinct numismatique. « C'est là, disait-il, une pièce précieuse, à cause de son style remarquable, qui la rapproche des monnaies romaines. » (Description de la coll. Rousseau, p. 43.)

Si l'on compare les tiers de sol de *Duccio* aux sols d'or impériaux dont le type est une tête de face, surtout à ceux de Théodebert Ier, on n'aura aucun doute sur l'origine et la filiation de ce type rare et intéressant. Sur la monnaie de Châlon, le diadème n'a plus la forme élevée et l'aigrette du casque impérial, mais les deux rangées de perles qui décoraient ce casque se sont rabaissées sur le front et dissimulent la chevelure. Je ne puis dire quel espace de temps s'est écoulé entre Théodebert Ier et les monnaies de *Duccio;* le type du revers s'est modifié, la Victoire romaine a été remplacée par la croix, les lettres CA accostent cette croix, enfin le grènetis complète un ensemble que nous ne rencontrons que dans la dernière période des 3e et 4e groupe, sur les espèces dont nous avons composé le 5e groupe; mais il est certain que les espèces signées par *Duccio* sont fort anciennes, et je crois qu'elles remontent jusqu'à l'époque du 2e groupe. Le triens que possède la société archéologique de Châlon-sur-Saône paraît avoir pour légende + OF DVCCIONS MON (*officina Duccionis monetarii*); or les légendes dans lesquelles on rencontre le mot *officina* sont rares et indiquent généralement les premiers produits d'un atelier mérovingien. *Duccio* n'a pas seulement dirigé l'atelier de Châlon, il est resté longtemps à Lyon, où il a signé de fort beaux tiers de sol; le plus ancien monument numismatique sur lequel on rencontre son nom est un triens dont le revers offre pour type une croix latine sur un globe, accostée du chiffre VII avec la légende VICTORIA AVGVSTORVM au-dessus d'un trait horizontal, et à l'exergue les lettres CONOB. (Bouteroue, p. 219, n° 71, F.)

C'est donc un monétaire qui, comme Abbon, mériterait une monographie spéciale, et, dans tous les cas, c'est, comme *Maretomus*, *Laurentius*, *Nonnus*, etc., un des créateurs du monnayage mérovingien.

BERTHERAMNUS.

107. CABIL ONNO. Buste de face, imberbe, sous deux lignes de perles.

℞. + BERTHERAMNVS FECI. Croix sur deux degrés, accostée de CA, dans un grènetis.

C. (Batault, n° 11, pl. II, n° 7. Poids : 1 gr. 42. Valeur : 300 fr.
Trouvée à Thaisey, près Châlon-sur-Saône, en 1848.

Le triens signé par *Bertheramnus* diffère très-peu des monnaies de *Duccio*. C'est surtout à l'aide des modifications subies par la coiffure que j'établis son rang d'une manière certaine. Les deux lignes de perles qui représentaient le diadème se sont détachées et forment un double rang de grènetis dans la zône destinée à la légende.

Dans l'ornementation de la face, sur la monnaie de *Duccio*, deux chapelets de perles descendaient du diadème et encadraient le visage; ces deux ornements se sont changés, sur le triens de *Bertheramnus*, en deux touffes de cheveux.

La légende du revers est curieuse; c'est une véritable subscription, au nominatif et à la première personne du verbe : BERTHERAMNVS FECI. Le monétaire parle lui-même; c'est le seul exemple que j'aie remarqué de cette forme intéressante; on sait qu'à cette époque la signature des actes était faite dans la même forme : *Bertheramnus subscripsi*.

M. Bessy, le numismatiste qui a si généreusement doté la Société de Châlon-sur-Saône de la suite monétaire de cette ville, pensait (V. Batault, l. laud.) qu'on pouvait attribuer cette monnaie à Berthaire, le maire de Neustrie, qui s'empara de Théodebert II en 614. C'est une erreur : *Bert-Chramnus* et *Bert-Harius* sont deux noms de composition absolument différente, qui ont produit les deux formes modernes *Bertrand* et *Berthier*.

SATURNUS.

108. Illisible. Buste de face, imberbe; la figure semble regarder en l'air, de sorte que le haut est raccourci, et le bas très-développé.

℞. ƆATVRNVS MONIT. Croix grecque sur trois degrés, accostée de CA, dans un grènetis.

C. (Bat., n° 15, pl. II, n° 11.) Poids : 1 gr. 40. Valeur : 300 fr.

Le dessin de cette monnaie, publié par M. Batault, indique un D comme première lettre du nom. Mais cette leçon est plus que suspecte *Daturnus* n'est pas un nom; ce n'est ni latin, ni grec, ni franc. La forme qui s'impose à nous est *Saturnus*. Or si l'on examine le dessin publié par M. Batault, on trouve que le D est très-douteux; le trait vertical est

indiqué par des points, ce qui prouve que le dessinateur n'était pas sûr de voir ce trait; en outre, il reste avant cette lettre un certain espace inoccupé assez considérable pour contenir, non-seulement la croisette initiale, mais encore la moitié d'un S couché, effacés par le frottement.

Ce qu'on a pris pour un D est donc très-probablement la dernière courbe d'un ꞃ couché [1].

On a pu voir avec quel soin jusqu'ici j'ai évité les conjectures.

La numismatique mérovingienne est une science d'observation fondée sur des faits tellement minutieux, qu'il faut une grande dose de patience, j'allais dire de passion, pour oser s'y aventurer. Les dates manquent absolument, les textes font presque complétement défaut; le nombre et la variété des monuments sont presque infinis, mais on tremble toujours quand on veut construire quelque chose sur le sable d'or de ce sol mouvant. Il semble qu'on ait entre les mains tous les petits cubes d'une vaste mosaïque, et l'on se demande comment on pourra reconstituer le tableau dont les éléments sont confondus. On trouve tant de difficultés, tant d'apparentes contradictions, qu'on n'ose faire un pas en avant, dans la crainte d'être obligé de reculer ensuite. S'aventurer ne serait que demi-mal, si, quand on se trompe soi-même, on ne trompait pas les autres..... et ces angoisses du numismatiste se prolongent jusqu'au jour où je ne sais quel heureux courant vient polariser toutes ces molécules, assigne à chacune leur place, et semble annoncer que la vérité est conquise et la science créée.

J'ai commencé cette étude avec la conviction, partagée par tous les numismatistes, que les monnaies mérovingiennes, intéressantes pour les collectionneurs, avaient un intérêt beaucoup plus géographique qu'historique, que la période de leur émission avait été très-courte, qu'il était imprudent de chercher dans tout leur répertoire onomastique un autre nom revendiqué par l'histoire que celui de S. Éloi, que les noms de monétaires inscrits sur l'or avaient exactement l'humble valeur archéologique des noms de potiers inscrits sur les monuments de céramique; qu'en ce qui concerne la ville de Châlon en particulier, son monnayage

---

[1] Je ne maintiens la rédaction de ce paragraphe que pour rendre le lecteur témoin de mes procédés de critique. Mon travail était achevé, j'ai voulu savoir à quoi m'en tenir sur la légende Daturnus, et j'ai prié M. Batault de bien examiner cette pièce. Voici ce qu'il m'écrit le 23 mars 1873 : « En réponse à votre dernière lettre, j'ai l'honneur de vous dire qu'on doit lire certainement SATVRNVS sur les monnaies qui laissaient supposer un D au lieu de S. »

appartenait au VIIe siècle; que les monnaies du règne de Gontran n'avaient pu être que de grossières imitations du type impérial romain, avec la Victoire dégénérée au revers; que le Clotaire de Châlon était Clotaire II, peut-être Clotaire III; et à peine suis-je entré dans le vif de ma discussion que j'ai senti toute ma conviction s'ébranler. Et pourtant, reculer d'un demi-siècle toutes les monnaies de Châlon, non-seulement c'est s'insurger contre les idées admises, mais encore c'est faire partir de cette ville le grand mouvement d'affranchissement des types monétaires et mettre au second plan Marseille et les autres cités; c'est oser dire que la capitale du second royaume de Bourgogne a devancé le reste de la France et n'a pas interrompu ses émissions d'espèces purement mérovingiennes, après l'incontestable initiative prise par Théodebert. Il faut être dix fois sûr de soi pour oser cela, et les vérités mathématiques sont les seules qui donnent une semblable certitude.

Il faut donc douter longtemps, douter encore, avant de s'élever contre des idées reçues, que justifient d'ailleurs un ensemble de respectables probabilités. C'est ce que j'ai fait chaque fois qu'un rapprochement séduisant venait jeter une fleur sur le champ monotone de mes observations. A mesure que le raisonnement me faisait constater un fait imprévu, aussitôt une nouveauté de l'ordre historique se dressait devan moi comme une tentation; je croyais être victime d'un mirage, je résistais au démon, je cherchais toujours à douter. Je voyais les obscurs orfévres, ces humbles potiers d'or, changer leur rôle, devenir de nobles francs, des comtes du palais, connétables, ducs, patrices, généraux, ministres et financiers; les Richelieu et les Rothschild de leur temps. Je voyais naître à Châlon l'étincelle artistique qui s'est propagée à l'Estet à l'Ouest, au Nord et au Sud, qui a allumé des foyers à Toulouse, à Orléans, à Troyes, à Metz, à Limoges, qui a produit S. Éloi, notre orfévrerie byzantine, notre merveilleuse émaillerie de Limoges; j'assistais au départ successif de ces pionniers de l'art français, les aïeux des Léonard Limosin, des Pierre Raymond, de tous nos grands artistes; et quand, par respect pour la science, je cherche encore à chasser l'illusion, la sirène me poursuit et m'enlace! Serait-elle donc la vérité?

Je suis en présence d'un type monétaire qui me rappelle involontairement ces jolies têtes de face de *Conpriniacum* déjà citées par moi quand j'ai osé avancer qu'Abbon avec un groupe d'ouvriers et d'artistes a émigré vers Limoges; sur ce type de Châlon, je lis, sans préjugé, le nom de *Saturnus*, puis l'idée me vient de chercher quel monétaire a inscrit son nom sur le triens de *Conpriniacum*..... Quel n'est pas mon étonnement quand je lis : +SATVRNO MONE! Je poursuis mon enquête, et sur un autre tiers de sol limousin frappé à Morterol-Sennar,

suivant M. Deloche (*Descript. des monn. mérov. du Limousin*, pp. 75, 81, 82), au revers d'une tête de face de même style, entourée de la légende SENNAMAVRO, je lis encore : SATORNO MONETARIO ; enfin sur un triens de Limoges même, au type cette fois d'une tête de profil, le même nom m'apparaît : SATVRNVS M⁻I.

Ce n'est pas tout, je pousse plus loin mes recherches : le troisième triens limousin connu à tête de face, frappé dans un lieu appelé SEROTENNVM, porte la signature de *Baudegiselus*, un monétaire de notre quatrième groupe de Châlon ; un triens de Salagnac, SELANIACO, toujours dans le Limousin, est signé de *Betto*, autre monétaire du même groupe ; enfin un monétaire appartenant au 3e groupe, *Domulfus*, signe à Limoges une monnaie frappée pour le compte de l'Eglise, et *Fraternus*, prédécesseur immédiat d'Abbon, inscrit sur des tiers de sol la légende SCI MA, qu'on peut lire aussi bien *Sci Martialis* que *Sci Maxentii* ou *Sci Martini*.

Peut-on trouver une confirmation plus éclatante d'une conjecture hasardée sur le simple examen du style ? Je disais : « Abbon semble avoir transporté à Limoges une colonie monétaire composée surtout d'artistes du 4e et du 6e groupe de Châlon, » et voilà que je constate à Limoges la présence non-seulement de cet Abbon, le maître de S. Eloi, mais encore de Baudegisèle et de Betton, monétaires du 4e groupe, de Saturnus, monétaire du 6e, de Domulfus et de Fraternus, monétaires du 3e, tous contemporains d'Abbon et ses vétérans dans les officines de Châlon. En vérité, si tant de coïncidences étaient l'effet du hasard, il faudrait devenir sceptique.

AUSTADIUS (*première période*).

109. CABL·····ONNO. Buste de face, jeune, imberbe. Dans le champ, à droite, un anneau.

℞. +····· (Légende illisible, parce que le flan est rogné. La croisette initiale au bas du type.) Croix latine pattée, sur deux degrés, accostée de CA, dans un grènetis.

G. Poids : 1 gr. 15. Valeur : 80 fr.

110. + CABI··· LONNO. Buste de face, imberbe, sous une ligne de grènetis placée dans la zone de la légende. Deux globules suspendus aux cheveux, à droite et à gauche de la face.

℞. ✠ AVSTADIVS. Croix sur deux degrés, accostée de CA, dans un diadème de perles avec anneau.

C. (Bat., nº 6, pl. II, nº 4.) Poids : 1 gr. 20. Valeur : 80 fr.

111. CABIL..... Buste de face, imberbe, surmonté d'une ligne de points, acccompagné à droite d'une croisette.

℞. Sans légende. Croix latine sur deux degrés, accostée de CA, dans un grènetis.
C. (Bat., nº 53, pl. III, nº 9.) Poids : 1 gr. 15. Valeur : 100 fr.
Trouvée à Châlon.

112. + CABI LONNO. (Légende écrite de gauche à droite.) Buste de face imberbe ; un globule de chaque côté.

℞. AVSTADI... Croix sur deux degrés, accostée de CA, dans un diadème de perles avec anneau.
G. Poids : 1 gr. 25. Valeur : 80 fr.

113. Même type et même légende.

℞. AVSTADI... même type.
P. Poids : 1 gr. 18. Valeur : 80 fr.

114. + CABIL ONNO. Buste de face, imberbe, mais dont les joues bouffies préparent un type à l'aspect barbu. La chevelure forme une espèce de rouleau qui contourne le front, lisse au sommet, crêpé sur les côtés. Un globule de chaque côté de la face.

℞... ADI.. Croix latine sur deux degrés, accostée de CA, dans un diadème de perles avec anneau d'attache.
P. Poids : 1 gr. 02. Valeur : 80 fr.

115. CABIL + ONNO. Buste de face, sous la croisette; joues bouffies cheveux à droite et à gauche; front nu; deux traits indiquent la bouche ; les yeux ronds, en forme de lunettes.

℞. .....S MOE+. Croix latine pattée, sur deux degrés, accostée de CA, dans un grènetis.
P. Poids : 1 gr. 22. Valeur : 80 fr.

116. CABI. ONNO. Buste de face se rapprochant du type barbu. Deux traits indiquent les deux lèvres.

℞. AVSTADI..... (rétrograde.) Croix latine sur deux degrés, accostée de CA, dans un grènetis.
P. Or pâle. 1 gr. 13 Valeur : 80 fr.
Cette monnaie et la précédente ne se distinguent de 7e groupe que parce que la bouche est indiquée par deux lèvres.

Austadius apparaît à la fin du 6e groupe et au commencement du 7e. Il a laissé deux types principaux, dont le second est le type immobilisé du 7e groupe.

Sur son premier type, la chevelure forme une espèce de boudin ou cylindre lisse sur le front, crêpé sur les côtés, et terminé, le plus souvent, de chaque côté par un globule à la hauteur des oreilles. Une seule ligne de perles apparaît sur la tête, au lieu des deux de *Bertheramnus*, dans plusieurs exemplaires; cette ligne n'apparaît même pas dans d'autres exemplaires qui sont une transition entre les deux périodes de la tête de face, et prouvent que c'est à tort qu'on a considéré comme une barbe l'immobilisation de la bouffissure des joues et du menton.

Je citerai comme une particularité du premier monnayage d'*Austadius*, l'anneau qui attache le diadème perlé du revers. Ce fait est unique dans les 6e et 7e groupes.

Remarquons encore un de ces menus détails qui valent une date sur nos intéressantes monnaies : *Austadius* commence à mettre une croisette, la croisette de la légende, au-dessus de la tête de face; or nous avons constaté la même particularité sur la monnaie de *Mummolus*. C'est un indice évident de contemporanéité, et ce qui rend ce fait encore plus incontestable, c'est que sur la monnaie d'*Austadius* (n° 115) comme sur celle de *Mummolus* (nos 94 et 95), la croisette, au lieu d'être au commencement de la légende, se trouve au milieu : CLAB + ONNO CABIL + ONNO. Il y a là un fait anormal : la croisette initiale ne doit pas être au milieu d'un mot; il faut supposer une forme précédente où la croix était en même temps au haut du type et au commencement de la légende; cette forme existe; elle nous est offerte par le triens de *Baudomeres*, n° 36. Ainsi commencent toutes les immobilisations, par des reproductions inintelligentes; ainsi il nous est donné de constater encore que *Baudomeres* a précédé *Mummolus* et *Austadius*. C'est à l'aide de ces menus détails que nous pouvons établir la chronologie générale des monnaies de Châlon.

SEPTIEME GROUPE.

AUSTADIUS (*seconde période*).

117. + CABL ONNO. Buste de face, barbu, vêtu d'un pallium avec agrafe sur l'épaule droite; la croisette de la légende au-dessus de la tête. Dans le champ, A à droite; ∩ (Ω) à gauche de la face.

℞. + AVSTADIVS M. Croix sur deux degrés, accostée de CA, dans un grènetis.

F. Provenant de la coll. Rousseau. Cat. Longp., nº 115, p. 43.
Poids : 1 gr. 30. Valeur : 80 fr.

118. +. CABL ONNO. Buste de face, barbu en apparence, vêtu d'un pallium avec agrafe annulaire sur l'épaule droite ; croisette sur la tête ; coiffure formée d'un cylindre lisse sur le front, crêpé sur les tempes et supportant un ∩ (Ω) et A à la hauteur des joues.

℞. Variété du même type.
F. Poids : 1 gr. 14. Valeur : 80 fr.

119. + CAII ONNO. Buste de face, semblable au précédent, mais rendu barbare par l'immobilisation. Les proportions du visage n'existent plus ; les détails sont exécutés grossièrement, quoique rien ne manque.

℞. .....A.... Croix accostée de CA, sur deux degrés, dans un grènetis.
G. Poids : 1 gr. 20. Valeur : 80 fr.

119 *bis*. CABILONNO. Buste de face entre A et Ω.

℞... ITADIVS M.

Coll. de Nîmes, citée par le marquis de Lagoy (*Description de quelques monnaies mérovingiennes découvertes en Provence*). *Rev. num.*, 1839, p. 471.

La seconde manière d'*Austadius* inaugure le 7e groupe. Je n'ai pas à revenir sur la description de la tête de face, que j'ai donnée au commencement de ce travail (p. 5) et qui reste la même sur toutes les espèces appartenant à ce groupe. Les seules variétés consisteront dans la dimension du flan et dans l'absence ou la présence des ornements disposés à gauche et à droite de la face. *Austadius* commence par remplacer les deux globules de sa première manière par un Ω et un A (alpha et oméga).

Je ne suis pas de l'avis de M. de Longpérier, qui, décrivant cette monnaie, ajoute : « Le buste évidemment barbu n'a pu représenter Brunehaut ; les faces signées *Duccione* et *Abbone* ne sont que des copies affaiblies de ce triens. Il ne faut donc pas, avec Bouteroue et Leblanc, chercher une tête de femme sur la monnaie de Châlon-sur-Saône (*Descr. de la coll. Rousseau*, p. 43 ss.). » Je n'entends pas me prononcer sur la question de savoir si c'est une tête de femme et la tête de Brunehaut, que représentent les monnaies de Châlon, mais je conteste que le type de *Duccio* soit une copie, et une copie affaiblie du second type d'*Austadius ;* je conteste qu'il n'y ait parmi les faces de Châlon que des faces barbues : toutes celles que j'ai décrites jusqu'ici sont imberbes, et M. de Longpérier a dit lui-même que le style remarquable de la

monnaie de *Duccio* la rapproche des monnaies romaines. L'immobilité succède toujours au mouvement comme la mort à la vie; les faces barbues sont immobilisées, puisque six monétaires au moins les reproduisent sans les modifier; les faces imberbes, au contraire, présentent une grande variété; jamais on ne voit un type commencer par l'immobilité; enfin, il suffit de rassembler, comme je l'ai fait, toutes les faces émises par l'atelier de Châlon, pour constater que le groupe imberbe est au groupe dit barbu ce que la cause est à l'effet, l'original à la copie, l'être vivant à la momie.

Le triens n° 119 nous prouve une fois de plus que l'immobilisation est le commencement de la décadence. Si le monétaire qui vient après Austadius n'avait fortement réagi contre cette dégénérescence de l'art, les produits de l'atelier de Châlon seraient revenus rapidement à une phase de barbarie semblable à celle que nous avons constatée en commençant.

ABBO.

120. + CABL ONNO. Buste de face, d'apparence barbue.

℞. + ABBONE. Croix grecque sur un degré, accostée de CA, dans un grènetis. (La croisette de la légende du ℞ touche l'A initial.)

Coll. Cartier, publiée par Cartier, R. N., 1839, p. 438, pl. XVIII, n° 13. — Liste Cartier, n° 3. (Les n°s 2, 3, 4 et 906 de cette liste font double emploi.) Passée dans la coll. Dassy, Catal. n° 97, puis dans ma collection.

P. Poids : 1 gr. 23. (Voy. ol. V.) Valeur : 200 fr.

121. + CABL ONNO. Buste de face, d'apparence barbue, sous la croisette.

℞. + ABBONE. Croix sur un degré, accostée de CA, dans un grènetis. (La croisette de la légende du ℞, distante de l'A initial d'environ 1 millimètre, est beaucoup plus éloignée de l'E final.)

F. Provenance : Coll. Rousseau. (Longp., cat. Rouss., n° 117.) Poids : 1 gr. 27. Valeur 200 fr.

122. + CABL ONNO. Buste de face à l'aspect barbu, sous la croisette.

℞. + ABBONE. Croix sur un degré, accostée de CA, dans un grènetis. (La croisette de la légende du ℞ est aussi éloignée de l'A initial que l'E final.)

C. (Bat., n° 1, pl. II, n° 36.) Poids : 1 gr. 30, Valeur : 200 fr.

J'ai dit plus haut (p. 57) quel a été le rôle d'Abbon dans la fabrication des monnaies de Châlon-sur-Saône. Je n'ajouterai qu'une observation à propos de ses monnaies du 7e groupe, c'est que leur flan est extrêmement étroit et que cette particularité, jointe à d'autres dont j'ai déjà fait la remarque, rend le monnayage d'Abbon très-voisin de celui de *Mummolus*. (Voy. 4e groupe.)

Les monnaies d'or de *Mummolus* et celles d'Abbon à tête de face, sont de très-bon aloi et de petite dimension. Celles d'*Austadius* qui inaugurent le 7e groupe sont, au contraire, très-larges de flan et d'un faible titre. Nous avons déjà remarqué qu'une monnaie d'Abbon du 4e groupe est tellement pâle, qu'on la croirait frappée sur un flan d'argent; plusieurs des espèces qui nous restent à décrire sont en métal presque blanc, et l'on sait que même les produits signés du grand nom de S. Eloi laissent souvent à désirer sous le rapport de la qualité du métal. Par un phénomène peu compréhensible, en même temps que Mummole et Abbon élèvent le titre de leurs monnaies d'or, ils en exhaussent le poids. L'écart de la valeur intrinsèque est énorme entre diverses espèces d'or de la même époque. Il y eut, selon toute probabilité, une révolution monétaire dont le secret nous échappe; sortira-t-il une nouvelle unité de cette confusion des poids et des titres? C'est un mystère dont on aura peut-être un jour la clef.

(Voir les autres monnaies d'Abbon, nos 40, 103, 137.)

...ORTUNUS?

123. + CABL ONNO. Buste de face, barbu, sous la croisette. Bandeau lisse sur le front et crépé sur les tempes; sans accessoires.

℞.... ORTVNO.. Croix sur un degré, accostée de CA, dans un grènetis.

C. (Bat., no 22, pl. III, no 5.) Poids : 1 gr. 30. Valeur : 200 fr.
Trouvée à Mâcon.

Le flan de cette monnaie est aussi restreint que celui d'Abbon.

Le nom du monétaire n'est pas complet; trois lettres environ sont rognées au commencement, une ou deux à la fin; quant à la forme des lettres qui subsistent, elle ne laisse aucun doute. Le même débris de légende... ORTVNO M. se trouve sur un denier du cabinet de France (no 139); un autre denier de la collection Gariel, plus complet, mais peu

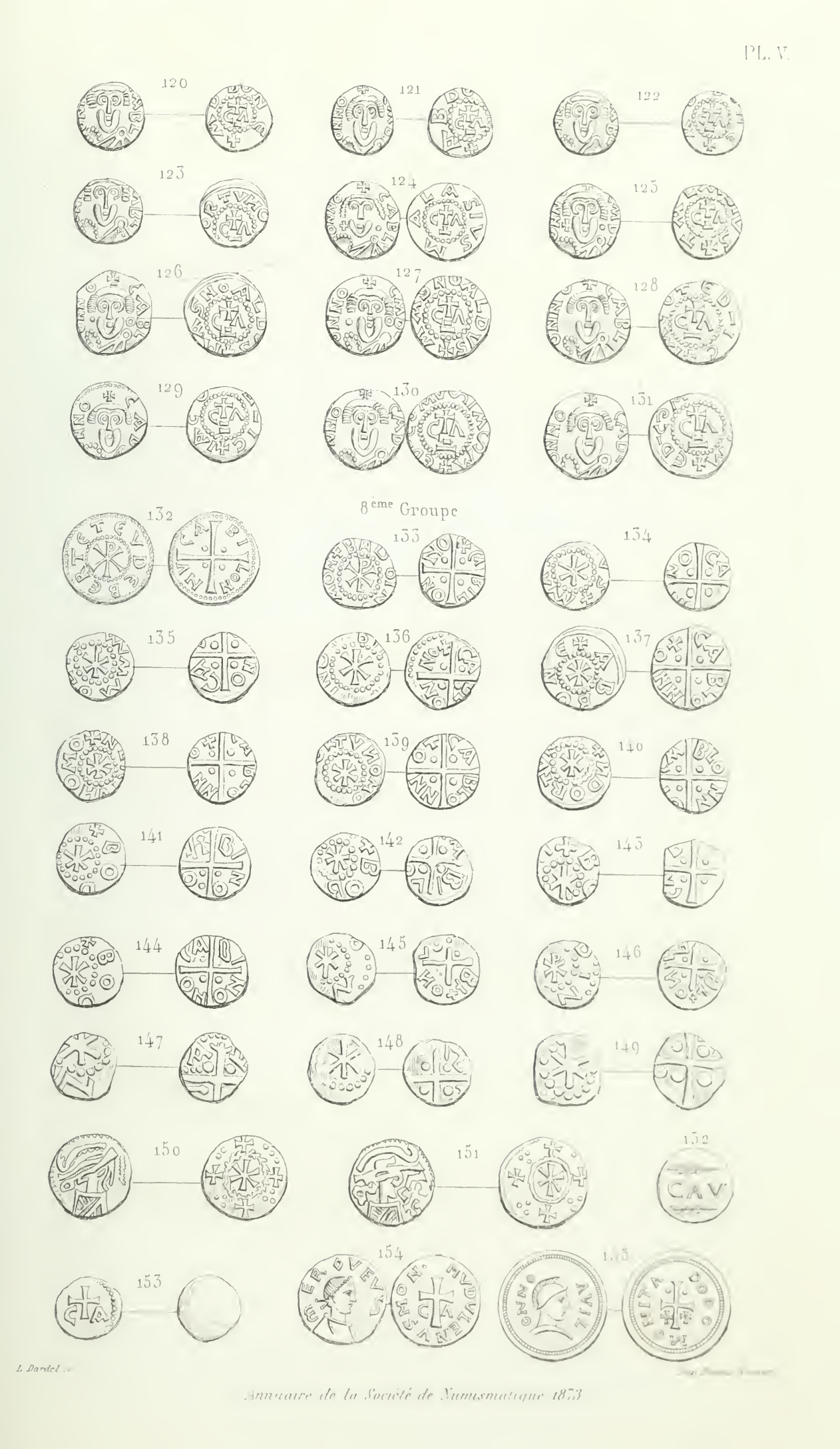
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
8ème Groupe
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150
151
152
CAV
153
154
155

L. Dardel

lisible, donne la forme + HDORTVNO MO (n° 180). Je pense que la forme primitive et complète était INPORTVNO. Un autre triens de ma collection, frappé à *Medolus vicus*, sans doute Melle en Poitou, est signé du même nom. (V. Edm. Le Blant. *Rev. archéol.*, juillet 1864, p. 5.)

ALASIUS.

124. + CABL ONNO. Buste de face, barbu, sous la croisette de la légende. La partie lisse du bandeau qui indiquait la chevelure est devenue un simple trait horizontal; deux mèches de cheveux tombent de ses extrémités et marquent le contour du visage. Une croisette, à gauche, et un globule, à droite, accompagnent la face.

℞. ALASIVS M. Croix sur deux degrés imitant un T renversé, accostée de CA, dans un grènetis.

ℭ. (Bat., n° 54, pl. II, n° 3.) Poids : 1 gr. 15. Valeur : 150 fr.

125. + CABL ONNO. Buste de face, barbu, sous la croisette de la légende. Une croisette à gauche et un globule à droite accompagnent le visage.

℞. + TALASIVS. Croix sur deux degrés imitant un T renversé, accostée de CA, dans un grènetis.

G. Poids : 1 gr. 20. Valeur : 150 fr.

Liste Cartier, n° 27, d'après Lelewel, pl. III, n° 26bis, et d'après Duby.

Les accessoires de la face, au lieu d'être l'A et Ω ou deux globules, sont ici une croix et un globule.

La coiffure n'est pas encore complétement immobilisée sur le n° 124; on reconnaît très-bien les deux touffes de cheveux du triens de *Bertheramnus*. Le n° 125 va au delà de l'immobilisation; la dégénérescence commence; le graveur a pris la croisette initiale de la légende du ℞ pour un T, qu'il fait précéder d'une autre croisette; ainsi le nom se trouve dénaturé avec la forme TALASIVS; c'est absolument la même chose que ce qui s'est passé à Bannassac avec la légende + ELAFIVS, qui est devenue + TELAFIVS. Il est probable que ce rapprochement sera utile pour établir la chronologie des monnaies du Gévaudan.

(V. Longpérier, *Catal. de la coll. Rousseau*, p. 191.)

MAGNOALDUS.

126. + CABL ONNO. Buste de face, barbu, sous la croisette de la légende. La coiffure consiste en un bandeau semi-circulaire lisse sur le front et crépé sur les tempes. Les accessoires sont, à gauche un globule, à droite un anneau.

℞. + MAGNOALDVS. Croix sur deux degrés, accostée de CA, dans un grènetis. La haste de la croix correspond par le haut à l'intervalle qui sépare O et A dans le nom de *Magnoaldus*.

P. Poids : 1 gr. 32.

G. Provenant de la coll. Dassy, vendue 60 fr., plus les frais. Poids : 1 gr. 25.

F. Provenant de la collection Rousseau. Poids : 1 gr. 20.

C. (Bat., pl. III, nos 17 et 18.) Poids : 1 gr. 23 et 1 gr. 25. Valeur : 80 fr.

Voir Lelewel, pl. II, no 26.

127 + CABL ONNO. Même type.

℞. + MAGNOALDVS. Même type. La haste de la croix correspond à l'intervalle qui sépare N de O dans le nom de *Magnoaldus*.

G. Poids : 1 gr. 20.

C. (Bat., pl. III, no 17.) Poids . 1 gr. 20.

Valeur : 100 fr.

M. Ragut (*Statist. de Saône-et-Loire*) propose de lire AGNOALDVS + M et de reconnaître dans ce nom Agnoald, conseiller et ministre de Childebert, vivant de 550 à 600, aux prières de qui Childebert donna Luxeuil à Saint-Colomban. (V. Chifflet, *Preuves de l'histoire de Tournus.*) La persistance des graveurs à placer la croisette de la légende avant l'M et non après, nous interdit de lire un autre nom que *Magnoaldus*. Si l'on trouvait une autre disposition de la légende qui justifiât l'interprétation de M. Ragut, nous admettrions très-volontiers son attribution.

JACOTE D⁻IC?

128. + CABL ONNO. Buste de face, barbu, sous la croisette. Bandeau lisse sur le front et crêpé sur les tempes; sans accessoires.

℞. ∈D⁻IC+IACOT ou +IACOT∈ D⁻IC. Croix sur *un* degré accostée de CA, dans un grènetis.

P. Poids : 1 gr. 06. Valeur : 250 fr.
(Liste Cartier, 470. Conbr. 226b.)

129. + CABL ONNO. Buste de face, barbu, sous la croisette.

℟. + IACO.... Δ¯IC. Croix sur *deux* degrés, accostée de CA, dans un grènetis.
C. (Bat., pl. III, n° 27.) Poids : 1 gr. 25. Valeur : 256 fr.

Un monétaire d'Orléans inscrit son nom, tantôt IACO MONETARIVS, tantôt IACOTE MO; selon toute probabilité, c'est le même personnage que nous trouvons à Châlon; *Jacote* serait la forme de l'ablatif. Quant aux trois lettres et au signe d'abréviation qui complètent la légende, leur signification est encore un mystère; le numéro qui suit présente le même problème, et sans doute on parviendra, par le rapprochement des deux légendes, à découvrir leur sens.

ED¯CDM USIAS ou USIAS M. + ED¯CDM.

130. + CABIL ONNO. Buste de face barbu, sous la croisette. Bandeau lisse sur le front et crêpé sur les tempes; sans accessoires.

℟. + ∈L ⊂ ⊃ MV∽IA∽ M. Même type.
P. Poids 1 gr. 17. Valeur : 250 fr.
C. (Bat., n° 19, pl. II, n° 15.) Poids : 1 gr. 30.

131. Même type.

℟. +∈D¯C⊃ M....∽ M. Croix sur deux degrés, accostée de CA, dans un grènetis.
P. Poids 1 gr. 20. Valeur : 250 fr.

Les n°s 130 et 131 sont les produits d'un seul et même coin; j'ai dû les faire graver tous les deux pour procurer tous les élémens de la légende du revers.

Cette curieuse légende étant terminée par M, il faut bien y chercher un nom de monétaire; le seul qui paraisse possible serait *Usias*, équivalent de *Osias*, vocable aussi extraordinaire que le *Iaco* inscrit sur le n° 129; ces deux noms, de même que le *Iuse* de Mâcon, qui me paraît être l'équivalent de *Iose*, ou *Joseph*, semblent indiquer que la profession de monétaire était quelquefois exercée par des Juifs. (Voir plus loin, p. 128, la notice sur le Juif Priscus.)

Que peuvent signifier les lettres ∈D¯C⊃ M, des nos 130 et 131, et D¯IC du no 129? Je l'ignore absolument. Le Père Hardouin, célèbre par ses hypothèses téméraires, aurait pu proposer : E*x* D*ecima ratione* I C*clesiæ* D*omini* M*arcelli, et* D*ecima* I C*clesiæ*. Mes lecteurs trouveront sans doute une meilleure interprétation; quant à moi, j'avoue humblement mon ignorance. Je dois même confesser que je ne connais pas la valeur bien exacte du cinquième caractère qui n'est peut-être pa un D.

HUITIEME GROUPE.

Monnaies de cuivre et d'argent.

132. T∈VD∈B∈RT∈. Chrisme ou croix à six bras égaux, dont la haste présente la forme d'un P (ραυ grec.) Un grènetis entoure le chrisme; un autre entoure la légende extérieurement.

℞. CA BI LON NV dans les quatre cantons d'une croix grecque, avec un globule dans chaque angle. Grènetis extérieur.
Lelew., pl. III, no 47. Æ. Valeur : 1,500 fr.

Cette monnaie est en bronze; mais comme elle a servi de prototype à la longue série des deniers d'argent de Châlon-sur-Saône, nous devons la placer, par droit d'ancienneté, à la tête des espèces d'argent.

Il est facile de reconnaître que toutes les monnaies qui vont suivre et qui composent le 8e groupe n'ont fait que reproduire les types du droit et du revers de celle que nous publions.

Celle-ci ne peut appartenir qu'à Théodebert Ier, car Théodebert II n'a jamais possédé la Bourgogne; d'ailleurs le groupe d'espèces auquel elle appartient a été frappé par les premiers successeurs de Clovis. Il existe des monnaies de cuivre de Childebert Ier, de Thierry Ier, de Théodebert Ier, d'Amalaric, roi des Wisigoths, qui régnait dans le mid de la Gaule, à la même époque; ces monnaies portent en général le nom du monarque, THEODOBERTI REX, TEVDERICI, et son monogramme; presque toujours le type du chrisme occupe l'une des deux faces.

BADOINUS.

133. + CA BIL ON NO dans les quatre angles d'une croix cantonnée de quatre globules.

℞. +BODOINO MON? ou +BADOINO MON? Chrisme ou croix à six branches dans un grènetis.
G. Poids : 1 gr. 20. Valeur : 200 fr.

MUMMOLUS.

134. CA BL ON NO dans les quatre angles d'une croix grecque cantonnée de quatre globules.

℞. +MMMOLVS. Croix à six branches égales dans un grènetis.
Collection Morin. Publ. par Fillon. (Lettres sur la numismatique, p. 108, pl. VI, n° 15.) Poids : 1 gr. 16. Valeur : 150 fr.

MAROL? ou MUMMOLUS?

135. CA .. .. NO dans les angles d'une croix cantonnée de quatre globules

℞. MAROL MV ou MVMMOL? Croix à six bras égaux dans un grènetis.
F. Ancienne coll. Rousseau. (Longp., Cat. Rouss., n° 118, p. 43.)
Poids : 1 gr. 20. Valeur : 150 fr.

BIL ... INUS?

136. CA BLO NN O+ dans les angles d'une croix grecque cantonnée de quatre globules.

℞. + BIL.... INO. Croix à six bras égaux dans un grènetis.
F. Poids : 1 gr. 37. Valeur : 150 fr.

ABBO.

137. CA BLO NN O+ dans les quatre angles d'une croix cantonnée de quatre globules.

℞. + ABBONE. Croix ou chrisme à six branches égales, dans un grènetis. Filet uni à l'extérieur de la légende.
P. Poids : 1 gr. 35.
C. (Bat., nos 2, 3, pl. II, n° 1.) Poids : 1 gr. 32. Valeur : 300 fr.

NERTUNUS.

138. CA BLO NN O+ dans les angles d'une croix cantonnée de quatre globules.

℞. NERTVNO MO. Croix à six bras égaux, dans un grènetis.
P. Provenance : coll. Dassy, n° 105. Poids : 1 gr. 08. Valeur : 100 fr.
Autre semblable : la croix à six bras dans un cercle *uni*? Coll. Saulcy passée au prince de Furstenberg. Rev. Num., 1836, p. 326, pl. IX, nos 9 et 10. Liste Cartier, 645, publiée par Lelewel.

L'exemplaire que je possède n'est pas assez complet pour que je puisse affirmer l'exactitude de la lecture NERTVNO. Il ne reste de la deuxième lettre, E, qu'un trait horizontal. Si l'on compare cette légende +N—RTVNO MO avec celle du n° 139, +NDORTVNO MO, on sera tenté d'y voir un seul et même nom dont la forme est altérée.

INPORTUNUS.

139. CA BLO NN O+ dans les angles d'une croix cantonnée de quatre globules.

℞. ..ORTVNO MO. Croix à six bras égaux, dans un grènetis.
F. (L. Cartier, n° 646. Bouteroue, pl. II, n° 342.) Poids : 1 gr. 25. Valeur : 100 fr.

140. CA BLO NN O+. Même type.

℞. +NDORTVNO MO. Même type.
G. Poids : 1 gr. 20. Valeur : 100 fr.

Le nom du monétaire est incomplet ou immobilisé. Je crois que nous devons chercher sa forme pure dans le nom d'un personnage qui a signé des monnaies dans un autre atelier, *Inportunus*. (Voy. n° 123).

BOBO?

141. .. BI. ON .O dans les quatre angles d'une croix grecque cantonnée de quatre globules.

℞. + BO.... Croix à six bras dans un grènetis.
C. (Batault, pl. III, n° 21.) Poids : 1 gr. 10. Valeur : 20 fr.

142. CA BI LO .. dans les quatre angles d'une croix grecque cantonnée de quatre globules.

℞. + BOB.... Croix à six bras, dans un grènetis.
F. Poids : 1 gr. 15. Valeur : 20 fr.

143. .. BLO N. .. dans les quatre angles d'une croix grecque cantonnée de quatre globules.

℞. +BO.... N.. Croix à six bras dans un grènetis.
P. Poids : 1 gr. 21. Valeur : 20 fr.

144. CA BI LO NO en quatre fragments placés, 1, 2, 3, 4, dans les quatre angles d'une croix cantonnée de globules aux 1, 3, 4.

℞. +BOB... Croix à six bras, dans un grènetis.
Publ. par le marquis de Lagoy. *Description de quelques monnaies mérovingiennes*, n° 30.

145. CA BL+ON O en quatre fragments placés, 1, 4, 3, 2, dans les quatre angles d'une croix cantonnée de globules aux 3 et 4.

℞. .. ON.. Croix à six bras dans un grènetis.
H. (Batault, pl. III, n° 22.) Poids : 1 gr. 20. Valeur : 20 fr.

En comparant les cinq deniers incomplets qui précèdent, on semble autorisé à restituer le nom du monétaire avec la forme BOBONE.

Deniers incertains.

146. .. BF +ON NO dans les quatre angles d'une croix cantonnée de quatre points. L'un des bras, plus court, est sur la croisette de la légende.

℞. ...DIN.... Chrisme dégénéré; boucle du P encore apparente, dans un grènetis.
Coll. du prince de Furstenberg, provenant de la coll. Saulcy; publiée par Lelewel, pl. III, n° 49.

Ce denier est très-ancien, puisque le chrisme a conservé sa boucle. Il paraît être du monétaire BADOINVS. (Voy. 133.)

147. KA .. .. .. dans les angles d'une croix cantonnée de quatre points.

℞... N.... Débris du chrisme, ou croix à six bras, dans un grènetis.
Coll. Morin. Poids : 1 gr. 21. Publiée par M. Fillon. (*Lettres*, etc., p. 109, pl. VI, n° 16.) Valeur : 15 fr.

148. Illisible. Mêmes types. ℞. 0 gr. 72. Valeur : 12 fr.

149. Illisible. Mêmes types. ℞. 1 gr. 30. Valeur : 12 fr.

Deux deniers de Châlon font partie d'un lot trouvé à Plassac et appartiennent à M. le marquis de La Grange, membre de l'Institut. Ce savant se proposait déjà de les publier en 1851. (Voy. *Revue num.*, 1851, p. 25.) « Il attend, nous écrit-il à la date du 27 mars 1873, que sa santé lui permette de faire un travail où toutes les pièces seront gravées et à la portée des amateurs, qui lui en demandent tous les jours. » Nous regrettons vivement de ne pouvoir décrire dans cette monographie deux pièces qui peut-être auraient révélé quelques faits nouveaux.

Deniers sans le nom de la ville.

150. Buste de profil, à droite, casqué. Rameau ou fragment de guirlande devant le profil. Couronne de feuillage extérieure.

℞. Croix à six bras égaux, dans un grènetis. L'emplacement de la légende est occupé par quatre croisettes alternant avec des groupes de trois globules posés en triangle.
Rev. Num., 1839, p. 421, pl. XVII, n° 8.

151. Même type, un peu varié : au lieu du rameau, un caractère confus devant le profil. Le grènetis est remplacé par un filet circulaire.
Coll. de Châlon-sur Saône. (Bat., n° 65, pl. III, n° 23.)
Trouvée à Buxy, près Châlon-sur-Saône.

M. Fillon, très-bon juge en matière de monnaies mérovingiennes, fait la réflexion suivante, à la suite de sa description du n° 147. (Lettres, etc., p. 109) :

« Le chrisme dégénéré des deniers de la fin est dérivé du chrisme frappé sur des pièces de cuivre de Châlon-sur-Saône pendant la première moitié du VIe siècle. Comme il n'y a presque jamais de lacune dans la filiation des types, on doit retrouver des types intermédiaires émis pendant un intervalle de cent cinquante ans. »

Les prévisions de ce savant sont réalisées, et, quoique la lacune ne soit pas entièrement comblée, voilà déjà près de vingt types intermé-

diaires (133 à 151) qui ne révèlent pas moins de huit noms de monétaires inscrits sur les monnaies d'argent. L'attention est désormais appelée, nous l'espérons, sur cette intéressante série, et de nouveaux types ne tarderont pas à réclamer leur droit de cité dans la riche suite de Châlon.

Les deniers peuvent se classer chronologiquement par la manière dont sont disposés, entre les bras de la croix, les quatre fragments du mot *Cabilonno*. Voici la série des coupures de cette légende.

CA BI LON NV
CA BIL ON NO
CA BL ON NO
CA BLO NN O+

La première forme est contemporaine de Théodebert, la quatrième d'Abbon. Là, comme partout, Mummole précède Abbon, et après ce dernier monétaire l'immobilisation ne tarde pas à se produire.

APPENDICE.

MONNAIES DE PLOMB.

152. CAV au milieu du champ, entre deux rameaux ou épis.

℞. Fruste et indéchiffrable.
Musée de Lyon. Poids : 1 gr. 70. Valeur : 100 fr.

Le savant conservateur du musée de Lyon, M. Martin-Daussigny, m'a signalé ce curieux spécimen du monnayage de plomb, qui a été pratiqué sous la domination romaine et jusqu'à l'époque mérovingienne. Les draguages exécutés dans la Saône ont amené la découverte d'un très-grand nombre de pièces de plomb qui paraissent avoir servi à des usages multiples et encore très-peu connus. La plupart de ces plombs avaient sans doute des destinations analogues à celles des tessères, des jetons et méreaux du moyen âge, des bulles, des contre-marques de

théâtres, des plombs de douane, des marques de fabrique, etc. Mais on ne saurait contester que beaucoup aussi aient servi de monnaie d'appoint pour les échanges locaux. N'ayant pas de valeur intrinsèque, ces plombs étaient une monnaie fiduciaire et n'avaient cours sans doute que dans la localité où ils étaient frappés. M. Martin Daussigny m'apprend qu'il existe des plombs semblables de Lyon, de *Lunna* et de toutes les villes de la vallée de la Saône. Ce monnayage paraît avoir été pratiqué dans toute la Gaule. La *Revue numismatique* a publié des plombs d'Alise et de Perthes; la *Revue archéologique* a fait connaître ceux de *Mediolanum*. J'en possède un d'Amiens; il en existe aussi de *Nasium*. Malheureusement il faut des soins tout particuliers pour conserver ces intéressants monuments, que l'oxydation détruit et qui seront toujours très-rares dans les collections.

Pièce de six deniers.

153. Pièce muette ou bractéate d'or.

℞. Croix accostée de CA.
ℙ. Poids : 62 centig. Valeur : 200 fr.

Cette pièce est fort curieuse, en ce qu'elle donne peut-être le seul exemple connu de la division du tiers de sol mérovingien. On connaît des fractions de deniers, notamment les bractéates de Poitiers et de Melle, correspondant au demi-denier ou à l'obole; on connaît aussi le dixième de denier du cabinet de France, provenant de la collection Rousseau (V. Longp. *Catal.*, n° 219.), mais on n'avait pas encore attiré l'attention des numismatistes sur une division de la monnaie d'or, qui, par son poids, correspond assez exactement au sixième du sol d'or du système romain, ou au demi-triens mérovingien.

Est-ce un demi-triens, ou ne devrait-on pas dire un demi-sol? Grave question, qui n'est pas encore résolue et à peine soulevée. Si, comme on peut le supposer, le triens s'est substitué au sol chez les mérovingiens, pour devenir, à partir de Dagobert I, cet introuvable sol de douze deniers qui a tant intrigué les numismatistes, notre petite monnaie serait simplement un demi-sol. En tout cas, qu'elle soit un demi-*sol de 12 deniers* ou un sixième réduit de l'ancien *sol de 40 deniers*, une chose est parfaitement certaine, c'est que sa valeur était de *six deniers*.

Quant à fixer l'époque d'émission de notre précieuse petite monnaie,

ce n'est pas possible actuellement à cause de la simplicité du type, qui donne trop peu d'éléments à une discussion sérieuse.

Monnaies incertaines.

MÉROVÉE ET MUDULENUS.

154. MERO◇VEVS. Buste de profil, à droite; diadème avec deux rubans courts et terminés par une perle. Manteau présentant l'aspect d'un demi-hexagone, avec globules aux angles.

℞. MVDVLENVS MON. Croix latine, accostée de CA, sans ornement circulaire. (V. Lelewel, *Monn. de France*, p. 41. Atlas, pl. III, n° 8. Citée par Cartier, *Rev. num.*, 1836, p. 339.

On a pensé que cette pièce provenait de l'atelier de Châlon, à cause des initiales CA; mais c'est très-incertain, puisque d'autres villes ont mis les mêmes lettres sous les bras de la croix.

Si le *Meroveus* est de Châlon, il ne peut avoir été frappé qu'au même moment que la monnaie de Clotaire Ier (n° 15). Cela résulte de l'absence d'ornement circulaire.

DODO.

155. .. AVILONNO.

℞. DODO MONETA.
Liste Cartier, 281. Bouteroue, 342, pl. II.

On ne peut malheureusement ajouter grande confiance aux dessins de Bouteroue. Le triens de DODO ne ressemble à aucune monnaie de Châlon et présente les caractères d'une monnaie frappée dans la Touraine et le Poitou pendant le VIIe siècle.

RÉSUMÉ CHRONOLOGIQUE.

Nous pouvons donner, comme résumé de notre étude, la liste des

monétaires de Châlon en établissant leur ordre chronologique et les dates approximatives de leur fabrication.

	1er groupe.		6e groupe.	8e groupe.
de 540 à 550	Stephanus			Theodebert.
	2e groupe.			
vers 548	Nonnus			
vers 555	Priscus et Domnolus		Duccio	
vers 557	Domnolus			
vers 558	Domnittus (1er style)			
de 558 à 560	Chlotharius, rex			
	3e groupe.	4e groupe.		
vers 561	Domnittus (2e style)	Wintrio		
vers 570	Baiulfus et Baio	Bonefacius	Bertheramnus	Bodoinus ?
vers 572	Domulfus	Bonefacius et Wintrio		
vers 574	Domulfus et Baio	Betto		
vers 575	Baudomeres	Wintrio et Betto	Saturnus	
vers 576	Baudomeres et Rignoaldus	Wintrio et (?)		Marol ?
vers 577		Baudegiselus.		
vers 578	Fraternus	Mummolus	Austadius	Mummolus
			7e groupe.	
vers 582		Emmes ?	Austadius	Bil....inus ?
	5e groupe.			
de 585 à 593	Abbo	Abbo	Abbo	Abbo
vers 600				Nertunus
vers 610			Inportunus	Inportunus
vers 620			Alasius	
vers 630		Emmes ?	Magnoaldus	Bobo
vers 635			Iacote dic (?)	
vers 640			Ed cdmusias ?	

La chronique de Frédegaire (ch. xc) nous apprend qu'en 641 la ville de Châlon fut dévorée tout entière par un grand incendie.

Nous retrouvons un atelier monétaire à Châlon et à Saint-Marcel, sous les règnes de Pépin et de Charlemagne. Les deniers royaux inscrivent la légende CAVIL en une ligne dans le champ, et les deniers de Saint-Marcel portent pour légendes P RX F. ℞. SCI MAR. Nous ne

connaissons encore aucune des monnaies de transition qui ont pu préparer ces nouveaux types; jusqu'ici même le denier de Pépin et celui de Charlemagne pour Châlon, ainsi que le denier de Pépin pour Saint-Marcel, provenant tous les trois du trésor d'Imphy, sont les uniques exemplaires connus de cette fabrication. Châlon avait pourtant reconquis assez d'importance sous le règne des premiers carlovingiens pour être l'une des dix villes dont l'atelier a été maintenu par l'édit de Pistes en 864. (Voy. R. N., 1841, p. 230.)

LISTE ALPHABÉTIQUE DES MONÉTAIRES DE CHALON.

Rois.

Theodebertus (*Teudeberte*).
Clotharius.

Évêque

Stephanus (*Estnu*).

Monétaires.

Abbo
Alasius
Austadius
Baio
Baiulfus
Baudegiselus
Baudomeres
Bertheramnus
Betto
Bil....inus (?)
Bobo (?)
Bodo....inus (?)
Bonefacius
Domnittus
Domnolus
Domulfus
Duccio
Emmes
Fraternus
Iacote..dic (?)
Inportunus
Magnoaldus
Marol (?)
Mummolus
Nertunus
Nonnus
Priscus
Rignoaldus
Saturnus
Usias m ed cdm (?)
Wintrio.

Monétaires douteux.

Dodo.
Meroveus.
Mudulenus.

Monétaires rejetés.

Agnoaldus. V. Magnoaldus, p. 74.

Dipeno. (Lagoy. *Descr. de quelques monn. mérov., etc.*) La monnaie indiquée n'est pas de Châlon, mais d'une localité de l'Ouest dont le nom commence par GA.

Itadius. V. Austadius, p. 70.

Je ne terminerai pas cette partie purement numismatique de mon travail sans remercier ceux qui m'ont aidé dans l'accomplissement de ma tâche. Je dois citer au premier rang M. Batault, le savant et consciencieux conservateur du musée de la Société archéologique de Châlon. J'ai trouvé, d'abord dans son catalogue de la riche collection léguée par M. Bessy-Journet, et ensuite dans les renseignements qu'il m'a procurés avec le plus aimable empressement, les éléments les plus importants de mon travail; M. Gariel m'a permis aussi de consulter les cartons où il rassemble toutes les raretés numismatiques de la Bourgogne. En comparant ces deux collections avec la mienne et celle du cabinet de France, j'ai eu sous les yeux un ensemble de cent quatre-vingts monnaies de Châlon, beaucoup plus qu'il n'en fallait pour asseoir mon système sur les données les plus sérieuses; du reste, la collection de Châlon et la mienne m'avaient largement suffi pour établir les bases de mon travail, et je suis heureux de dire que les communications ultérieures n'ont fait que confirmer mes premières appréciations; c'est là, je le crois, le meilleur critérium de cette étude. J'offre encore mes remercîments à M. Muret, attaché au cabinet de France, à M. Martin Daussigny, conservateur des musées de Lyon, ainsi qu'à MM. l'abbé Ledain, de Metz, Lacroix, de Mâcon, Jarry, d'Orléans, Charvet, Roilin et Hoffmann, pour la complaisance qu'ils ont mise à me procurer des empreintes ou des renseignements.

Comme il faut rendre à chacun ce qui lui appartient, je dois dire que l'idée même de faire cette recherche m'a été inspirée par l'éminent numismatiste M. Fillon. « Si l'on classait d'après leur style les nombreuses monnaies de Châlon-sur-Saône, écrivait-il (*Lettres*, p. 56), il en résulterait des observations de la plus grande utilité pour la numismatique et l'histoire de l'art mérovingien. » Ce savant trouvera sans doute que mon travail n'est qu'une ébauche de l'œuvre qu'il avait conçue. En cela nous serons parfaitement d'accord; je crois n'avoir dit que le premier mot de la numismatique de Châlon; puissé-je avoir mérité au moins, en réunissant ces matériaux, l'indulgence des hommes de science pour les erreurs que j'ai pu commettre!

COMMENTAIRE HISTORIQUE.

Jusqu'ici nous n'avons étudié les monnaies de Châlon qu'au point de vue exclusivement numismatique. Ces intéressants matériaux ne pouvaient servir à l'histoire qu'après la lente et difficile élaboration que nous venons de leur faire subir. Nous les avons mis en ordre et nous croyons avoir trouvé leur classement chronologique; c'était une œuvre d'observation, de patience et de sincérité; elle nous a procuré des résultats imprévus, elle a modifié nos idées antérieures, et nous invitons les savants qui auront l'occasion de se servir de notre travail, à n'admettre aucune de nos conclusions sans avoir sévèrement vérifié nos dires et contrôlé nos preuves. Si le terrain que nous venons de niveler a bonne apparence, ce n'est pas une raison pour y rien construire avant de s'être assuré de sa solidité.

Un problème redoutable a préoccupé tous les explorateurs des monnaies mérovingiennes : quel rôle jouaient dans la société de ce temps-là les hommes dont les noms sont inscrits sur ces monnaies? Peut-on les identifier avec les personnages de mêmes noms et de la même époque qui se rencontreraient dans l'histoire?

Rendons d'abord justice aux numismatistes de notre siècle en attestant leur prudence et en témoignant de leur extrême réserve sur ce point. Le meilleur moyen de ne tromper personne, c'est de se taire, et il vaut cent fois mieux garder le silence que d'avancer des faits erronés. La première chose à faire, du reste, avant de risquer une identification, était de savoir si le monétaire et le personnage historique avaient vécu dans le même temps; or comment l'aurait-on su, puisque le classement chronologique n'était pas fait? On comprend à quels anachronismes se sont exposés les numismatistes trop zélés qui, sans autre indice qu'une similitude de forme, ont cherché dans les livres d'histoire l'application de tous les noms inscrits sur les monnaies. On a été jusqu'à lire sur les monnaies mérovingiennes des noms de chefs francs antérieurs à Clovis! et comme conséquence forcée de ces témé-

rités, il s'est opéré depuis une telle réaction qu'on n'ose plus ajouter foi aux identifications les mieux fondées.

Je ne me départirai pas de la sage réserve qui est à l'ordre du jour ; mais je crois que, puisque l'étude des monnaies de Châlon vient de faire un pas, il est permis d'ajouter un mot, et je ne craindrai pas d'examiner les deux faces du terrible problème :

1° Peut-on, sans témérité, identifier un nom inscrit sur une monnaie mérovingienne avec celui d'un personnage historique du même temps et du même pays ?

2° Quels sont les monétaires de Châlon dont les titres historiques peuvent être discutés ?

Disons d'abord que nous n'avons rien à attendre des textes connus jusqu'à ce jour, pour la solution de la première question. Ils sont, à cet égard, d'un mutisme désespérant; il faut avoir recours à des considérations d'un autre ordre; mais d'abord il faut examiner l'argument que les ennemis des identifications pourraient tirer de l'absence même de textes. Les choses les plus évidentes sont celles dont les historiens parlent le moins, pour cette raison très-simple qu'un chroniqueur ne veut apprendre à ses contemporains que ce qu'ils sont censés ignorer. Grégoire de Tours décrit scrupuleusement une monnaie de l'empereur Tibère II (582 à 602), que des ambassadeurs de Chilpéric ont rapportée d'Orient ; mais il ne dit pas un mot des monnaies qui circulent en Gaule à la même époque. S le fait d'avoir son nom inscrit sur les monnaies avait été un fait isolé, inouï, les chroniqueurs n'auraient pas manqué d'en faire mention, mais rien n'était plus commun: plus de mille noms avaient sinon cet honneur, au moins cette sorte de publicité. Un chroniqueur ne fait jamais assez abstraction de ses contemporains pour prendre la peine d'écrire ce que tout le monde sait. Aucun historien ne remarque que S. Eloi, ministre du roi Dagobert, avait son nom inscrit sur les monnaies; c'est donc que ce fait n'avait rien d'étonnant, et, comme on le voit, l'argument tiré de l'absence de textes est une lame à deux tranchants : à ceux qui demandent des textes pour affirmer les identifications, on peut répondre en demandant des textes pour les infirmer. Qu'on produise un texte duquel il résulte, par exemple, que *Mummolus* des monnaies n'est pas le patrice Mummole, et alors la question sera jugée.

Arrivons donc à d'autres considérations :

Les titres étaient personnels et intransmissibles par voie d'hérédité sous la première race ; seule la royauté était héréditaire, et au-dessous d'elle, comme un de ses démembrements, la propriété, avec la richesse et la considération qui lui servaient de cortége. Il en résultait que, soit

par le mérite, soit par l'habileté, on parvenait très-rapidement d'une position obscure aux plus hautes fonctions. La carrière était ouverte le plus souvent par des largesses faites à propos et par les ressources peu avouables de l'ambition. La première habileté consistait à savoir faire des présents, et l'on devenait ainsi très-rapidement comte, duc, patrice, voire même évêque, chose assez triste à dire et que le saint évêque de Tours ne dissimule pas dans son histoire. Parvenir à la fortune, c'était donc parvenir aux honneurs ; or si quelqu'un pouvait facilement devenir riche, dans ces siècles barbares, n'était-ce pas celui qui, par profession, maniait de grandes quantités de métaux précieux, connaissait les procédés de l'affinage, et savait, comme l'honnête Eloi, exécuter la chaise d'or commandée par Clotaire II, puis, au grand étonnement du roi, produire une seconde chaise semblable, faite avec les restes du métal qu'un orfévre moins délicat aurait gardés pour son profit? S. Eloi a dû son élévation à cet acte de probité; mais sa grandeur de bon aloi semble être la condamnation tacite de beaucoup de ses collègues, et son historien ne dissimule pas les ruses qu'employaient en général les autres orfévres pour s'enrichir. Il devait donc se trouver parmi les monétaires deux espèces d'hommes, les uns exerçant honnêtement et sans ambition leur profession modeste mais honorable, les autres aspirant à la fortune et ayant en mains les moyens de l'obtenir.

En elle-même, la profession de monétaire était moins subalterne qu'on ne le suppose généralement. Soit que, collecteur d'impôts, le monétaire s'en allât avec le domestique pour peser le tribut et le convertir en nouvelles espèces, soit que, chef d'industrie, il fabriquât la marchandise-monnaie à son propre compte et pour les besoins du commerce, il était un homme relativement considérable ; dans le premier cas, il était fonctionnaire, et tout fonctionnaire était un personnage; dans le second cas, il était entrepreneur, marchand de métaux précieux, changeur, orfévre, économiste, artiste, autant qu'on pouvait l'être dans ce temps-là. Parfois, peut-être, il bornait son ambition à voyager de *vicus* en *vicus*, emportant un humble outillage et monnayant de ses propres mains pour ceux qui voulaient convertir du métal en espèces, mais le plus souvent il dirigeait une active fabrication, et ne gravait même pas de sa main les coins sur lesquels il faisait inscrire sa signature.

Tout homme de la race conquérante, et même le Gallo-Romain ingénu de naissance, pouvait parvenir, comme nous venons de le dire, aux plus hautes charges ; il faut ajouter que, dans l'administration franque, il n'existait pas d'humble fonction pour un homme libre. Tout ce qui touchait au roi, à la maison du roi, au fisc, à l'administration des

domaines et du trésor du roi, était fonction noble et distinguée. De même qu'on passait de domestique duc, *ex domestico ducem* [1], on pouvait devenir de monétaire comte, patrice, évêque; bien plus, l'exemple de S. Eloi nous apprend qu'on pouvait exercer ces fonctions sans cesser d'être monétaire : alors qu'il était tout-puissant auprès de Clovis II, Eloi inscrivait encore sur les monnaies les simples mots *Eligius monetarius*.

Les monétaires ne sont d'ailleurs pas les seuls personnages qui aient inscrit leur nom sur les espèces; sans parler des rois, on connaît déjà un certain nombre d'hommes mentionnés par l'histoire, tels qu'Ebroin, maire du palais, plusieurs patrices de Marseille, Lambert, évêque de Lyon, etc., dont les noms figurent incontestablement sur des espèces; on les signale surtout sur des monnaies d'argent, et ce fait que le nom de *Mummolus* se lit sur un denier de Châlon, est une présomption sérieuse en faveur de l'attribution au patrice Mummole, non-seulement de ce denier, mais des tiers de sol sur lesquels est inscrit le même nom.

Ainsi je considère comme très-admissible, mais avant tout comme devant être discutée avec soin, l'identification des monétaires de Châlon-sur-Saône, avec les personnages homonymes qui ont joué un rôle historique, à la condition qu'ils aient vécu en même temps et qu'ils aient pu habiter Châlon au moment où les monnaies qui portent leurs noms ont été émises.

Et j'ajouterai deux remarques dont l'importance n'échappera à personne :

La première, c'est que pendant près de trois siècles qui séparent Clovis de Charlemagne, quoique le vocabulaire des noms francs et gallo-romains n'ait pas été sensiblement modifié, une seule période offre une série considérable de noms historiques pouvant s'identifier avec ceux des monnaies de Châlon-sur-Saône, et c'est précisément celle où, d'après des données complétement étrangères aux préoccupations historiques, nous avons vu se ranger chronologiquement les abondants produits de l'atelier de Châlon.

La seconde, c'est qu'en comparant les dates d'exercice de la profession de monétaire et d'autres fonctions plus élevées, on constate toujours l'antériorité de l'exercice de la première profession. Autant il est logique d'admettre qu'un homme soit monétaire avant d'être duc, patrice ou évêque, autant il serait déraisonnable de vouloir faire devenir quelqu'un d'évêque, monétaire. S. Eloi signait les espèces comme monétaire, avant

---

[1] Greg. l. VI, ch. XI.

d'inscrire son nom comme ministre dans le champ des monnaies. Si l'on admet d'autres identifications, il est important de contrôler l'ordre des dates; l'avancement pouvait être très-rapide; mais la fonction de monétaire ne devait être en général que le point de départ. Or les identifications que nous offre la liste des monétaires de Châlon sont toutes dans ces conditions.

Je ne donnerai pas plus de développement à la discussion de la première question que j'ai posée, et je vais procéder à l'enquête rapide sur les personnages dont il est permis de chercher les noms sur nos monnaies.

Je le répète une fois de plus, je n'impose pas leur identification, je demande qu'on la discute.

RECHERCHES SUR L'ÉVÊQUE ETIENNE.

La légende EPISCOPVS ESTNV inscrite sur les monnaies du premier groupe, ne semble pas susceptible d'une autre interprétation que celle de « *l'évêque Etienne* ». *Stephanus* n'est devenu *Etienne* que par l'antéposition d'une voyelle pour diminuer la dureté d'une syllabe à la prononciation de laquelle les aptitudes des peuples occidentaux paraissent avoir été rebelles. Toutes les fois que l'S initial était suivi d'une consonne dans le latin, il a d'abord été précédé d'un E dans le français, puis supprimé dans la prononciation et même dans l'écriture. C'est ainsi que *stagnum, stabulum, scala, scola, stella,* ont formé les mots *étang, étable, échelle, école, étoile*. La légende d'une monnaie de Genève : ISTEPHANVS MVNI, nous prouve que, dès l'époque mérovingienne, cette exigence du langage parlé tendait à s'imposer aux épigraphistes.

J'ai cherché vainement, vers l'an 540, un évêque de Châlon s'appelant Etienne. Un seul évêque a gouverné l'Eglise de cette ville de 532 à 580, pendant quarante-huit ans, il s'appelait Agricola et l'Eglise l'honore comme saint. Grégoire de Tours [1] en fait mention en ces termes : « *Multa in civitate illa ædificia fecit, domos composuit, ecclesiam fabricavit quam columnis fulcivit, variavit marmore, musivo depinxit... Obiit episcopatus anno* 48, *ævi autem* 83. » L'église cathédrale construite par Agricola était sous l'invocation de S. Vincent. Ce serait entrer dans le domaine des conjectures que d'attribuer la monnaie à l'évêque Agricola

---

[1] L. V, ch. XLVI.

et de considérer le nom de *Stephanus* comme le nom de baptême de cet évêque; c'est pourtant l'usage des évêques encore aujourd'hui, de ne signer leurs actes que par leur nom de baptême, et les usages de l'Eglise, on le sait, sont fondés sur les plus anciennes traditions. Ajoutons qu'au moment de la conquête de la Bourgogne par les Francs, l'Eglise de Châlon était sous l'invocation de S. Etienne; que ce premier martyr était particulièrement vénéré dans la Bourgogne, puisqu'il était aussi le patron des Eglises de Besançon et de Dijon; et que nul autre nom n'aurait eu plus de chance d'être assigné comme nom de baptême à un noble personnage du temps et du pays d'Agricola.

L'histoire de Bourgogne fait mention d'un personnage du nom de *Stephanus* qui était intendant des domaines du roi Sigismond : « *Quidam ex officio Regis Sigismundi, nomine Stephanus, qui super omnem dominationem fisci principatum gerebat.* » Il encourut des condamnations de la part des évêques Avitus de Vienne et Apollinaire de Valence, pour avoir épousé sa belle-sœur après la mort de sa femme; mais Sigismond l'aimait beaucoup et le défendit jusqu'à la fin de son règne [1]. Le roi Sigismond est mort en 523, et l'époque où vivait l'intendant *Stephanus* correspond d'une manière satisfaisante avec la date de l'émission de la monnaie. Mais si c'est lui qui l'a fait frapper, pourquoi prend-il le nom d'*episcopus?* Est-ce qu'il était co-évêque d'Agricola? Est-ce qu'il occupait un autre siége que Châlon? Les mystères abondent dans cette période obscure de l'histoire. Cent ans plus tard, on voit à Lyon deux frères, Dalphinus et Annemundus, qui tous les deux ont le titre d'évêque [2]. S'il était permis de tout concilier au moyen d'une hypothèse, on dirait : « Agricola, né en 497, de race sénatoriale, reçut au baptême le nom d'Etienne; il eut de bonne heure la confiance du roi Sigismond qui lui donna l'administration de ses domaines; il devint évêque en 532, neuf ans après la mort de son bienfaiteur; il inscrivit son nom sur les monnaies vers 540, construisit l'église Saint-Vincent, et mourut en 580, âgé de quatre-vingt-trois ans. »

LE JUIF PRISCUS.

Grégoire de Tours se trouvait à Paris en 581 [3]; il fit plusieurs visites

---

[1] D. Bouquet, t. III, 404.
[2] Vie de S. Wilfrid. (*Mém. de la Soc. de Num.*) — [3] L. VI, ch. v.

au roi Chilpéric, à sa villa de Nogent. Le roi lui montra un grand bassin d'or orné de pierres précieuses et pesant 50 livres, qu'il avait fait fabriquer pour donner de l'éclat, disait-il, à la nation des Francs, et il ajoutait : « J'en ferai bien d'autres, si Dieu me conserve la vie. » Cette face du caractère de Chilpéric n'est pas la moins curieuse; il avait le goût des objets d'art précieux; il montra encore à l'évêque beaucoup de joyaux rapportés d'Orient par ses ambassadeurs, et des pièces d'or que l'empereur lui avait envoyées par la même occasion; elles étaient chacune du poids d'une livre et portaient pour types d'un côté le buste de l'empereur avec la légende TIBERII CONSTANTINI PERPETVI AVGVSTI, et de l'autre un personnage conduisant un char à quatre chevaux, avec la légende GLORIA ROMANORVM. Dans une visite d'adieu, Grégoire trouva près de Chilpéric un juif nommé Priscus, familier du roi. C'est lui qui procurait au roi des joyaux d'or et d'argent [1]. Aimoin se sert même de l'expression *sibi familiarissimo,* pour indiquer que Priscus avait les bonnes grâces du roi.

Ces textes semblent laisser voir assez clairement que c'était ce Priscus qui avait fourni le fameux bassin d'or.

Voyant le juif en présence de l'évêque, Chilpéric voulut sans doute être agréable à Grégoire en cherchant à convertir Priscus. Il le prit doucement par les cheveux [2], et se tournant vers le pontife : « Viens, prêtre de Dieu, lui dit-il, et impose-lui les mains [3]. » Comme Priscus résistait [4], le roi reprit : « Esprit dur et race toujours incrédule, qui ne comprend pas le Fils de Dieu promis par les prophètes, et les mystères figurés par les sacrifices de l'Eglise! » Alors s'éleva, en présence du roi, une discussion théologique entre Grégoire et Priscus. L'historien la raconte tout au long et avoue qu'il perdit sa peine, car il termine en disant : « Le malheureux juif ne fut pas touché. »

L'année suivante [5], Chilpéric fit baptiser beaucoup de juifs, et il en présenta lui-même plusieurs aux fonts sacrés; mais aucun raisonnement ne put vaincre Priscus [6], et, fatigué de sa résistance, le roi le fit mettre en prison, espérant le toucher par ce dernier argument. Priscus fit

---

[1] Qui ei ad species coemendas familiaris erat (Greg.).

[2] Cesari e blande adprehensa manu (Greg.).

[3] Ut cuidam Judæo nomine Prisco, sibi familiarissimo, manus imponeret. (Aimoin — D. Bouquet, III, 87 E.)

[4] Illo autem renitente. (Greg., loc. cit.)

[5] Grég. L. VI, ch. XVII.

[6] Nullatenus Priscum familiarem suum..... ad credendum convertere poterat. (Aimoin. — D. Bouquet, III, p. 89 A.)

quelques présents, demanda un sursis pour marier son fils à une juive de Marseille, et promit ensuite d'accomplir l'ordre du roi. Dans l'intervalle, une querelle s'éleva entre lui et Phatir, juif converti, que le roi avait présenté lui-même aux fonts baptismaux. Le jour du sabbat, Priscus, sans armes, s'était retiré dans un lieu secret, pour y accomplir la loi de Moïse. Phatir l'assaillit, une épée à la main, et l'égorgea avec ses compagnons. Cette scène se passait à Paris; l'assassin s'enfuit dans la basilique de Saint-Julien, aujourd'hui Saint-Julien-le-Pauvre, près l'Hôtel-Dieu. Ses serviteurs, qui se tenaient sur la place voisine, s'enfermèrent avec lui dans cet asile; mais le roi, qui aimait Priscus, ordonna d'arracher de la basilique Phatir et ses serviteurs, et de les faire périr comme des criminels. Phatir parvint à s'échapper. L'un de ses serviteurs tua lui-même tous ses camarades, et comme il sortait de la basilique avec son glaive sanglant, le peuple se jeta sur lui et le massacra. Quant à Phatir, il obtint du roi la permission de retourner dans le royaume de Gontran, d'où il était venu; mais peu de jours après il fut tué par les parents de Priscus.

Voilà ce que Grégoire de Tours nous apprend de ce juif.

Le monétaire Priscus est-il le même personnage? Je ne saurais l'affirmer, mais je ne crois pas qu'on soit autorisé à le nier.

Le monétaire Priscus était en fonctions à Châlon vers 555. Le juif Priscus était l'ami de Chilpéric en 581 et mourut en 582. Il n'avait pas moins de quarante ans quand il est mort, puisqu'il allait marier son fils; il pouvait être beaucoup plus âgé; la concordance de dates est donc irréprochable. Ajoutons que les positions sociales sont en parfaite harmonie. Les monétaires étaient orfévres, on n'en saurait douter, puisque Abbon est appelé *faber aurifex* dans la vie de S. Eloi, et que S. Eloi lui-même fabriquait toutes espèces d'œuvres d'or et d'argent; d'un autre côté, l'aptitude au commerce des métaux précieux semble être un des caractères spéciaux de la race juive, qui aujourd'hui encore en exerce presque le monopole.

D'ailleurs le fait d'un juif monétaire à Châlon-sur-Saône n'aurait rien d'étrange et ne serait pas isolé; à côté de Châlon, à Mâcon, précisément au temps de Priscus, il y avait un monétaire nommé *Juse* [1]. Ce nom n'est ni franc ni gallo-romain; il n'est porté ni par des guerriers, ni par des évêques, ni par aucun des personnages de ce temps-là auxquels l'Église a donné le titre de saints; il ne correspond qu'au nom de Joseph, qui appartient au vocabulaire israélite; *Juse*, nous le savons, est l'équi-

---

[1] V. p. 15.

valent de *Jose*, c'est encore la forme du nom de Joseph en Espagne. Il ne paraît pas que l'atelier de Châlon ait été dirigé par des juifs pendant le règne de Gontran, ce roi ne l'aurait sans doute pas permis ; mais après sa mort nous trouvons des noms sur lesquels j'ai déjà appelé l'attention, *Jaco*, *Osias*, qui paraissent encore tirés du répertoire des noms israélites.

Comment Priscus aurait-il passé de Châlon à Paris? Rien n'est plus facile à expliquer : Clotaire ayant régné sur la Bourgogne, il est très-naturel que le monétaire *Priscus*, devenu familier du roi, se soit attaché à la cour où il avait désormais ses intérêts, et ce qui rend cette explication de plus en plus plausible, c'est qu'un autre juif, Phatir, sans doute un concurrent jaloux de Priscus, puisqu'il l'a assassiné, était venu lui-même de Bourgogne, comme Grégoire de Tours nous l'apprend. Enfin le juif Priscus était de tous les pays en sa qualité de négociant ; il mariait son fils à Marseille, et Châlon, station d'embarquement entre Paris et la Méditerranée, était le Marseille de l'intérieur [1].

DOMNOLE, *évêque de Vienne.*

Après la mort du patrice Mummole, Domnole, domestique de Gontran, et Wandalmar, chambellan, présentèrent au roi Sidonie, veuve du patrice, et tous les trésors trouvés dans sa maison d'Avignon [2].

---

[1] Un autre personnage du nom de Priscus vivait à la même époque et fut évêque de Lyon après S. Nizier, vers 565. Il n'est pas impossible qu'il ait été monétaire à Châlon, et à cause de lui on ne peut se prononcer définitivement pour l'identification de notre monétaire avec le juif Priscus. C'était un évêque peu édifiant, d'après la courte notice que lui consacre S. Grégoire de Tours (l. IV, ch. XXXVI), et il n'aurait guère mieux valu que l'Israélite son homonyme. Il introduisit dans la maison épiscopale sa femme, Suzanne, et ses servantes, qui entraient jusque dans les cellules où dormaient les hommes consacrés à Dieu. Il se montra cruel pour ceux qui étaient fidèles à la mémoire de son prédécesseur, et tenait pour ami quiconque se répandait en invectives contre S. Nizier. Il en fut puni : la peu chaste Suzanne tomba en possession du démon et parcourut toutes les rues, folle, les cheveux épars, demandant grâce à S. Nizier et le proclamant ami de Dieu, et Priscus, à la suite d'une fièvre violente, demeura tremblant et hébété. Le jugement de Grégoire de Tours sur l'évêque Priscus est beaucoup trop sévère. L'Église de Lyon a conservé un bon souvenir de ce pontife.

[2] Fred. c. IV. — Aimoin. — Ejus vero uxor Sidonia cum omni the saurorum copia

On sait ce qu'était alors un domestique; c'était un personnage de haut rang, un homme *de la maison*. Le maire du palais, *major domus*, n'était que le premier des *domestici;* le domestique était au rang des *comites*, compagnons du roi, et avait sur eux l'avantage de faire partie du personnel du palais.

Plus tard, en 591, Wandalmar fut nommé duc du pays situé au delà du Jura, et en 603 Domnole fut nommé évêque de Vienne à la place de Didier, que le synode de Châlon venait de déposer et d'exiler à la suite d'intrigues de Brunehaut et de l'évêque de Lyon Arédius [1].

Domnole est qualifié *vir apostolicus nomine meritisque* dans la vie de Ste Rusticole, religieuse à Arles, sous Clotaire II [2].

Si l'on suppose que Domnole ait eu cinquante ans à la mort de Mummole, et soixante-huit ans quand il parvint à l'épiscopat, il aurait eu vingt ans en 655 au moment où son nom s'est trouvé associé à celui de Priscus sur une monnaie. L'identification peut donc être soutenue. L'avancement de ce personnage, moins rapide que celui de Mummole, aurait été normal; il aurait fourni une carrière longue et peu agitée [3].

BAUDULFE, *leude de Bourgogne.*

Brunehaut et Thierry II, ne pardonnant pas à S. Colomban ses avertissements et l'indépendance de son caractère, résolurent de le chasser de Luxeuil. C'est en 609 que Baudulfe fut chargé par Thierry de cette exécu-

---

Domnolo domestico, ac Wandalmaro cameræ regis præfecto, Guntramno præsentatur (D. Bouq., III, 104, C).

[1] V. D. Bouq., III, 494 C. — *Chron. d'Hermann.* (D. Bouq., III, 325, C.)

[2] *Vita sanctæ Rusticolæ.* (D. Bouq., III, 494, C.)

[3] Un autre Domnole, qui fut évêque du Mans en 560, ne saurait être identifié avec le monétaire de Châlon, par la raison qu'il a résidé longtemps à Paris avant d'être élevé à l'épiscopat. Sous Childebert I, il avait servi la cause de Clotaire I et caché souvent les messagers que le roi de Neustrie envoyait pour épier ce qui se passait. Il gouvernait alors la basilique de Saint-Laurent. Le roi, pour récompenser sa fidélité, lui chercha un siége épiscopal et lui donna Avignon; mais Domnole supplia le roi de ne pas l'éloigner de lui; son esprit simple, disait-il, ne pouvait être à la hauteur de sénateurs sophistes et de juges philosophes; Avignon serait pour lui un poste d'humiliation plutôt que d'honneur. Le roi céda à son désir, et, le siége du Mans se trouvant vacant, il y plaça Domnole, qui fut évêque pendant vingt-deux ans et mourut en 582.

tion [1]. La vie de S. Colomban le qualifie *unus e proceribus regni Theodorici.*

Le saint fondateur de Luxeuil était tellement vénéré que personne n'osait lui faire violence. Baudulfe pourtant le conduisit à Besançon, mais le garda si peu strictement que le religieux, entouré de ses compagnons, quitta la ville en plein jour et retourna à son abbaye. Brunehaut et Thierry entrèrent en fureur à cette nouvelle, et renvoyèrent le comte Berthaire avec Baudulfe et une troupe de guerriers pour mieux exécuter leur volonté. Personne n'osait mettre la main sur le saint moine, et les plus hardis, en saisissant son manteau, le suppliaient à genoux de leur pardonner leur crime, puisqu'ils exécutaient malgré eux l'ordre du roi. Colomban, ému, sortit volontairement et fut conduit à Nantes par un des chefs nommé Ragamond.

Pour ceux qui ont l'habitude des textes et de l'onomastique des Mérovingiens, *Baiulfus* est une des formes du nom de *Baudulfus ;* il est donc très-permis d'identifier le monétaire qui signait des espèces vers l'an 570 avec le leude Baudulfe.

LE DUC RAGNOVALD.

En 581, Ragnovald était duc de Gontran pour toutes les cités du sud-ouest qui appartenaient au royaume de Bourgogne, Périgueux, Agen, etc. Quand Chilpéric vit son neveu Childebert en guerre avec son frère Gontran, il ordonna au duc Didier de causer quelque préjudice à son frère. Didier mit en fuite Ragnovald, prit Périgueux et Agen, et soumit à Chilpéric tout ce que Gontran possédait dans cette région. La femme de Ragnovald, apprenant la défaite de son mari, se refugia dans la basilique de Saint-Caprais à Agen ; elle en fut arrachée, dépouillée de tout ce qu'elle possédait, privée de ses serviteurs et envoyée à Toulouse, après avoir donné caution. Elle se retira dans la basilique de Saint-Sernin [2].

Dans un autre passage [3] Grégoire de Tours dit qu'en 584 la femme de Ragnovald était dans la basilique de Sainte-Marie avec Rigonthe, fille de

---

[1] Fred. c. XXXVI. — *Vita S. Columb.*, apud D. Bouq., t. III, 479, D.
[2] Greg. l. VI, c. XII. — Aimoin, c. XXXVIII, apud D. Bouq., II, 85, A.
[3] L. VII, c. X.

Chilpéric. Ragnovald, revenu d'Espagne, reprit sa femme et ses biens ; il avait été envoyé en ambassade par Gontran chez les Goths.

Le nom de Ragnoald est le même que Rignoald, qu'on trouve inscrit sur des monnaies de Châlon vers 575. L'idendification du monétaire et du duc est donc très-soutenable.

WINTRION, *duc de Champagne et patrice.*

Wintrion était déjà duc en 585. Chassé à cette époque par les gens du pays qu'il gouvernait, il perdit son duché et aurait été mis à mort s'il n'eût cherché son salut dans la fuite ; mais plus tard le peuple s'apaisa et il recouvra son duché [1].

En 590, Childebert II envoya une armée contre les Lombards ; le duc Audovald, de concert avec Wintrion, fit marcher les gens de la Champagne [2].

En 593, le même roi, maître de l'Austrasie et de la Bourgogne, veut venger la mort de son père et de son oncle, que des indices certains lui font attribuer à Frédégonde. Il assemble l'armée austrasienne et des renforts considérables de Bourgogne, et met à leur tête les ducs Gondoald et Wintrion. Ordre leur est donné d'envahir le royaume de Neustrie, de piller, d'incendier et de faire des captifs. De la Champagne de Reims, ils pénètrent dans le pays de Soissons. Frédégonde confie sa défense à Landry, que Gontran avait désigné comme tuteur du jeune Clotaire II [3]. Wintrion est battu à Droisy (*Druciacum*), et, poursuivi par Landry, il ne doit son salut qu'à la vitesse de son cheval. Dans le récit de cette campagne, Frédégaire et Aimoin donnent à Wintrion le titre de duc, mais il est qualifié de patrice dans les *Gesta regum Francorum,* écrits par un auteur anonyme contemporain de Thierry IV.

Wintrion fut tué en 598, à l'instigation de Brunehaut [4].

Il laissa, de son mariage avec Godila, une fille nommé Glodesinde

---

[1] Greg., l. VIII, c. XVIII. — [2] Greg., l. IX, c. III.

[3] Aimoin, c. LXXXI. — Fred., c. XIV. — *Gest. reg. Francorum*, c. XXXVI. — *Chron. de Saint-Denis,* VII.

[4] Fred. c. XVIII. — Aimoin, LXXXV.

qui fut supérieure d'une abbaye de Metz et que l'Eglise a mise au rang des saintes [1].

Wintrion est appelé *Wintrio* par Grégoire de Tours [2], Frédégaire [3], les *Gesta regum Francorum* [4]; *Vinthrio* par Grégoire de Tours [5]; *Quintrio* par Aimoin [6], la Chronique d'Hermann [7]; *Wintro*, dans la vie de Ste Glodesinde; *Guintrion* et *Witrice*, dans la Chronique de Saint-Denis [8], écrite en vieux français.

C'est entre les années 560 et 580 que le monétaire *Wintrio* a dirigé l'un des ateliers de Châlon; il signa une quantité si prodigieuse d'espèces, que ses produits sont presque les plus communs de toute la série des monnaies mérovingiennes; son nom se rencontre aussi sur des produits de l'atelier d'Isernore; il eut pour associés *Bonefacius*, *Betto* et un troisième personnage dont le nom nous échappe; le rang magistral qu'occupe son nom sur les derniers produits de sa fabrication ne permet pas de douter que le monétaire *Wintrio* ne fût déjà un personnage considérable, et aucune identification ne se présente avec plus d'apparence de raison que celle du monétaire *Wintrio*, avec le duc et patrice du même nom.

Le comte BETTON.

La Vie de S. Loup, archevêque de Sens, fait mention d'un personnage appelé Betton [9]. S. Loup, issu d'une famille distinguée et presque de sang royal [10] qui habitait la partie de la Bourgogne voisine d'Orléans [11], était fils de Betton et d'Austrechilde. Cette Austrechilde avait pris d'un oncle le surnom d'Aga, et se distinguait ainsi d'une autre Austrechilde femme du roi Gontran, qui, elle, était surnommée Bobila; la femme de Betto était sœur d'Austrinus, évêque d'Orléans, et d'Aunarius, évêque d'Auxerre.

S. Loup fut nommé évêque de Sens en 609; il devait être jeune, car son oncle Austrinus était encore évêque d'Orléans en 604 [12].

---

[1] Patre illustrissimo eodemque duce clarissimo, cui vocabulum Wintrio, matre Godila. (*Vita sanctæ Glodesindis*, apud D. Bouq., III, 461, C.)

[2] VIII, 18. — [3] (XVIII.) — [4] Ch. XXXVI. — [5] X, 3. — [6] LXXXV.

[7] DXCIV, DXCIX. — [8] VIII.

[9] *Ap.* D. Bouquet, t. III, p. 491 A.

[10] *Parentibus inclytis, ex parte regalis sanguinis contiguus.*

[11] *Vicina amnis Ligeris provincia, Aurelianensium civitatis.*

[12] Fred., ch. XXV.

Nous trouvons dans la Vie de S. Didier, évêque de Vienne [1], la mention d'un comte Betton, qui est, selon toute apparence, le même que le père de S. Loup. Les trois comtes, Betton, Bessanus et Gasifredus, reçurent, en 607, de l'implacable Brunehaut, l'ordre de mettre à mort le saint évêque, que, dans un synode tenu à Châlon en 603 [2], cette reine avait déjà fait déposer et exiler.

Le monétaire Betton dirigeait un des ateliers de Châlon vers 574 et associait son nom à celui de Wintrio. Les dates et l'ordre des faits concordent parfaitement et nous permettent de proposer l'identification du monétaire et du comte. Le lecteur appréciera. Le monétaire *Betto* n'a pas fait un long séjour à Châlon.

Parmi les signataires d'un concile tenu à Châlon en 644, on trouve un *Betton*, évêque de Lillebonne (*Juliobona*) [3]. Il n'est pas probable que ce soit le même personnage, car pour qu'il ait pu exercer le monnayage en 574 et être évêque en 644, il aurait dû être âgé d'au moins 90 ans à cette dernière date. Ce n'est pourtant pas impossible.

On devra aussi avoir recours à l'examen critique de toutes les espèces signées du nom de Betton, pour savoir s'il ne faut pas les attribuer à plusieurs monétaires homonymes; en effet, les ateliers où l'on rencontre cette signature sont nombreux, et nous pouvons dès aujourd'hui citer, outre l'officine de Châlon, celles de Ballan (*Balaionno*), Bordeaux, (*Burdegala*), Huy (*Choœ*), Essonne (*Exsona*), Le Mans (*Cenomannis*), Meaux (*Meldis*), Mons? (*Castro Lucidu*), Reims (*Remus civitas*), Saint-Remi (*Santi Remi vico*), Salagnac (*Selaniaco*), Senlis (*Silvanectis*) et Soissons (*Suessionis*).

LE PRÉTENDANT BALLOMER, *connu sous le nom de Gondovald.*

La révolte de Ballomer qui, sous le nom de Gondovald, se fit passer pour fils de Clotaire Ier, fut proclamé roi, et tint un moment en échec les rois Gontran et Childebert, est un des principaux épisodes historiques des temps mérovingiens.

D'après Ruinart [4], le nom de *Ballomer* était une façon de désigner

---

[1] Ap. de Bouquet, t. III, p. 485. — Boll., 23 mai.
[2] Fred., ch. XXIV. — [3] Cité par M. Voillemier. (*Rev. Num.* 1841, p. 99.)
[4] V. Greg. de Tours. Édit. Guizot, t. I, p. 427, note.

un faux prince. M. Guizot déclare qu'il ne sait pas pourquoi. Pour moi, c'est une forme populaire de *Baldomer*, nom équivalent à Baudomer, et pouvant parfaitement s'identifier avec le nom du monétaire *Baudomeres*. J'avoue que je ne songerais même pas à faire figurer Gondovald dans mon enquête, si je ne voyais parmi ses complices deux hommes dont les noms se retrouvent dans la liste des monétaires de Châlon, le patrice Mummole et l'évêque Bertrand.

Ballomer, prétendu fils de Clotaire, désavoué, déshérité, tondu et exilé, devint l'instrument d'une formidable intrigue ourdie par le patrice Mummole, de connivence avec les principaux leudes d'Austrasie et le duc de Neustrie Didier. Il arriva un jour à Marseille, amené de Constantinople, croit-on, par Gontran-Boson. Il trouva un puissant appui à Avignon dans la complicité et les immenses richesses du patrice Mummole qui s'était retiré dans cette ville. Il se mit à la tête d'une armée, se fit proclamer roi à Brives-la-Gaillarde, eut des ducs et des évêques à sa dévotion, régna un moment sur tout le Midi, et finalement, assiégé dans Comminges par l'armée de Gontran, lâchement trahi par tous ceux qui avaient favorisé sa tentative, livré par Mummole, il fut massacré à la porte de Comminges en 585 [1].

Quelques fragments épars de la Chronique de Grégoire de Tours donnent des renseignements sur l'origine de Gondovald. Il avait été convenu entre Chilpéric, Sigebert et Gontran, à la mort de Caribert, qu'aucun des trois frères survivants n'entrerait à Paris sans le consentement des autres, sous peine de perdre sa part de la succession de Caribert. Sigebert et Chilpéric violèrent successivement le traité ; quand Chilpéric mourut, en 584, Gontran, en vertu de la convention, s'attribua tout le royaume de Caribert et vint prendre possession de Paris [2]. Cependant Childebert, fils de Sigebert, envoya à ce roi une députation conduite par Ægidius, évêque de Reims, Gontran-Boson et autres, pour porter ses protestations. Après avoir redemandé sans succès les cités du royaume de Caribert dont Sigebert avait hérité, et l'extradition de Frédégonde, réfugiée dans l'église cathédrale de Paris, Gontran-Boson s'approcha du roi Gontran et lui annonça, comme une menace, l'insurrection de Gondovald. Le roi, qui était déjà au courant de tout, lui répondit : « Ennemi de notre pays, tu es allé en Orient exprès pour en ramener un *Ballomer*. » Gontran-Boson affirma qu'il était innocent de cette imputation et demanda le jugement de Dieu. Le roi Gontran

---

[1] Gr., l. VII, ch. XXXVIII, t. I, p. 459.
[2] L. VII, ch. VI, t. I, p. 419.

reprit : « Tous les guerriers sont intéressés à repousser de nos frontières un étranger dont le père a tourné la meule et manié la carde pour faire de la laine. » Bien qu'il puisse arriver, dit l'historien, qu'un même homme ait exercé ces deux métiers, l'un des députés répondit au roi : « Est-ce que cet homme aurait eu deux pères, l'un cardeur et l'autre meunier? » Un autre reprit : « Retirons-nous ; puisque tu ne veux pas rendre les cités de ton neveu, nous savons, ô roi, où est la hache encore affilée qui a tranché la tête à tes frères; elle te fera bientôt sauter la cervelle. » Gontran, enflammé de colère, ordonna qu'on leur jetât au visage du fumier de cheval et de la boue puante des rues de la ville. Couverts d'ordures, les députés se retirèrent avec cet immense outrage [1].

Quand Gondovald fut enfermé dans Comminges, des soldats de Gontran montaient souvent sur la colline qui domine cette ville et injuriaient le prétendant, en lui disant : « Es-tu ce peintre qui, dans le temps du roi Clotaire, barbouilla dans les oratoires les parvis et les voûtes ? Es-tu celui que les habitants des Gaules appellent vulgairement du nom de Ballomer? Es-tu celui qui, à cause de ses prétentions, a si souvent été tondu et exilé par les rois des Francs?... Dis-nous qui t'a appelé, dénonce-nous tes complices? » Et Gondovald leur répétait son histoire ou sa fable : « Je suis fils de Clotaire, mon père m'avait en aversion ; c'est vrai que j'ai été tondu, d'abord par lui, ensuite par mes frères. J'ai fui en Italie, près du patrice Narsès; de là j'allai à Constantinople ; Gontran-Boson m'y a rencontré; il m'a appris l'affaiblissement de ma famille; mon frère Sigebert n'a laissé qu'un fils, Childebert, faible guerrier; mon frère Chilpéric n'a laissé qu'un petit enfant; mon frère Gontran n'a pas de fils. « Viens, m'a-t-il dit, tous les seigneurs d'Austrasie « t'attendent. » Et je reçus son serment dans douze lieux saints ; à Marseille, l'évêque qui m'attendait m'accueillit avec empressement; à Avignon, le patrice Mummole s'est fait mon champion. Gontran-Boson, violant ses serments, m'a alors abandonné et s'est approprié mes trésors. Qu'on me confronte avec votre roi Gontran, s'il me reconnaît pour son frère, je me mettrai à sa disposition; ou bien qu'on me laisse retourner à Constantinople, je ne ferai d'injure à personne. Interrogez Radegonde de Poitiers et Ingeltrude de Tours, elles vous affirmeront la vérité de mes paroles [2]. »

Prenons de ces faits ce qui peut servir à notre enquête : Les soldats de Gontran disent qu'on a vu Ballomer décorer de peintures les inté-

---

[1] L. VII, ch. XII, t. I, p. 428. — [2] Grég., l. VII, ch. XXXVI, t. I, p. 455.

rieurs d'église du temps de Clotaire Ier. Ce fils de roi ou de cardeur ou de meunier a donc exercé la profession de peintre dans une ville de Bourgogne, entre les années 558 et 561. Sa révolte a éclaté en 584. Or c'est précisément de 575 à 580 que le monétaire *Baudomeres* figure sur les monnaies de Châlon, en même temps que le nom de Mummole s'inscrit sans la qualification de monétaire sur des masses de monnaies d'or et d'argent, et qu'un autre monétaire, du nom de Bertheramnus, semble correspondre au peu recommandable évêque de Bordeaux. Tiendrions-nous la trame du complot si habilement ourdi? Les acteurs du drame qui s'est dénoué à Comminges auraient-ils préparé leur coup et leurs moyens d'exécution dans l'atelier monétaire de Châlon? Voilà des questions qu'il est permis de se poser, mais dont la solution sera sans doute toujours un mystère.

Si Gondovald était le Baudomer de l'atelier de Châlon, on pourrait se demander pourquoi les soldats de Gontran ne font pas allusion à sa profession de monétaire dans les paroles qu'ils lui adressent; mais on pourrait aussi répondre à cette objection que ces discours avaient le caractère d'injures à l'adresse de Gondovald, et par conséquent ne pouvaient faire allusion qu'aux circonstances les plus humbles de son passé : *Gundoaldo convitiabantur*, dit le texte d'Aimoin [1] : *O silicernium, hæc tanta tibi præsumptio ut vitam pictorum arte solitus transigere, nunc te regem audeas nominare? Nempe pro similibus ausis a dominis rerum, regibus scilicet Francorum, sæpe attonsus, exilioque es damnatus : te quippe universæ Galliæ Ballomirem vocitant cognomine.* Ce qui ressort des textes, c'est que Ballomer a commencé par être peintre; que, se croyant ou se disant fils de roi, il était ou un prétendant malheureux ou l'un de ces hommes déclassés qui essayent de tous les métiers, jusqu'à ce qu'ils en trouvent un plus favorable à leur ambition; qu'il avait acquis une notoriété dans la Gaule (*universæ Galliæ*) par ses prétentions et ses disgrâces. Cette carrière d'infortune et d'aventure avait été longue, car l'épithète de *Silicernium* se traduit par *vieux décrépit*. En supposant qu'il ait eu soixante-dix ans au moment de sa tentative, en 585, il n'aurait pas eu moins de soixante ans quand il aurait signé des monnaies, et de quarante-cinq ans à la mort de Clotaire Ier, pendant le règne duquel il avait fait le métier de peintre. Enfin je crois qu'une enquête historique sérieuse sur la tentative de Gondovald établirait que cet infortuné a été l'instrument de tous les ambitieux de son temps; or si l'atelier de Châlon n'a pas été la coulisse de ce drame, il en a été le

---

[1] C. LX.

levier, car nous y avons vu grandir le lâche Wintrion, probablement l'instigateur des conspirateurs austrasiens, et nous allons y voir la rapide fortune du traître Mummole.

Il y a encore une contradiction flagrante dans les récits historiques relatifs à Ballomer. Peut-on admettre que, privé de sa part d'enfant de Clotaire, réduit à la profession de barbouilleur d'églises, Gondovald ait été cependant mis en possession d'une immense fortune, héritage de son père? qu'à Ravenne, près de Narsès, à Constantinople, près de l'empereur, il ait eu presque le rang d'un roi? A-t-on seulement d'autre preuve de son voyage à Constantinople, que l'affirmation suspecte de Gontran-Boson? N'est-il pas naturel de se demander d'où lui venaient ses trésors, et n'aurait-on pas la solution du problème dans ce simple fait numismatique, qu'après Wintrion et Mummole, c'est Baudomer qui, à Châlon, a fabriqué la plus grande quantité de monnaies?

La différence qui existe entre les deux formes *Ballomer* et *Baudomer* n'est qu'apparente; la forme normale du nom franc est *Baldomer*; mais on avait l'usage dans l'épigraphie des monnaies mérovingiennes de remplacer le préfixe *Bald* par *Baud;* c'est ainsi qu'on écrivait *Baudericus, Bautharius, Baudulfus*, *Baudegiselus,* au lieu de *Baldericus, Baltherius*, *Baldulfus*, *Baldegiselus*. Dans le langage vulgaire, la tendance constante à adoucir les dentales transforma *Baldomer* en *Ballomer*. On peut encore remarquer que Frédegaire dit *Ballomer* et Aimoin *Ballomires,* et que les monnaies donnent aussi les deux mêmes formes de la troisième syllabe : *Baudomeres* et *Baudomir*.

J'ai communiqué à la Société de numismatique, le 7 mars 1873, ces rapprochements de faits et de dates, et, sans oser me prononcer, je priai mes confrères d'être les juges du procès. Mais le dossier de Baudomer s'est enrichi depuis d'une pièce qui ne laisse plus de place à l'hésitation. Baudomer efface le nom de la ville de Châlon pour mettre en relief son propre nom; il s'inscrit sur le droit de la monnaie, à la manière d'un roi, prenant cette place d'honneur dont Wintrion, parvenu au rang de duc, s'empare presque en même temps dans un autre atelier. (Voy. n°s 30 et 91.) Baudomer fait plus, il profite de la terminaison de son nom pour prendre subrepticement sur sa monnaie le titre de roi, par un jeu de légendes qui lui permet de donner le change à ceux que cette audace offusquerait, et de faire passer l'X pour une croix; en réalité il y a un X et non une croix; la légende est incontestablement +BAVDEMIREX, et au revers le nom de Baudomer est répété uni à celui de Rignoald, son associé monétaire. Le buste gravé sur cette monnaie n'est pas moins significatif que la légende; il est à mi-corps, copié avec un soin remarquable sur certaines monnaies d'or impériales où le bras

apparaît dans des proportions réduites; ce bras tient une croix, ou plutôt un globe crucigère réduit; dans l'intention du graveur, c'est le buste du souverain dont le nom est inscrit au pourtour, c'est le roi Baudomer. Certes M. le marquis de Lagoy n'avait aucun préjugé quand, publiant en 1856 cette précieuse monnaie trouvée près de Genève, il disait : « J'ai cherché vainement à faire de Baudomir quelque souverain burgonde ou autre. » J'ignore dans quel cabinet est aujourd'hui le triens du *roi Baudomir*, mais on ne pourra pas dire qu'il a été inventé pour les besoins de la cause. Quant à moi, je répéterai ce que je disais (p. 67), en proposant un autre rapprochement : « Si tant de coïncidences étaient l'effet du hasard, il ne faudrait plus croire à rien. »

L'ÉVÊQUE BERTRAMN.

On connaît par l'intéressant récit d'Augustin Thierry l'affaire de l'évêque de Rouen, Prétextat; poursuivi par la haine de Chilpéric et de Frédégonde pour avoir marié Brunehaut avec Mérovée, fils de Chilpéric, il fut jugé dans un synode d'évêques tenu à Paris en 577. Grégoire, évêque de Tours, prit la défense de Prétextat; deux prélats allèrent trouver le roi et lui dénoncèrent Grégoire comme son plus mortel ennemi; c'étaient Bertramn, évêque de Bordeaux, et Ragnemode, évêque de Paris [1]. Dans le procès, Bertramn abandonna lâchement le malheureux évêque de Rouen, qui fut dépouillé de son siége et exilé.

En 580, le comte de Tours, Leudaste, dénonce Grégoire à Chilpéric, comme ayant diffamé Frédégonde à propos de rapports intimes qu'elle aurait eus avec l'évêque Bertramn [2]. Le roi réunit un synode à Braine, Bertramn se fait accusateur de Grégoire en présence même de Chilpéric; mais l'évêque de Tours se justifie, et le métropolitain de la seconde Aquitaine n'évite d'être exclu de la communion comme calomniateur qu'en rejetant la culpabilité sur Leudaste, alors en fuite.

En 584, Bertramn a complétement épousé la cause du prétendant

---

[1] Grég., l. V, ch. XIX.
[2] *Id.* L. V., ch. XLVIII.

Gondovald. Tout en servant l'usurpateur, il veut servir sa haine personnelle contre un marchand syrien nommé Euphrone, qui ne lui pardonnait pas de l'avoir tonsuré pour s'emparer de ses biens. Cet Euphrone possédait une relique de S. Serge. Bertramn fait raconter à Gondovald qu'un roi d'Orient s'étant procuré un pouce du martyr S. Serge, se l'était implanté dans le bras, et que, lorsqu'il était en présence d'ennemis, il lui suffisait de lever le bras pour être invincible. Gondovald ne songe plus qu'à se procurer une relique de ce martyr. Bertramn lui dénonce Euphrone et court avec Mummole chez le pauvre marchand pour voler sa relique, son trésor le plus précieux [1].

Gondovald nomme un évêque à Dax; c'est Bertramn, en qualité de métropolitain de la seconde Aquitaine, qui doit consacrer le prêtre nommé Faustian; mais, trop rusé pour se compromettre, il s'excuse sur ce qu'il est chassieux, et désigne Pallade, évêque de Saintes, pour faire la cérémonie. Bien lui en prit, car l'année suivante il fut cité avec Pallade à comparaître devant ses collègues et les dignitaires de la cour de Gontran, pour répondre à l'accusation d'avoir embrassé le parti de Gondovald et sacré Faustian. Bertramn se mit à couvert derrière Pallade; celui-ci sauva son métropolitain en convenant qu'il avait tout fait, et parvint à s'excuser sur ce que, contraint, insulté, dépouillé même, il n'avait cédé qu'à la violence [2].

Le roi Gontran, à Orléans, invita les évêques à sa table; il n'avait pas vu Bertramn depuis longtemps et ne le reconnut pas de suite; quand on le lui eut présenté, il se souvint que l'archevêque avait embrassé le parti de Gondovald et l'accueillit par ces paroles un peu amères : « Nous te rendons grâces, très-cher père, de la manière dont tu as gardé fidélité à ta famille. Tu devais savoir que tu étais notre parent par notre mère, et tu n'aurais pas dû attirer sur ta race une peste étrangère [3]. » Quelques jours après, Gontran offrit encore un repas aux évêques. Bertramn et Pallade se prirent de colère l'un contre l'autre, et se reprochèrent mutuellement beaucoup d'adultères, de fornications, ainsi que des parjures. « Les uns riaient, ajoute le bon évêque chroniqueur, les autres s'affligeaient de voir des prêtres donner ce triste exemple. »

Ingeltrude, mère de Bertramn, avait fondé un monastère à Tours, et avait auprès d'elle sa fille Berthegonde qui, quoique mariée, refusait

---

[1] Grég., l. VII, ch. XXXI.
[2] Grég., l. VIII, ch. II.
[3] Grég., l. VIII, ch. II.

d'habiter avec son mari. L'évêque de Tours ne pouvait permettre cela dans son diocèse. Bertramn fit venir sa sœur près de lui et la séquestra, malgré toutes les réclamations de son mari, qui l'avait épousée depuis trente ans. Cet infortuné mari vint porter ses plaintes à Orléans quand l'évêque et le roi s'y trouvaient : « Tu m'as enlevé ma femme et ses servantes, lui dit-il; il n'est pas convenable pour un évêque que, toi avec mes servantes et elle avec tes serviteurs, vous vous livriez à la honte de l'adultère. » Le roi irrité fit promettre à Bertramn de rendre sa parente à son mari; mais en même temps l'évêque fit dire à sa sœur d'aller de suite prendre le voile à Tours, et quand le mari vint pour l'emmener, il ne la retrouva que vêtue de l'habit religieux et alléguant pour ne pas le suivre son vœu de pénitente.

Si le récit de Grégoire de Tours est impartial, on voit que Bertramn était un triste évêque.

Il y a loin de l'atelier de Châlon à l'évêché de Bordeaux; mais comme Bertramn était parent de Gontran et que c'est sans doute à cette parenté qu'il dut son élévation au siége de Bordeaux, il y a tout lieu d'admettre qu'il résidait auparavant à Châlon, où le roi était lui-même le plus souvent. Tout cela concorde parfaitement avec les dates : le texte de Grégoire de Tours nous apprend qu'en 585 Gontran ne reconnut pas de suite Bertramn parce qu'il ne l'avait pas vu depuis longtemps; en effet Bertramn était déjà évêque en 577, il y avait donc au moins huit ans qu'il ne pouvait plus être sous les yeux de Gontran; et en même temps que le texte nous apprend que Gontran l'avait connu autrefois, les monnaies nous montrent un *Bertheramnus* monétaire vers 570. Le lecteur se prononcera sur l'identification [1].

LE PATRICE MUMMOLE.

Ennius Mummolus était fils de Pœonius, comte d'Auxerre. A l'avénement de Gontran, en 561, il fut envoyé avec des présents pour solli-

---

[1] On trouve à la même époque un autre Bertramn, archidiacre de Paris, qui fut évêque du Mans en 586 (Greg., l. VIII, ch. XXXIX). Il n'y a aucun rapport direct ou indirect entre lui et Châlon-sur-Saône, et nous ne nous en occuperons pas.

citer le renouvellement du titre de son père; mais il brigua le comté pour lui-même, supplanta son père et s'éleva par degrés à la plus haute dignité.

En 568, le patrice Amatus, successeur de Celsus, ayant été défait et tué par les Lombards, Mummole fut nommé patrice par Gontran. Il remporta des succès sur les Lombards, qui s'étaient avancés jusqu'aux portes d'Embrun. Des Saxons venus en Italie avec les Lombards firent une nouvelle irruption et campèrent dans le territoire de Riez; Mummole les surprit, en tua un grand nombre et traita avec les autres. Ils promirent de revenir en Gaule pour se mettre sous l'obéissance des rois francs et leur servir d'auxiliaires. En effet, ils revinrent bientôt avec leurs femmes et leurs enfants, franchirent les Alpes par Nice et par Embrun, en deux colonnes qui se réunirent près d'Avignon, et s'apprêtèrent à passer le Rhône. Ce fleuve séparait la Bourgogne de l'Auvergne, qui dépendait de l'Austrasie. Le projet des Saxons était de se soumettre à Sigebert et de se faire réintégrer par ce roi dans le pays de Saxe, qui était leur berceau, Mais Mummole s'opposa d'abord à leur passage, et les rançonna avant de leur permettre de donner suite à leur projet [1]. Ce fut alors que les Saxons répandirent en Auvergne cette fausse monnaie dont nous nous sommes occupé (p. 55).

En 569 les Lombards firent une nouvelle irruption en Gaule avec trois corps d'armée; l'un, commandé par Amon, prit la route d'Embrun et s'avança jusqu'à *Machovilla*, domaine situé dans le territoire d'Avignon et que le roi avait donné à Mummole; Zabon, avec un autre corps, vint jusqu'à Valence, et Rhodan campa à Grenoble avec le troisième corps. Mummole marcha contre ce dernier, passa l'Isère et mit en déroute Rhodan, qui, avec cinq cents hommes échappés à sa défaite, rejoignit Zabon par des chemins détournés. Mummole vint les attaquer, les tailla en pièces, et s'acquit alors une très-grande réputation militaire [2]. La victoire l'accompagnait partout.

Après la mort de Caribert, en 567, Chilpéric envahit la Touraine et le Poitou, que le partage de la succession avait attribués à Sigebert. Ce dernier roi, d'accord avec Gontran, choisit Mummole, en 569, pour reconquérir ses provinces [3]. Clovis, fils de Chilpéric, avait occupé Tours et Angers et marchait sur Saintes; Mummole courut vers Limoges avec des forces considérables, mit en pleine déroute Didier, le duc de Chilpéric,

---

[1] Greg., L. IV, ch. XLII et XLIII. — L. V., ch. XV.
[2] Gr., L. IV, ch. XLV.
[3] *Id.* Ch. XLVI.

perdit cinq mille hommes, mais lui en tua vingt-quatre mille [1], chassa Clovis de Tours, força cette ville à prêter serment à Sigebert, alla ensuite en Poitou, triompha de la résistance de Basile et de Sighaire, chefs des Poitevins, soumit Poitiers [2] et rentra en Bourgogne par l'Auvergne [3].

Grégoire de Tours raconte dans un autre passage, et sans bien préciser l'époque [4] que du temps de S. Sauve, évêque d'Albi, Mummole emmenant captifs un grand nombre de citoyens de cette ville, S. Sauve les racheta tous; du reste Mummole lui rendit l'équivalent du prix, partie en argent et partie en cadeaux.

Pendant dix ans, l'histoire ne parle pas de Mummole; puis tout d'un coup elle nous apprend qu'en 581, quand Childebert, rompant avec Gontran, s'allia à Chilpéric [5], le patrice s'enfuit du royaume de Bourgogne et alla s'enfermer dans les murs d'Avignon. Le chroniqueur Marius nous dit qu'il transporta sur la frontière de Childebert sa femme, ses fils, la multitude des gens de sa maison et d'immenses richesses [6].

Cette retraite, qu'on peut considérer comme le signal d'une trahison, se rattache sans doute à la conspiration qui devait éclater trois ans plus tard. Dès 582, Didier, duc de Neustrie, avait fait un traité avec le patrice.

Quand Chilpéric mourut, en 584, ce duc Didier entra dans Toulouse, s'empara du trésor de la malheureuse Rigonthe, fille de Chilpéric, et s'enfuit à Avignon près de Mummole. Le patrice était là avec Gondovald [7], prêt à tenter son aventure. Le rendez-vous était bien concerté. Gondovald, accompagné de Didier, marche sur Limoges, et, en passant par Brive-la-Gaillarde, où déjà il a une armée, il se fait élever sur un bouclier et se donne le titre de roi.

Mummole se trouve à Toulouse avec Gondovald; l'évêque de cette ville, Magnulfe, hésitant à reconnaître l'usurpateur, Mummole le souffletta [8] et triomphe de sa résistance par l'intimidation.

A Bordeaux on trouve dans l'évêque Bertramn un complice assuré

---

[1] L. V. ch. XIII. — [2] L. IV, ch. XLVI.

[3] L. V., ch. XIII.

[4] L. VII, ch. I.

[5] L. VI, ch. I.

[6] Mummolus Patricius cum uxore et filiis, et multitudine familiæ ac divitiis multis, in marca Childeberti regis, id est Avinione, confugit. (Ap. D. Bouquet, t. II, ch. XIX, A.)

[7] Greg. VII, X.

[8] L. VII, ch. XXXVIII. —

d'avance à l'insurrection. Avec son aide, Mummole dépouille le Syrien Euphrone d'une précieuse relique pour l'offrir à Gondovald comme un talisman [1]. Mais il faut faire acte de roi pour imposer au peuple, et la plus grande prérogative d'un roi est de nommer un évêque. C'est là que la complicité de Bertramn servira Mummole; il fait nommer par Gondovald et sacrer par l'évêque de Saintes un nouvel évêque de Dax, nommé Faustien.

De Bordeaux, Gondovald, accompagné de Mummole, des ducs Bladaste et Waddon, de l'évêque Sagittaire, marche vers Comminges; mais il touche à la fin de son aventure [2]. L'armée de Gontran, commandée par Leudegisèle, vient l'assiéger dans cette ville, et quand Mummole voit la tentative du prétendant sur le point d'échouer, il négocie une nouvelle trahison, livre Gondovald pour avoir la vie sauve, et ne profite pas de cette suprême lâcheté, car peu de temps après il est mis à mort par ordre du roi à *Senuvia* [3].

Gontran fit saisir la femme de Mummole et obtint d'elle l'aveu qu'il y avait encore à Avignon de grandes sommes d'or et d'argent dont le vainqueurs de Gondovald ne s'étaient pas emparés. En effet, on y trouva 250 talents d'argent et plus de 30 talents d'or, que Mummole avait enlevés, disait-on, d'un ancien trésor [4].

En 585, Gontran vint de Châlon à Nevers, puis à Orléans, où les ovations d'une foule immense retentissaient « en langue syriaque, en langue latine et même en langue juive. » Il invita les évêques à s'asseoir à sa table et il leur dit, au milieu du repas : « Toute cette argenterie que vous voyez appartenait au parjure Mummole; grâce à l'assistance du Seigneur, elle est maintenant en ma possession. J'en ai fait briser quinze pièces comme ce grand plat et n'ai gardé que celui-là et un autre de cent soixante-dix livres. Pourquoi en aurais-je gardé plus qu'il ne m'en faut pour mon usage de tous les jours? Je n'ai pas d'autre fils que Childebert, qui a bien assez des trésors que lui a laissés son père et de ceux que j'ai pris soin de lui envoyer des effets de ce misérable trouvés à Avignon. Le reste doit être appliqué aux besoins des pauvres et des églises [5].

J'ai rapporté, à la suite de la description des monnaies de *Mummolus*,

---

[1] VII, XXXI.
[2] L. VII, ch. XXXIV.
[3] Fréd., C. IV.
[4] Greg., l. VII, ch. XL.
[5] L. VIII, ch. III.

l'opinion de plusieurs numismatistes sur leur attribution au patrice Mummole.

J'ajouterai quelques remarques qui peuvent encore jeter de la lumière sur la question :

D'abord on ne voit figurer sur aucune monnaie de Mummole la qualification de monétaire; ce fait semble indiquer que le personnage occupait, au moment même où l'on frappait la monnaie qui porte son nom, des fonctions plus élevées que celles d'un monétaire ordinaire; or les espèces signées de *Mummolus* ont été nécessairement frappées pendant le patriciat de Mummole, puisque son entrée en fonctions comme patrice date de l'an 568, tandis que les monnaies ont été émises vers 580.

En second lieu, comme je l'ai fait observer déjà, les hommes dont le nom est inscrit sur les monnaies d'argent semblent, d'après les identifications déjà prouvées, être, en général, au-dessus de la situation des monétaires ordinaires. Mummolus est dans ce cas.

En troisième lieu, les monnaies d'or de Mummole ont été frappées en très-grande quantité, dans un court espace de temps, à un seul type pour chaque métal, type dont les coins ont à peine varié; elles sont d'un titre très-pur, d'un poids élevé; on trouve là tous les caractères d'une émission destinée à faire un coup de main.

Ce qui est suspect et presque flagrant, c'est, au lendemain de cette énorme production, le départ de Mummole, qui, comme un caissier infidèle, s'en va se mettre à l'abri et emporte toute sa fortune. Quoique l'histoire soit très-sobre de détails sur cette mystérieuse affaire, elle nous apprend que la haute justice des évêques et du roi en fut saisie; un synode se réunit d'abord à Lyon, puis auprès du roi, pour s'occuper entre autres affaires de celle du duc Mummole [1]. Cette haute cour ne pouvait alors être saisie que de la question d'infidélité, car la trahison qui se tramait était encore un mystère, mais le crime de Mummole était beaucoup plus grand; quand, ayant pour complices avec le duc d'Austrasie Gontran-Boson et le duc de Neustrie Didier, les plus grands personnages des trois royaumes, il soutenait l'équipée de l'imbécile Ballomer, il ne faisait du prétendant que le prête-nom de son ambition, et n'aspirait à rien moins qu'à devenir personnellement le chef de la monarchie franque. Précurseur des Grimoald et des Ébroin, il ne se faisait fournisseur de rois que pour gouverner les Francs au nom de ses créatures.

Gr., l. VI, ch. I.

Enfin l'origine connue du patrice, fils d'un simple comte d'Auxerre, n'explique en aucune façon les prodigieuses richesses qu'il eut à sa disposition. Il était beaucoup plus opulent que les rois, puisque Gontran, après avoir pris pour lui et son neveu Childebert ce qui leur était suffisant, ditribua aux églises des sommes énormes provenant du trésor de Mummole. Cet homme capable de tout a certainement puisé dans les caisses publiques; il a exploité les Lombards et les Saxons et peut-être trafiqué avec eux en les payant de la fausse monnaie que ces malheureux répandirent ensuite en Auvergne; il était en relation avec tous les traîtres; quoique Gontran-Boson eût sans doute communiqué à Ballomer une large subvention des leudes austrasiens, quoique Didier eût mis à la disposition de Mummole et du prétendant une partie des richesses de la cour de Neustrie, la dot de l'infortunée Rigonthe, fille de Chilpéric, destinée à un roi d'Espagne, mais dépouillée et enfermée dans un couvent de Toulouse, on ne comprendrait pas que Mummole, après avoir levé une armée, payé les frais de la guerre, rempli la ville de Comminges des richesses recueillies et portées à Gontran par Leudegisèle, eût encore laissé d'immenses trésors dans sa maison d'Avignon, s'il n'avait puisé à pleines mains pendant longtemps dans les caisses de l'État, et disposé du monnayage pour mieux dissimuler ses vols [1].

EMMES, *archevêque de Sens.*

Bède le Vénérable (*op.* D. Bouq., ch. III, p. 579) raconte que S. Théodore, accompagné de S. Adrien, après avoir reçu de Rome sa mission pour l'Angleterre, visita plusieurs évêques en traversant la Gaule. « *Perexit ad Emme Senonum, et postea ad Faronem Meldorum episcopos, et bene cum eis diutius fuit.* » Cela se passait en 668.

Mabillon [2] cite un privilége en date de 659, accordé par le même évêque de Sens, « *ab Emmone, episcopo Senonensi,* » à l'abbaye de Saint-Pierre le Vif.

Emme ou Emmon serait mort en 669 [3] ou en 675 [4]. Il fut nommé évêque de Sens en 658.

---

[1] Un autre Mummole fut préfet de Paris sous Chilpéric (Grég., l. VI, ch. xxxv). Il n'eut point de rapports avec la Bourgogne et ne peut en aucune manière être le même que le monétaire de Châlon; il était originaire de Bordeaux et fut traité cruellement par Frédégonde. Il est probable qu'il habitait Villemomble (*Villa Mummoli*), près de Chelles.

[2] *Sæc.* III. Benedict, *pars* III, p. 613.

[3] Ap. D. Bouq., l. III, p. 608. — [4] *Gall. Christ.* Eccles. Senon.

Je ne connais pas d'autre personnage historique de l'époque mérovingienne dont le nom concorde avec celui du monétaire *Emmes*.

Il serait impossible qu'il y ait identité entre le monétaire et l'évêque, si la monnaie avait été frappée vers l'an 585, suivant la rigueur de mon système; cependant il ne faut pas être esclave d'un système, et pour être fidèle à mes divisions par ateliers tous concentrés dans la main d'Abbon, j'aurais peut-être tort de soutenir absolument qu'Emmes était antérieur à Abbon. Toutes les règles admettent des exceptions, et déjà, en décrivant la monnaie d'*Emmes*, j'ai dit qu'elle n'était pas antérieure à celle de *Mummolus*, mais qu'elle pouvait être de beaucoup postérieure [1]. Si l'on veut admettre, ce que rien ne prouve, mais ce à quoi rien ne s'oppose, que la monnaie d'*Emmes* soit une réminiscence isolée des têtes de profil, émise pendant la dernière période des têtes de face, en 630, par exemple, en même temps que les monnaies de *Magnoaldus*, on se trouvera dans des conditions très-satisfaisantes pour proposer l'identification.

LE MONÉTAIRE ABBON.

Voici un personnage qui a joué dans l'histoire un rôle plus modeste, et qui, sans briguer les honneurs, sans quitter sa profession, s'est acquis des droits à notre estime et à notre reconnaissance, c'est l'orfévre Abbon, monétaire, maître de S. Éloi, l'un des pères de la numismatique française, un missionnaire de l'art; Abbon, révélé par ses œuvres bien mieux que par la courte mention que lui consacre S. Ouen dans la Vie de S. Éloi.

Nous le voyons à Châlon réunir sous son administration, à la fin du règne de Gontran, tous ces ateliers qui ont eu pendant un quart de siècle une prodigieuse activité, puis il disparaît, et dix ans plus tard nous le retrouvons à Limoges au milieu d'un groupe de monétaires de Châlon qui l'ont précédé ou accompagné. En même temps que la critique artistique nous fait voir une partie de l'école de Châlon transportée dans le Limousin, nous rencontrons dans cette dernière province les noms connus de *Saturnus*, de *Domulfus*, de *Baudegiselus* et de *Betto*; quant à Abbon lui-même, si nous avions des doutes sur sa présence à Limoges, ils seraient levés par le texte de S. Ouen, texte concis mais

---

[1] V. p. 57.

remarquablement complet, et dont toutes les expressions ont une portée.

Le jeune Éloi avait environ seize ans (*Pueritiæ annos excedens, ævum adolescentiæ gerebat*)[1]; c'était donc vers l'an 604, puisqu'il était né en 588. Son père le confia à l'orfévre Abbon : « *Tradidit eum ad imbuendum honorabili viro, Abboni vocabulo, fabro aurifici probatissimo, qui, eo tempore, in urbe Lemovicina, publicam fiscalis monetæ officinam gerebat.* »

Tout est instructif dans ce texte : *gerebat*, il gérait; c'était donc un fonctionnaire; *officinam publicam*, l'atelier public; ce n'était pas une industrie privée, et la qualification même d'atelier public prouve qu'il y avait des ateliers privés, des monétaires libres, autrement le mot *publicam* serait inutile; d'ailleurs les mots *fiscalis monetæ* enlèvent toute espèce de doute; c'était la monnaie du trésor royal; il y avait d'autres monnaies que celles du fisc, la monnaie de l'Église, puis sans doute aussi les produits monétaires de l'industrie privée, la fabrication libre des valeurs métalliques créées par les monétaires qui leur donnaient la garantie de leur signature; *fabro aurifici*, orfévre; les monétaires étaient donc en même temps des orfévres : S. Éloi fabriquait des siéges d'or, des calices et des monnaies, le juif Priscus était monétaire et vendait à Chilpéric des vases d'or ornés de gemmes; *probatissimo*, très-apprécié, émérite; où donc a-t-il fait ses preuves? où a-t-il acquis sa réputation? Ce n'est pas, sans doute, à Limoges, où son nom apparaît à peine sur une monnaie; tous les autres monétaires de Limoges seraient plus connus que lui, à commencer par ce *Marinianus* qui a signé les beaux sous d'or de Saint-Martial. S'il existe en Gaule un monétaire jouissant d'une grande notoriété, n'est-ce pas l'Abbon de Châlon, qui a signé les monnaies d'or et les monnaies d'argent, les têtes de face et les têtes de profil, la série au type du globe sous les degrés de la croix et la série au type du diadème de perles, qui a centralisé tout le monnayage de la capitale du royaume de Bourgogne? *eo tempore*, à ce moment-là; il n'a donc pas toujours été à Limoges, puisque l'auteur a besoin de dire qu'il s'y trouvait au moment de l'adolescence du jeune Éloi.

Ce texte, auquel nous n'ajoutons rien et que nous nous contentons d'expliquer, ne nous autorise-t-il pas à dire que l'Abbon de Limoges et celui de Châlon sont un seul et même personnage, qui, ne trouvant plus en Bourgogne un aliment suffisant à son industrieuse activité, ou bien, chargé par le roi d'une nouvelle mission, a changé de résidence et s'est établi à Limoges.

---

[1] *Vit. S. Eligii.*

Ce raisonnement ne serait pourtant pas décisif, s'il n'était confirmé par tous les moyens de critique qui sont à notre disposition, la concordance des dates et surtout l'unité de style.

Revenons sur cette question du style.

Nous avons étudié minutieusement les monnaies de Châlon, les caractères spéciaux de leurs divers groupes, et jusqu'aux moindres évolutions de l'art dans chacun d'eux; nous avons constaté à diverses époques un phénomène de rayonnement, une sorte de contagion artistique, si j'ose parler ainsi, qui portait et localisait dans d'autres centres les types fabriqués à Châlon; ainsi de cette ville partirent des influences artistiques dont nous avons constaté les effets à Troyes, à Orléans et jusqu'au pied des Pyrénées; c'étaient là des faits isolés, accidentels; mais une émigration plus générale s'accomplit au moment où la fabrication de Châlon se ralentit; les deux ateliers des monnaies d'or à têtes de profil furent supprimés et se transportèrent l'un à Metz, l'autre à Limoges. Le premier, celui qui s'est révélé à nous par les monnaies du 3e groupe, a produit à Metz ces belles et larges monnaies du second style austrasien, caractérisées par la hauteur et les draperies du buste, les proportions du cou, la couronne de feuillage du revers, la croix accostée des lettres CA. Le second, celui qui a produit les monnaies du 4e groupe, a porté le style de ces monnaies dans le Limousin. Ses caractères distinctifs sont : la raideur des lignes qui indiquent les plis du manteau, l'emploi fréquent de lignes de perles dans la décoration de ce vêtement, le grènetis qui entoure la croix du revers, les degrés sans globe placés sous cette croix, etc. Le 6e groupe de Châlon reflète aussi son style dans l'art limousin, et nous avons rendu le lecteur témoin de notre surprise quand, étudiant dans l'atelier de Châlon les monnaies de *Saturnus*, nous ne pûmes nous défendre de leur comparer certaines monnaies limousines de *Conpriniacum* et de *Sennamaurum*, et quand, tirant alors ces monnaies de nos cartons, nous y avons lu la même signature de *Saturnus*.

Le doute n'est donc pas possible; l'Abbon de Limoges est l'ancien monétaire qui a joué un si grand rôle dans les ateliers de Châlon. Nous n'avons pas à nous occuper ici de l'œuvre d'Abbon ni à chercher les étapes de sa pérégrination entre Châlon et Limoges, dans la description des monnaies marquées de son nom et empreintes de son style; notre œuvre d'aujourd'hui est accomplie; nous avons classé les monnaies de la capitale du second royaume de Bourgogne, et, recueillant çà et là quelques fleurs d'histoire dans les landes vierges de la numismatique, nous avons constaté un fait important : l'art burgonde a pro-

duit l'art limousin. Dans les demi-teintes qui composent l'arrière-plan du grand tableau de notre histoire, on peut distinguer un groupe de voyageurs se dirigeant de l'est à l'ouest, plantant leur tente et installant à Limoges leur modeste bagage. Ce sont les pionniers de l'art français; le génie des anciens Burgondes les accompagne; ils vont allumer le foyer qui brillera d'un si vif éclat pendant dix siècles; ils devancent les créateurs de ces merveilles d'orfévrerie et d'émaillerie qui meubleront les églises et les palais et que la postérité la plus reculée admirera dans tous les musées du monde; ils sont les pères de S. Éloi et les ancêtres de Léonard Limosin [1].

---

1 BAUDEGISELUS, AUSTADIUS et MAGNOALDUS.

Nous mentionnerons dans une note finale trois autres monétaires de Chalon qui ont eu des homonymes dans l'histoire, afin de prémunir les numismatistes contre des identifications qui seraient au moins téméraires.

Plusieurs personnages historiques ont porté le nom de Baudegisèle.

1° Le duc austrasien Bodegisèle, qui administra d'abord Marseille puis la Germanie. Le poëte Fortunat lui adressa une de ses épîtres (L. VII, c. v. Apud D. Bouq., l. II, p. 512). Il mourut en 585, dans un âge avancé.

2° L'ambassadeur Bodegisèle, fils de Mummolénus, de Soissons, envoyé par Childebert à l'empereur Maurice, à Carthage, en 590 (Greg., l. X, ch. II). Il fut tué dans sa mission, et, pour venger sa mort, Childebert ordonna une expédition contre l'Italie.

3° L'évêque Baudegisèle, maire du palais de Chilpéric, qui succéda à Domnole sur le siége épiscopal du Mans (Grég., l. VI, ch. IX.) en 581, et mourut en 586 (Grég. l. VIII, ch. XV, — l. VIII, ch. XXXIX, — l. X, ch. V.) Il passa en quarante jours par tous les ordres sacrés, et fut un mauvais évêque. Grégoire de Tours raconte de sa femme des actes d'une cruauté révoltante.

Aucun de ces trois personnages n'appartient à la Bourgogne. Je n'insisterai pas sur la possibilité d'une identification avec le monétaire, dont les produits ont été émis vers 577. D'ailleurs nous retrouvons notre Baudegisèle exerçant les fonctions de monétaire dans d'autres ateliers, et notamment dans le Limousin.

Un évêque de Nice nommé Austadius est cité par Grégoire de Tours (L. VI ch. VII) comme ayant donné la sépulture au reclus Hospitius, en 581. On ne peut guère songer à l'identifier avec le monétaire Austadius, dont les produits sont précisément du temps où il gouvernait l'Église de Nice.

Il ne faut pas songer davantage à identifier le monétaire Magnoaldus avec le duc austrasien du même nom, attendu que ce duc fut tué en 586 (Grég., l. VIII, ch. XXXVI, — l. IX, ch. IX) et que le monétaire vivait au VIIe siècle.

PARIS. — IMP. JULES LE CLERE ET Cie, RUE CASSETTE, 29.

CJ
2682
P643

Ponton d'Amecourt, Gustave
Description raisonnee
des monnaies merovingiennes
de Chalon-sur-Saone

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 12 20 19 11 021 9